

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA- BEJAIA



Faculté des sciences humaines et sociale

Département d'histoire et d'Archéologie

Mémoire de Fin DE CYCLE

Pour L'obtention Du Diplôme De Master En Histoire

Spécialité : Histoires de Résistance et du Mouvement National

Thème :

**La torture pendant la révolution algérienne
1954-1962**

Réaliser par_:

Ahlam KOUHOUL

zahoua OUATAH

Encadré par :

Mme zahia AYOUDJ

Année Universitaire : 2022 / 2023

REMERCIEMENT

*Au début, on veut remercier **Dieu** pour nous avoir donné le courage et la patience pour terminer nos études universitaires de la meilleure façon possible. Hier encore, on attendait avec impatience le jour de notre remise de diplôme, et aujourd'hui, on a Terminé notre parcours universitaire. On a réalisé que notre choix de spécialisation (L'HISTOIRE) est un objectif noble qui mérite des efforts et de la recherche continue.*

*Donc, on tient à dire merci à notre Encadrant, Madame. **Zahia AYOUDJ**, qui a été la clé pour atteindre notre objectif. Sa précieuse aide, ses conseils, et sa patience infinie ont grandement contribué à la rédaction de ce mémoire, qui renferme des informations précieuses et utiles dans le domaine académique.*

On souhaite également exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui nous ont soutenus, en particulier le directeur du musée du Moudjahid et son équipe, qui nous ont fourni tout ce dont on avait besoin.

*On remercie aussi tous les enseignants et le équipés administratif de la faculté, en particulier notre professeur, Monsieur **Settar OUTMANI**. Ses précieux conseils et les informations qu'il nous a fournies ont grandement enrichi notre humble recherche.*

En fin, on prie Dieu de vous protéger et de vous préserver, et on espère que notre mémoire sera une source d'utilité pour les autres.

Dédicace

Après une longue durée d'étude remplie de défis, j'ai atteint l'un de mes objectifs de vie et je souhaite présenter ce travail avec toute sincérité à ceux qui comptent beaucoup pour moi :

*À mon cher **père**, Nous avons enfin arrivés à ce jour que tu attendais avec impatience, mais la mort m'a devancé et t'a emporté. Je dédie cette réussite comme un signe de dévouement de ta fille. Paix à ton âme, tu es toujours dans mon cœur.*

*À ma chère **mère**, t'as été à mes côtés en toutes circonstances. Il n'y a pas de mots pour exprimer ma gratitude et mon amour pour toi. Que Dieu te garde près de moi.*

*À ma chère **sœur**, tu as toujours été mon pilier et celle qui me pousse vers le succès. Je te souhaite une excellente santé.*

*À mes frères **Housseem, Ali, Massi, et Lounis**, vous avez été ma force et mon soutien. En particulier, Lounis, qui a été à mes côtés en toute circonstance, je te remercie profondément. Que Dieu te garde à jamais dans ma vie.*

*À tous mes amis qui m'ont aidé dans mon parcours académique, en particulier à mon professeur **Khiter Abdelrahman**. Je ne pourrais jamais assez-vous remercier. Vous avez été à mes côtés dans les moments les plus difficiles. Merci infiniment.*

Ahlam

Dédicace

Je remercie le bon Dieu de m'avoir donné le courage et la patience pour réaliser ce travail.

J'exprime ma gratitude à ceux qui m'ont bien marqué l'esprit et qui ont toujours cru en mes capacités malgré toutes les difficultés qu'ont pu représenter ces longues années d'études, ils m'ont toujours facilité ce parcours, au prix de nombreux efforts. Il me sera impossible de rendre tout ce qui m'a été offert

Mes parents.

A l'esprit de mes grands-parents, qui me manquent ils sont partis et ont laissé un grand vide dans nos cœur, personne ne prendra votre place.

Je ne saurais oublier mon cher unique frère WAFAK et mes sœurs.

A tous ceux qui, par un mot, m'ont donné la force de continuer

A tous ceux qui me sont chers...

ZAHOUA

Liste d'abréviations

Abréviation	Signification
BEL	Bureau d'Etudes Et De Liaisons
CCI	Centre De Coordination Inter-Armées
CIG	Centre D'information Générale
CIPCG	Centre D'instruction, De Pacification Et De Centre Guérilla
CRA	Centre De Renseignements Et d'Action
DOP	Disposition Opérationnelle De Protection
DPU	Dispositifs De Protection Urbaine
DRM	Direction Des Renseignements Militaire
DST	Départements De La Sécurité De Territoire
FLN	Fronde Libération Nationale
L'ALN	L'armée Libération Nationale
MTLD	Mouvement Pour Le Triomphe De La Liberté Démocratique
PRGPJ	Police Des Renseignements Généraux –Et Police Judiciaire
SAPI	Service d'Action Psychologique Et d'Informations
SAS	Section Administrative Spéciale
SD	Sans date

Sommaire

Introduction

✓ **Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale.**

1- Qu'est Ce Que La Torture.....	07
2- l'objective et les institutions de la torture	12
3- le fondement juridique de la torture	30

✓ **Chapitre II : la pratique de la torture pendant la révolution.**

1- les types et les méthodes de la torture	41
2- les personnages ayant pratiqué la torture en Algérie	56
3- les établissements de la torture	62

✓ **Chapitre III : la voix de la mémoire sur la pratique de la torture pendant la révolution**

1-les témoignages.....	82
2 - Les différentes attitudes et réaction.....	94
3-les effets de la torture.....	109

La conclusion	112
----------------------------	------------

La liste bibliographique	115
---------------------------------------	------------

Les Annexes	123
--------------------------	------------



Introduction

La Révolution algérienne de 1954 à 1962 a occupé une place prépondérante au cours du XXe siècle. Les autorités coloniales françaises ont mis en œuvre des politiques répressives et diverses méthodes de torture pour réprimer cette révolution et préserver l'idée l'Algérie française.

L'intensification du conflit et la puissance de l'Armée de libération nationale ont conduit à l'utilisation de la torture en tant que un moyen pour contrer la détermination de la révolution à expulser les colonisateurs. En raison de la force de l'armée nationale et de l'arbitraire de l'armée française, cela est devenu une partie historique, incitant de nombreux historiens et chercheurs à approfondir leurs recherches et leurs études sur l'histoire de l'Algérie ainsi que sur les crimes commis contre le peuple algériens.

L'intérêt du sujet :

Étudier le sujet de la torture pendant la Révolution algérienne de 1954 à 1962 revêt une grande importance. Cette période représente une partie incontournable de l'histoire de la révolution. La torture subie par le peuple algérien aux mains de la colonisation française mérite d'être étudiée en rassemblant des informations auprès des moudjahidine qui sont encore en vie, ayant vécu des expériences de torture brutale de la part de la colonie. Ce sujet peut offrir une compréhension plus profonde de la Révolution algérienne et de son histoire prolongée.

Les raison de choix de sujets :

Nous avons motivé le choix du se thème la torture pendant la révolution algérienne de 1954-1962 pour des raisons objectives et subjective qui ont peut les résumées comme suit :

➤ **Les raison objective :**

- ✓ Exposer les aspects de la brutalité du colonialisme qui continuent d'être enracinés dans l'esprit de ceux qui ont vécu cette période de torture
- ✓ Mettre en lumière les méthodes de torture utilisées par les autorités françaises pendant la période de la révolution.
- ✓ Recueillir des informations sur ce sujet pour lutter contre la culture de l'oubli des sacrifices consentis par le peuple algérien pour l'Algérie d'aujourd'hui.
- ✓ Bénéficier de recherches académiques sur des sujets liés à la révolution algérienne.



➤ Les raison subjective :

- ✓ Nous aimerions profiter de l'opportunité offerte par les moudjahidines encore en vie pour collecter des informations sur la brutalité du colonialisme et les différentes méthodes appliquées dans les centres d'interrogatoire, afin de les préserver pour les générations futures.
- ✓ Nous avons également une envie personnelle de dénoncer différents types de crimes coloniaux français et de contribuer à l'écriture de l'histoire révolutionnaire de l'Algérie.

Les études antérieures :

Pour traiter notre sujet, nous nous sommes appuyés sur plusieurs sources et références rédigées en langue française et en langue arabe, parmi les plus importants :

Les témoignages : Zidouni Mohamed Ouali, Saadi smaile, Saaidani Mahmoud, et d'autres anciens Moudjahidine qui ont traversé différents centres de torture. Des témoignages écrits, tels que le général Aussaresses avec son livre "Service Spéciaux", le livre de Henry Allag intitulé "La Question".

Quant aux sources, nous avons utilisé :

1. Pierre Vidal-NAQUET avec son ouvrage « *Les Crimes de l'Armée Française* », qui nous a fourni des articles divers.
2. Djoudi ATTOUMI avec « *Chroniques des Armées des Guerres de Wilaya III* », qui nous a aidés à connaître les différents centres de torture et les méthodes utilisées.

En ce qui concerne les ouvrages, nous avons consulté quelques-uns qui nous ont aidés à recueillir des informations sur notre sujet :

1. Saadi BOUZIAN avec son livre " جرائم فرنسا في الجزائر ". Ce livre nous a permis de connaître les personnes impliquées dans la pratique de la torture, les méthodes d'interrogation des victimes, ainsi que les différentes positions sur la pratique de la torture.
2. Mohamed Salah SADIK avec son livre "وكيف ننسى و هذه جرائمهم". Grâce à lui, nous avons découvert les différents types de torture.
3. Tahar AZZOUÏ, avec son livre "ذكريات المعتقلين". Ce livre nous a permis de connaître les centres de torture pendant la guerre de libération.
4. Mostapha El Khayati avec ses livres: *السجناء السياسيون خلال حرب الجزائر*, *المحتشدات خلال حرب الجزائر*, *معسكرات الرعب اثناء حرب الجزائر*, Nous avons pu faire la différence entre la détention, la prison et le camp.

Dans notre recherche, nous avons également utilisé les ressources audiovisuelles disponibles au Musée du Moudjahid à Bejaia, ainsi que la radio Soummam et quelques reportages sur



YouTube, en plus de participer à des conférences. De plus, nous avons grandement bénéficié de la consultation d'articles, de mémoires collectifs et de thèses, telle que la thèse d'Ali Aiada sur «التعذيب والسجون خلال الثورة الجزائرية في المنطقة الشرقية 1954-1962», en 2018.

La problématique de recherche :

Pendant la période allant de l'arrivée de la colonisation française en Algérie en 1830 jusqu'à la déclaration d'indépendance en 1962, l'Algérie a connu une longue période de conflits et de guerres qui ont eu un impact sur divers domaines, notamment l'économie, la militaire, et surtout la société. Au cours de cette période, le peuple algérien a traversé diverses expériences à travers toutes les tranches d'âge et a connu de nombreuses situations difficiles et traumatisantes qui ne peuvent être ignorées ou niées.

Malgré la résistance du peuple algérien contre la domination française, ainsi que ses multiples efforts pour lutter contre les autorités françaises, ces efforts n'ont pas été suffisants pour chasser les autorités françaises de leur pays. Les autorités françaises cherchaient à imposer leur idée d'une Algérie française par la violence, en imposant des politiques arbitraires et en privant les Algériens de leur liberté, de leur dignité, de leur honneur, et même de leurs valeurs culturelles, portant atteinte à leur identité et à leur personnalité civile, tout en pillant les ressources du pays.

Le peuple algérien a essayé de négocier politiquement avec la France en créant des partis politiques, mais la FLN a conclu après les événements du 8 mai 1945 que ce qui est pris par la force ne peut être récupéré que par la force, ce qui a changé la trajectoire de la lutte d'une voie politique pacifique à une révolution armée.

Lorsque la guerre de libération a éclaté en 1954, la France a rapidement réalisé à quel point le peuple algérien était déterminé à recouvrer sa liberté et à vivre en paix dans une Algérie indépendante. Elle a utilisé divers moyens pour réprimer, dissuader et terroriser le peuple algérien. Parmi ces moyens, il y avait des méthodes morales et immorales, légales et illégales, parfois dépassant les limites de l'humanité, révélant l'agressivité de l'occupant français en Algérie.

Parmi ces méthodes brutales, il y avait l'utilisation de la torture sous ses diverses formes, qu'elle soit physique ou psychologique, qui a été utilisée comme un outil efficace et une arme de guerre pour briser la confiance du peuple et le soumettre au service du colonisateur

Donc la souffrance des militants algériens aux mains de l'armée françaises, subissant toutes les formes de torture que la France a appliquées dans sa politique, nous a conduits à poser la problématique suivante :

Dans quelle mesure les autorités coloniales a perfectionné leur pratique de la torture pendant la révolution algérienne ?

Cette problématique donne lieu à plusieurs interrogations telles que :

- ✓ La torture française était-elle une méthode de guerre officielle et systématique ou simplement une pratique individuelle ?
- ✓ Quelle est la stratégie française dans l'application de la torture ?
- ✓ Quels étaient les moyens employés pour interroger les victimes dans les centres de torture ?
- ✓ Quels sont les différents positions vis-à-vis la persécution coloniale française en Algérie ?

La méthodologie de recherche :

Et sur cette mesure nous avons utilisé les méthodes suivantes dans notre approche historique :

- ✓ **Méthode historique descriptive :**

Étant donné que notre sujet est historique, il est nécessaire de s'appuyer sur la méthode historique descriptive. Nous avons utilisé cette méthode pour décrire les méthodes de torture et mettre en évidence les dispositifs utilisés, dans le but de dresser une image précise des centres de torture.

- ✓ **Méthode historique analytique :**

Nous avons fait appel à cette méthode dans le dernier chapitre pour analyser les témoignages vivants qui en vécu de la torture, compte tenu de leurs différences d'un camp à l'autre, afin de comprendre les différentes réactions et attitudes face à la torture.

- ✓ **Méthode historique comparative :**

Nous avons utilisé la méthode historique comparative pour comparer les centres de torture dans les camps de concentration et de détention, afin de comprendre ce qui les distingue les uns des autres.

Le plan de travail :

Afin de garantir la mise en œuvre solide d'un processus académique dans le cadre de notre sujet d'étude intitulé « *la torture pendant la révolution Algérienne 1954-1962* », nous visons à répondre de manière précise et méthodique au problème de recherche et aux questions subsidiaires, en nous appuyant sur l'importance des informations recueillies au cours de la recherche. Pour organiser cette dernière, nous l'avons divisée en une introduction où le sujet de l'étude a été présenté de manière générale, suivie de trois chapitres principaux avec une conclusion résumant les résultats obtenus. Ensuite, viennent les annexes liées au sujet de recherche, y compris la mise en lumière directe des crimes confirmant la brutalité de la colonisation française contre les Algériennes.

Dans le premier chapitre qui intitulé : la torture dans la stratégie coloniale :

Il est divisée par trois section, la premier nous avons fait un vu générale sur la torture et ses racine en Algérie, et la deuxième section nous avons traités les objective principale de la France pour pratiqué la torture et les institutions française qui a contribué à propager la torture. Et dans la troisième section nous avons cité l'autre coté qui aide la France par des déférente lois qui contribué à faciliter l'affrontement de la révolution de libération et à mettre fin à sa propagation au sien de la société algérienne.

Dans le deuxième chapitre qui portera le titre : la pratique de la torture pendant la révolution :

Ce chapitre est partagé en trois sections, la première section on a décrit les types de la torture (physique et physiologique) utilisé par les autorités françaises, en suit la deuxième section on a parlé sur quelque généraux et les tortionnaires qui pratique la torture sur les prisonniers. Et la troisième section ont a présenté les déférentes établissements de la torture tel que les détenus, et les camps de concentration et même les prisons.

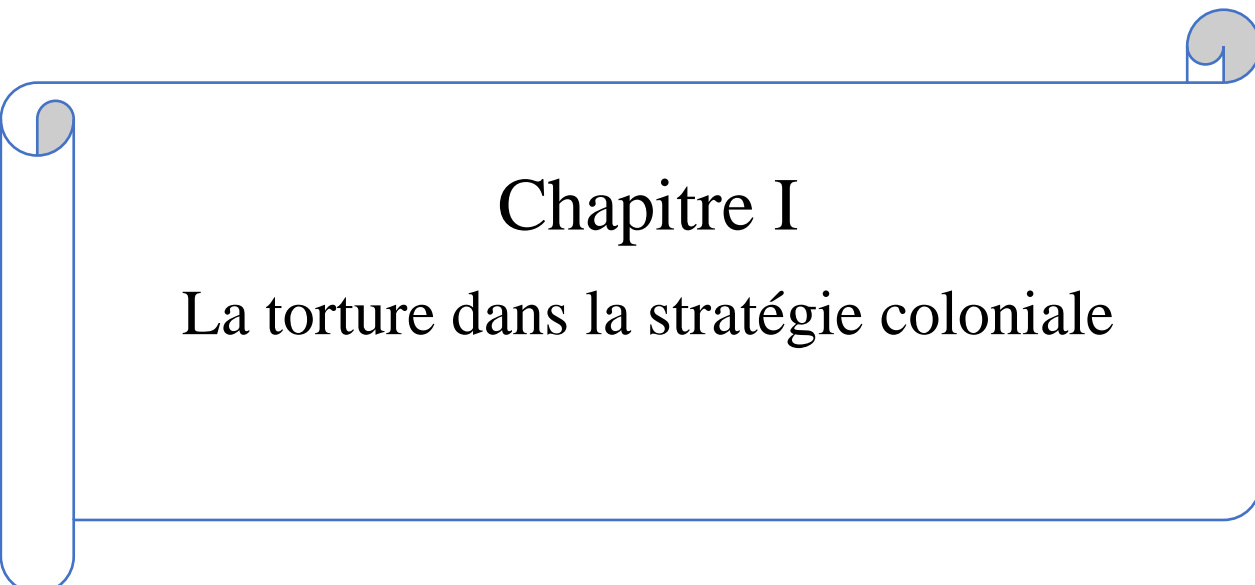
Le troisième chapitre : la voix de la mémoire sur la pratique de la torture :

Consacrée sur trois sections importantes dans notre recherche la première section dans laquelle on a présenté quelques témoignages qui ont vécus la torture, suivi par la deuxième section dans laquelle nous mettons en évidence les déférentes attitudes et réaction vis-à-vis la torture pratiquée en Algérie. Et dans la dernière section nous mettons en lumière les effets de la torture sur les algériennes et les françaises.



Les difficultés :

- ✓ Nous faisons face à une pénurie de sources vivantes, car la plupart d'entre eux sont décédées, et pour ceux qui restent, certains ont été blessés par la torture, ce qui rend impossible leur communication. Ils ont perdu leur mémoire et ont été profondément affectés mentalement.
- ✓ Notre sujet est vaste et riche en informations, ce qui rend difficile la collecte de données.
- ✓ Les informations se ressemblent largement en raison de l'utilisation de la plupart des références provenant du journal El Moudjahid
- ✓ De plus, nous éprouvons des difficultés à trouver des statistiques précises sur le nombre de détenus, de blessés et de disparus. Et lorsqu'elles sont disponibles, elles ne sont souvent pas précises en raison de la rétention de documents dans les archives du gouvernement français, qui s'efforce de dissimuler ses crimes contre l'humanité.



Chapitre I

La torture dans la stratégie coloniale

Chapitre I : La torture dans la stratégie coloniale

1. Qu'est-ce que la torture.

A. Définition

B. Racines

2. L'objective et les institutions de la torture

A. Les objectifs

B. Les approches et les institutions

3. Le fondement juridique de la torture

A. La loi de L'Etat d'urgence

B. La loi de Couvre-feu

C. Le principe de la responsabilité collective et les zones interdites

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Le succès de la révolution armée algérienne a poussé la France à changer de régime révolutionnaire. Elle avait peur de la force du FLN et de l'accord de son peuple pour expulser le colonisateur et rejeter sa politique criminelle. Elle a donc décidé de mettre en œuvre d'autres politiques qui l'aideraient à éteindre les flammes de la révolution, elle a donc recouru à l'application de méthodes plus dangereuses (la torture), considérée comme l'une des plus dangereuses. Ce que la France a appliqué contre le peuple algérien en particulier et contre l'humanité en général, avec un système serré basé sur la répression plus qu'il ne l'était avant le déclenchement de la révolution de libération en novembre 1954, la France le considérait comme la seule solution pour limiter le courage du **FLN-l'ALN**.

La pratique de la torture par la France dans le cadre de sa nouvelle politique, qui vise à semer la peur chez le peuple algérien et à garantir qu'il reste en Algérie, la mise en place de centres de torture spécialisés et d'équipements pour héberger les victimes, et la diffusion de ces dispositifs dans la conscience du peuple algérien. Pour combattre la révolution de l'intérieur, elle recrute des agents et des départements qui travaillent dans leur intérêt pour les séduire. Il a même changé certaines lois plus loin pour répondre à leurs revendications dans cette guerre, comme l'état d'urgence, que l'exécutif français ne les a pas torturés individuellement, mais collectivement, car il a mis en place des zones d'exclusion pour asseoir la ville Et des Mesures pour limiter l'expansion révolutionnaire.

1. Qu'est-ce que la torture

A. Définition :

La convention contre la torture à inclus dans son premier article une définition précise de la torture est définie comme :

Toute pratique d'un acte qui conduit à infliger à une personne détenue une douleur et des souffrances aiguës, physique ou mentales, dans l'intention d'obtenir d'elle des renseignements ou des aveux, dans le but de le punir d'un acte qu'elle ou tierce personne a commis ou bien est soupçonné d'avoir commis. Cette douleur ou souffrance est infligée pour toute raison fondée sur la discrimination de nature, est induit, approuvé ou acquitté par un agent public ou toute autre personne agissant à titre officiel. Cela ne comprend pas la douleur ou la souffrance causée uniquement par des sanctions pénales ou inhérentes ou qui est une conséquence accessoire.(العبيدي, 2016 ;158)

Mais c'est une pratique inhumaine aussi et barbare qui impose la souffrance et tourmente l'individu qui en est victime et qui laisse des séquelles physiques et surtout

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

psychologiques. La torture est une vaine furie, née de la peur : on veut arracher d'un gosier, au milieu des cris et de vomissements de sang, le secret de chacune. C'est l'acharnement de faire régner sa volonté de l'homme qui guide et s'empare du tortionnaire et le transforme en Satan diabolique. (Makaci, 2007 ; 33).

Cette définition implique, d'une part, qu'à travers l'acte d'infliger la douleur le tortionnaire veuille briser la volonté de la victime et d'autre part, que cette activité est systématique avec un objectif calculé (Embarek, 2009 ;21)

La torture fait partie du colonialisme dans son ensemble, et le colonialisme qui ne permet pas la torture, le viol et l'extermination sont un colonialisme incompréhensible (ارمضانة, 2016 ; 247)

Dans les écrits algériens, le terme « torture » se diffère également d'un historien à l'autre, nous trouvons l'historien Mohamed Al-Arabi Al-Zubayri, la torture est une activité violente pratiquée sur un individu à des fins d'interrogations dans le but de punition ou la vengeance entraînant des dommages physiques et psychologiques.

La torture était une condamnation théorique dans le monde chrétien par le père Nicolas 1^{er} il a dit dans un de ces textes « *reconnaissance d'une réalité qui est volontaire et non par la pratique de l'oppression* » (زبير, 2010 ; 17) et dans un de ces articles il a rajouté que

« *Mais ni la loi divine ni la loi humaine ne peuvent être acceptées. C'est en quelque sorte parce que l'aveu doit être automatique, et qu'il ne doit pas être violé par la violence, mais plutôt exprimé avec une pleine volonté* ». (صديق, 2000 ; 132)

Youcef ben khedda a souligné aussi dans son livre que la pratique de la torture s'inscrit dans le système des techniques appliquées pour soutirer des informations, réprimer et humilier. Le psychiatre Frantz Fanon a mentionné dans ce contexte :

« *La torture en Algérie n'est pas seulement un moyen d'obtenir des informations, c'est un désir de torturer* », ce qui signifie que la torture n'était pas seulement dans le but d'interroger, mais dans le but de divertir et d'humilier les Algériens ». (بن خدة, 2005 ; 109)

Ce concept est cohérent avec certains écrits étrangers (Français). Nous retrouvons Jean-Paul Sartre est défini la torture pendant la révolution de libération en Algérie comme : la torture n'est pas civile n'est pas militaire, mais c'est une épidémie qui balaie toute l'époque. Cela signifie que la torture n'était pas limitée aux seuls civils et militaire, mais plutôt une épidémie qui afflige les Algériens. (عمراني, 2010 ; 20)

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

On trouvait Henri Simon qui a affirmé que la torture c'est un bouquet non pas de fleurs et de pudeur humaine, mais d'épines honteuses, sanglantes, et qu'il y a des Français qui se sentent honorés après ça...ils doivent avoir honte quand ils lisent ces témoignages que je transmettre. (صديق, 2000 ; 135)

Après les différentes définitions de la torture et les opinions des historiens et leurs différentes explications nous concluons que la torture est l'acte ou le mouvement dangereux qui est appliqué à une personne lui causant une douleur quelle que soit psychologique ou bien physique dans le but d'interroger pour avoir plus d'informations et aussi satisfaire leur instincts , cette opération est situé entre les bourreaux et les victimes dans des différents centres et dispositifs. Tout le monde s'accorde à dire que la torture est un acte inhumain et un crime punissable par le droit international, Cependant, depuis le début de la révolution algérienne, la France l'a utilisée comme une réaction aux activités du **L'FLN** et de **L'ALN**.

B. Racines

La torture existe depuis les âges historiques, comme une action contre l'humanité dans le but de punir les gens pour leurs erreurs et leurs fautes. Mais certaine pays l'ont utilisé comme un moyen d'exercer leur contrôle sur les peuples coloniaux, la Croix-Rouge internationale a tenté de l'interdire et élaboré des lois. Malgré qu'il ait été interdit mais ce dernier est réapparue au XXe siècle, plus précisément lors de la révolution algérienne de 1954, bien qu'elle ait existe avant elle, mais elle s'est développée durant cette période , nous vous la présentons donc ci-dessous quelques points qui prouvent les racines de la torture en Algérie

On peut dire que les racines de la torture remontent à l'entrée de la France en terre Algérienne. Les opérations militaires n'ont pas été exemptes de violence selon les rapports remis au 1833 sur ce que les soldats ont fait à la populaire, ils ont simplement envoyé les gens à la torture par suspicion. Sans procès, ils ont massacré des innocents et jugé des hommes prestigieux et des justes dans le pays pour avoir eu le courage de combattre l'armée français.

(برانش, 2010, 17)

la relation coloniale de l'Algérie et son histoire ainsi que l'oppression et les troubles résultant des activités des patriotes dans d'autres régions, ont déterminé la nature des méthodes appliquées par les autorités françaises en Algérie à partir de 1954 à travers

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

quelques témoignages qui torturent avec l'électricité sur certains suspects a commencé dans les années 1930 en indochinoises¹ située à l'extrême est des colonies françaises.

Donc les premiers pratiques de la torture ne sont apparues qu'en 1936, semble-t-il, et confirme après qu'en appeler les évènements du 08 mai 1945² en Algérie, au cours desquels un grand nombre d'Algériens a été tué, et ces évènements aient coïncidé après la fin de la Seconde Guerre mondiale et les atrocités nazies³. Quoiqu'il en soit, on trouve la torture depuis le début de la guerre d'indépendance, elle s'est étendue et généralisée jusqu'à se répandre en terre de France même, au cœur de la capitale française, comme symbole des droits de l'homme et du citoyen. (برانش, 2010; 21)

La torture n'a été ni inventée par la guerre d'Algérie, n'a été le fait de quelques individus isolés. Pour comprendre cette pratique, il faut se replacer dans le contexte de colonisation puis de la décolonisation, apparu après la Seconde Guerre mondiale. Dans ce domaine, l'Algérie fait partie d'un puzzle macabre au même titre que l'Indochine avec – en filigrane – la vision d'une guerre à mener non seulement contre des rebelles, mais également contre une population suspectée de complicité. Les militaires français ont su retenir les leçons infligées par le Vietminh, ne serait-ce que dans la création de structures spécialisées dans les interrogatoires musclés comme le **DOP** apparu en Indochine, et qui serviront ensuite en Algérie. (Branche, 2001 ; 16)

Youcef ben khedda confirmé dans son livre, « l'Algérie capitale de la résistance », que le phénomène de la torture n'est pas lié à la seule guerre de libération algérienne, ni la bataille d'Algérie en particulier, mais que la torture des militants avant novembre 1954 était une méthode classique qui opprimait tous ceux qui tombaient dans le cas des soldats français, et le recours à cette pratique devenait un travail de routine. La torture lors des interrogatoires a été prise comme prétexte pour défendre l'Algérie française contre l'extrémisme du **FLN**, est

¹Était une région d'Asie du Sud-Est qui comprenait les territoires actuels du Vietnam, du Laos et du Cambodge, qui était autrefois sous la domination coloniale française jusqu'à 1954.

²Les massacres du 8 mai 1945 étaient une série d'événements sanglants qui ont eu lieu en Algérie le 8 mai 1945 pendant la période de colonisation française. Ces massacres ont été déclenchés lorsque des manifestants algériens ont pris part à des manifestations pacifiques pour revendiquer l'indépendance et la liberté de la domination coloniale française. Cependant, les autorités françaises ont répondu violemment à ces manifestations pacifiques, en les réprimant par la force des armes. Les manifestants innocents ont été soumis à une répression violente et à des actes de torture, et de nombreux manifestants ont été arrêtés. Le nombre de victimes connues a dépassé des milliers, parmi les morts, les blessés et les détenus. (Horne-A, 2007 ; 23-24).

³Pendant la Seconde Guerre mondiale, la France a été occupée par les nazis en 1940, entraînant l'oppression et la répression du peuple français. Cependant, le mouvement de résistance français s'est formé pour lutter contre le nazisme et libérer le pays en 1944. C'est à partir de là que la France a tenté d'appliquer les méthodes de torture qu'elle avait connues pendant cette guerre.

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

donc devenue une conduite normale qui n'était affligée d'aucun sentiment de remords. Les militants étaient des agents du communisme international ou des puissances arabes, ils ont donc été exposés aux pires méthodes de torture morale et physique, et le peuple algérien a été soumis pendant cette période aux pires types de torture de la part d'autres personnes. De Robert Lacoste¹, Guy Molly² et autre (بن خدة, 2005 : 105)

La torture est liée à l'image que les Algériens véhiculent de différents et assimilés, et d'autres pensent que les Algériens ne comprennent que la violence et la force. Et aussi les officiers français qui pratiquent la torture avaient une idée répandue que les Africains supportent mieux la douleur matérielle que les Européens, et cela c'est ce qu'a confirmé la publication dans les crimes commis en Algérie, dans laquelle il était dit que les Asiatiques, par exemple qui appartiennent à l'ancienne civilisation, se prêtent à la torture psychologique, tandis que les Africains sont aptes à battre. (برانش, 2010 : 20)

Selon le journal « *le Monde* » qui a publié le 20 mai 2000, la torture française en Algérie n'est pas née avec le début de la révolution de novembre 1954, ce sont des témoignages présentés durant les années 1945-1954 confirmant l'existence de tortures et de massacres par l'armée française. (بزيان, 2005 : 28)

Générale Massu admet que pendant la bataille d'Alger, la torture était monnaie courante, comme il admet par journal le Monde que l'armée française pratiquait la torture, et il regrette que, comme il le dit « *mon nom est associé à la torture, et je vois que pour moi c'est une affaire difficile, car j'ai toujours été, au cours de mon existence, à chercher à faire le bien.* » à grande échelle, surtout après la création du CCI, et il a admis que la torture est la chose la plus dangereuse. (بزيان, 2005 : 56-57)

Le grand nombre de centres de torture en Algérie a également retenu notre attention, ce qui indique une exhaustivité. La torture en Algérie en, même les moyens, les effets matériels, les casernes militaires, les services administratifs qui sont symbolisés par la SAS, les lieux de torture étaient très nombreux et le nombre de torturés et de disparus est si élevé qu'il peut attirer l'attention (نجادي, 2007 : 130-131)

¹ Militant socialiste qui a occupé plusieurs fois poste de ministre sous la quatrième république, il a été nommé ministre résident en Algérie. Regarder : (FRANÇOIS ET AUTRE, 2012 : 319-320)

² Il a occupé un poste ministériel dans plusieurs gouvernements français de la quatrième république, en tant que premier ministre en 1956. Regarder : (بوزيان, 2005 : 111-110)

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Nedjadi dans son livre les tortionnaires 1830-1962 dit que la torture a été planifiée dans le plus petit village, où il y avait des agents de renseignements et des tortionnaires officiels, qui étaient aidés par des parachutistes, et où un lieutenant interrogeait cinq personnes par jour.

(نجادي, 2007: 302).

Mais quand on va à l'avis de Boulabordire, qui a été nommé général en Algérie en 1956 à l'est de l'Algérie, il est contre la torture parce que aux en début il pensait que c'était juste pour calmer et ramener la paix mais quand il a vu les crimes terribles commis contre le peuple Algérien, il n'a pas supporté ces crimes, donc il a refusé la torture contre la personne algérienne.

Il a également rejeté la politique de torture et de meurtre du général Massu et a demandé à être démis de ses fonctions pour protester contre les tortures et les crimes commis par l'armée française sous les ordres de leurs généraux. Il a donc été puni de 60 jours dans ce qu'on appelle dans le système militaire français soixante jours de forteresse. Sa position a été publiée dans les journaux français quittant l'armée française en 1960. (بزيان, 2005 : 66)

Après ce que nous avons vu plus haut sur les racines de la torture en Algérie, nous concluons que la torture existait en Algérie avant le déclenchement de la révolution algérienne en 1954. La France l'utilise depuis son entrée en Algérie pour réprimer et intimider les Algériens et punir tous ceux qui s'opposent et qui ont courage de le combattre, la torture s'est répandue sur tout le territoire algérien à travers la propagation des prisons, des centres de détention et de divers centres de torture dans tout l'Algérie, ce qui témoigne de l'exhaustivité de la torture en Algérie sous les ordres des généraux de l'armée française.

2. Les objectifs et Les institutions de la torture :

A. Les objectifs

Lorsque la France a vu le succès des différentes opérations militaires menées par le **FLN** contre le gouvernement français année après année, en particulier après les années 1957, 1958 1959, ont utilisé toutes sortes de tortures contre les combattants algériens et **L'ALN** dans ses différents centres et dispositifs de torture, d'interrogatoire, chacun est sous son emprise. Cette politique a été appliquée pour divers objectifs, parmi lesquels nous citons les suivants ;

La politique française de torture pratiquée sur les Algériens n'était pas des actions individuelles et n'était pas due à la du succès de la révolution de libération, au contraire, cette

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

politique est appliquée de manière délibérée et systématique du général Massu qui a défendu les actes de torture et de destruction.

Le général Massu¹ a déclaré « *les circonstances objective oblige nos troupes en Algérie à utiliser ces moyens nécessaires et notre conscience est moralement acceptable* » au moment de son débarquement sur le territoire algérien, l'armée française a proposé que, pour survivre, ils soient tués torturés, détruits et que , pour survivre ils soient tués, on peut donc dire que l'armée française n'e recours à la torture que pour la pratique, dans le but d'atteindre certains objectifs fondamentaux, à savoir le colonialisme.

La France, par l'ordre de l'armée française a voulu, dans le cas de la naissance d'une troisième force au sein du peuple algérien, la quatrième République, mener diverses actions pour renforcent le mouvement et l'aspect nationaliste, jusqu'à ce qu'il détourné du **FLN** et de **L'ALN** vers des opérations de torture. En ce qui concerne le lavage de cerveau, le gouvernement colonial a réussi à transformer certaines, personnes travaillant au **L'FLN** et **L'ALN** en yeux du gouvernement français au service de ses exigences et de ses objectifs. (لونيسى, 2002 ; 60-62)

L'utilisation du lavage de cerveau sur certaines militaires algériennes, non seulement dans le but de travailler pour leurs intérêts, mais l'objectif principal était de jeter le doute sur les rangs du FLN et de la révolution de libération.

Selon le journal El Moudjahid dans son nombre N°10 le 05 septembre 1957, qui parlait du régime colonial, si l'on examine attentivement, l'institution coloniale dans son sein. La persistance de la torture en Algérie dans le but de maintenir le régime colonial, car selon le journal le moudjahidin. Le colonialisme exige et insiste sur l'existence de la torture, des meurtres et des atrocités de toutes sortes, la torture étant une forme naturelle entre .L'occupant et celui qui a gouverné l'occupation donc la police française en colère contre les déclarations de certains français qui justifient la torture, parce que La police française considère torture comme une partie inséparable du régime colonial.(المجاهد, 1957 : 05)

Un autre objectif recherché par le gouvernement colonial, par la torture, est de connaître les moindres caractéristiques du régime suivi par le **FLN** et son armée, afin d'élaborer un plan

¹ Le général Massu : Commandant de la 10e division parachutiste, il a été nommé chef de la police à Alger, où sa mission consistait à maintenir l'ordre pendant une période de huit jours de grève. Massu a utilisé tous les moyens modernes pour mettre fin aux troubles, y compris la menace, la torture et la destruction. (القرصو م. ، 173)

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

contre lui et d'éliminer la révolution, dont les preuves sont de plus en plus nombreuses. Les méthodes de torture et leur férocité, leur expansion et leur développement

En outre, l'armée française derrière le gouvernement colonial a utilisé la torture de diverse manière pour atteindre un objectif unique et cherche à le faire à tout prix, à savoir conserve l'Algérie française, que Jacques Soustelle a ordonnée à tuer et à torturer par conviction. Dans sa déclaration, il a souligné que "renoncer à l'Algérie est un crime et nous ne pouvons pas payer pour ce crime. (لونييسي, 2002 ; 63-64) On ne peut pas non plus ne pas citer Jacques Soustelle¹, qui malgré tous les crimes qu'il a commis et tous les types de tortures et méthodes diverses qu'il a appliquées, à chaque fois qu'il tente de discréditer le **FLN**, notamment lorsqu'il a été dans une tentative d'assassinat le 15 septembre 1958, lorsqu'il a déclaré en conférence de presse que cette tentative prouve que le Front de libération s'est tourné vers le crime. (لونييسي, 2002 ; 64)

L'administration coloniale vise également, par la pratique de la torture, à obtenir des informations ayant un rapport militaire ou politique avec elle. Et ne soucie que de l'accès à l'information lorsque quelqu'un est interrogé sous la torture. (فرکوس, 2005 : 439)

Selon Aussarresse², le but de la torture est de lutter contre le terrorisme et les rebelles, ce qui destiné au **FLN** et son armée et qu'elle vise également à la vie des personnes (AUSSARESSE, 2001 : 32-35)

Nous concluons à partir des objectifs ci - dessus que la politique coloniale de la France a adopté des méthodes de torture pour atteindre ses divers objectifs apparents et cachés, externes et internes. Et l'objectif principal reste de briser la volonté du peuple algérien et de mettre fin au succès des opérations militaires menées par les révolutionnaires algériens, et enfin La présence française continue en Algérie.

¹Jacques Soustelle : était un homme politique et sociologue français, né en 1912 et décédé en 1990. Il était un membre éminent de la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale et était connu pour son soutien à l'indépendance de l'Algérie. Il a occupé plusieurs postes gouvernementaux, notamment celui de ministre de l'Information et de ministre de la République en France. Il a joué un rôle majeur dans les efforts français pour mettre fin à la colonisation en Algérie. Son principal domaine d'expertise en tant que sociologue était l'étude de la culture, de l'identité et de la race, et il a écrit de nombreux livres et recherches dans ce domaine (FRANÇOISE ET AUTRE, 2012 : 324).

²Aussarresse : Né en novembre 1918, il a été l'un des personnages clés de la bataille d'Alger en 1957. Il est de membre de Service De Documentation Extérieure Et De Contre-Espionnage (SDECE). Chef de bataillon parachutiste, il participe à la guerre d'Indochine. En janvier 1957, il est appelé aux côtés du général Massu, chargé par le gouvernement de mener la répression dans la Casbah et de réduire le FLN à Alger. Entré en novembre 1942 dans les services spéciaux, (FRANÇOISE ET AUTRE, 2012 : 306).

B. Les institutions

Lorsque l'administration coloniale a décidé d'appliquer la torture en Algérie, elle ne pas appliquer au hasard ou par une décision soudaine. Mais plutôt la décision d'appliquer la torture contre l'Algérie dans un système serré, basé sur le régime militaire qui a un programme spécial, et a les fondements et principes du fait que la torture a couvert tout le territoire de l'Algérie. Et les écoles d'enseignement de la torture et divers appareils administratifs, donc la torture est devenue officielle. Nous citons certains des centres, notamment

Pendant la guerre de libération, la torture a été pratiquée en Algérie de manière technique, car la torture avait des bases et des outils et des moyens, même des lieux de résidences, et même des spécialistes et des praticiens de la torture (صديق, 2009 : 16). Et ce qui indique l'approche de torture en Algérie, c'est que les prisons et les centres de détentions. Qui ne sont pas dépourvus d'un village ou d'une ville en Algérie, reçoivent chaque jour un certain nombre de détenus (صديق, 2009 : 138).

Comme la torture se généralisé d'une manière officielle au vu et se de tout mondes, gouvernement intervient pour son officialisation en l'accompagnant d'un dispositif administratif et de centres de formation. (NEDJADI, 2001 : 183).

Le processus de torture a été mené par les institutions Françaises suivantes :

B-1 - Les dispositives entre 1955-1957 :

B -1-1- Police des Renseignements Généraux –et Police Judiciaire (P-R-G-P-J)

Dans les premières années qui ont suivis le déclanchement de révolution de 1954, le gouvernements français a adopté diverses applications institutionnelles et a tenté de déployer tous les centres de torture sur tout le territoire algérien. Au début, c'était les dispositifs de sécurité de l'Etat la police qui connues sous le nom (P.R.G.-P.J)qui avait un rôle dans les interrogatoires dans les villes, (زبير, 2012 : 33-34) la torture était surtout pratique durant les deux premières années de la guerre, par la policeselon des méthodes qu'elle avait perfectionnées au cours de la période de maturation du nationalisme algérien. Le **MTL**Det de nombreux français avaient dénoncé ces pratiques. Elles furent à nouveau reprises sur une grande échelle, ce qui amena Mendès France¹ à muter de nombreux hauts fonctionnaires de la

¹ Mendès France est un homme d'état française Né le 11/01/1907 à paris, morte le 18/10/1982 dans la même ville.

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

police. En revanche, le « *Rapport Guillaume*¹ » conseilla à Soustelle la pratique d'une « *torture propre* » qui ne laisserais pas de traces. (KADDACHE, 2000 ; 191)

B-1-2-la Gendarmerie

La gendarmerie a joué un rôle dans l'interrogatoire dans les villages .William Rougé Indique dans son rapport du 02 mars 1955 que la gendarmerie pratique aussi la torture, dans chaque centre il y a une salle spéciale pour l'interrogatoire avec des outils de la torture. (زبير, 2012 : 37-38). Et la gendarmerie aidé la police à arrêter les militants de **MTLD** et à mener des interrogatoires. Comme mentionné dans le rapport de 1955, la gendarmerie pratiquait des méthodes plus horribles, c'est-à-dire celles qui laissent des traces physiques (NAQUET, 2001 : 26)

B-1-3- DST

Mais la France n'as pas arrêté uniquement sur l'interrogatoire elle a créé d'autres dispositif pour rechercher les informations comme DST(le Départements de la Sécurité de Territoire). Il a essayé de rétablir la sécurité en Algérie d'une manière politique éduquée pour mener la révolution, malgré son autorité pour protéger les frontières régionales. Et les responsables français croyaient que l'Algérie comme une partie de la France, et son premier responsable (COURRIERE, 2005 : 13)

B-1--4- Unités militaires

Dans cette période n'a pas été sans des unités militaires pour sélectionner les généraux et leur donner pleine autorité pour établir la sécurité et la stabilité en Algérie, les unités militaires de sortes (*chapeaux bleus et verte*) ont pratiqué la torture au cours des opérations militaires. Après insultes et coups, les suspects étaient transférés au centre de commandement militaire où se trouve un officier du renseignement spécialisé dans les interrogatoires, la torture pratiquée par l'armée française s'étendit à partir de du milieu de l'année 1956. Le 16 avril 1956 Guy Molly² donne l'ordre de recruter tous les réservistes et ainsi les forces françaises en Algérie passeront de 60000 à 500000, ce qui fera prendre un autre sens au phénomène de la torture avec l'implication de jeunes recrues françaises étain impliquée dans les méthodes de torture comme les crimes de l'équipe Naziia. (زبير, 2012 ; 38- 40)

¹ Est un inspecteur général de l'administration, en Algérie.

² Né le 31 décembre 1905, est désigné président du Conseil en janvier 1956. Confronté, lors d'une visite à Alger le 6 février 1956, il a rallié au général de Gaulle en 1958, est nommé ministre d'État en juin, de la même année, Il est décédé le 3 octobre 1975 à Paris. (FRANÇOIS ,ET AUTRE,2012 :320)

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

B-1-5- G.M.P.R

Ce sont des unités réparties dans des zones rurales privées, et la plupart de leur personnel a été recruté parmi les européens algériennes, et leurs rangs comprenaient des recrues algériennes, et ils aidaient des unités militaires et travaillaient pour l'établissement de la sécurité rurale, et ils pratiquaient également la torture en arrêtant des révolutionnaires ou suspect. (زبير, 2012 :40)

B-1-6- SAPI

Il y a aussi un autre dispositif complémentaire de la répression qui créé en 1956 le Service d'Action Psychologique et d'Informations (SAPI), ce service dépendait du ministre de la défense nationale sous la responsabilité du colonel Lacheroy¹. C'est un service destiné à semer le trouble et la confusion dans les esprits de la masse populaire par des moyens de propagande à l'exemple des tracts et également développés :

- ✓ Le BEL : Bureau d'Etudes et de Liaisons (général Jacquin).
- ✓ Le CIG : Centre d'Information Générale.
- ✓ Le CIAP : centre d'Instruction de l'Arme Psychologique.
- ✓ Le CIPCG : centre d'Instruction, de Pacification et de centre Guérilla (NEDJADI, 2007 : 103)

B-2- les diapositifs entre 1957-1961 :

Mais à partir de 1957 la France a changé sa méthode de torture car ses premières méthodes et dispositifs n'ont pas fonctionné contre la fermeté des Algériens. Cette période a vu l'apparition des nouveaux dispositifs et des moyens de torture le plus dangereuse et la torture pratiquée par des institutions et des dispositifs spécialisés qui sont :

B-2-1- Centre de Coordination Inter-armées (C.C.I)

Le CCI contrôle l'action du **DOP** et des **CRA** (NADJADI, 2007, p 244) qui coiffait à Alger tous les centres de renseignements, d'interrogatoires des parachutistes, (COURRIERE, 2005 :142) Ce dispositif a été créé en 1957 en Algérie. Il est lié à une opération de grande envergure pour l'organisation de l'espionnage (برانش, 2010 :247) sous la direction du colonel Godard. Cette organisation était secrète et possède de nombreuses sections dans la capitale.

¹ Etait un officier supérieur de l'armée de terre.

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Sa fondation à Alger. Fondée dans la capitale algérienne en raison de l'assassinat d'*Auden*¹ et *Bumangel*² et l'arrestation de *d'Henry Allag*³ aux mains de la générale *Aussaresse*. Et l'intégration des laboratoires de la police et de l'armée dans un seul appareil a élargi le champ d'action de cette organisation hors d'Alger à l'ensemble du territoire national et a créé des organismes affiliés tels que le **DOP** (زبير, 2007,53-55). donc se transforma au mois de juillet en **DOP** (COURRIER,2005 : 142)

B-2-2-Disposition Opérationnelle de Protection (D.O.P)

C'est un appareil militaire dont la tâche est l'interrogatoire exerce ses fonctions répressives à l'échelle la plus large qui a des antennes dans chaque département se déplace et reçoit les personnes arrêtées, et qui a des lieux destinés à la torture. (زبير, 2012 : 55). Le journal *El Moudjahid* à mentionné dans son numéro 52 paru en 1959, Que le **DOP** qu'il s'agit d'une organisation militaire française qui applique la torture dans ses centres de manière brutale. Et tue fréquemment sans que ses Officiers aient recours à un procès et applique ses actions dans tous régions d'Algérie. (المجاهد, 1957 :12)

C'est une branche du Centre de coordination de la branche militaire dont la Mission est d'éliminer l'Organisation du **FLN**, une organisation militaire dans le contexte de la guerre moderne. (NADJADI, 2007 : 244)

Ce dispositif est supervisé par le Centre de coordination et conjoint, et le **DOP** était l'intérêt le plus important sur lequel s'appuyait le **CCI** pour démanteler les réseaux du Front de libération nationale par tous les moyens disponibles, en particulier la torture dans ses méthodes et formes les plus horribles, anciennes et modernes. Ce centre a été créé par le général Peul Ely (غربي, 2012 :300)

¹ Né le 14 février 1932 en Tunisie et mort en 1957. Il a occupé le poste de professeur adjoint de mathématique à l'Université d'Alger, membre du parti communiste français et combattant anticolonial qui a été torturé et tué par les autorités française intéressés parce qu'il s'est battu pour l'indépendance de l'Algérie. (OULD EL HOCINE ,2009 : 152)

² Né le 23 mai 1919 dans la région de kabyle. Il a obtenu son diplôme d'avocat. Il a acquis un son politique qui lui a permis de se démarquer à la fois au sien du parti populaire et de la conférence islamique. Il a rejoint la vérification de l'UDMA dans les rangs de la Révolution de libération, il travaillait avec Aban Ramadan et s'intéressait à la question des avocats. Il fut arrêté par les coloniales, torturé en secret pendant 43 jours, et mourut sous la torture le 23 mars 1957. (OULD EL HOCINE ,2009 : 56)

³ Né le 20 juillet 1921, et morte 2013. C'est un journaliste française, membre PCF, il s'occupé le poste directeur de journal « *L'Alger républicain* »,

B-2-3- C.R.A

cette dispositif a existé en Algérie se fondent officiellement sur un certain nombre de dispositions l'égalées, c'est sont un organisme implanté dans les agglomérations urbaines et qui ont pour but d'assurer la permanence et l'unité d'action des services, personnes ou unités de renseignement, ils sont à leur tête un chef qui coordonne la recherche des renseignements et les opérations de répression contre l'organisation politico-administrative du **FLN**.

Pour réaliser ces objectifs, le **CRA** de Constantine regroupe

- ✓ L'unité opérationnelle de secteur.
- ✓ Les unités de gendarmeries nationale et mobile.
- ✓ Les SAU.
- ✓ Services civils.(, 2016: 108-109)

Le centre de cet appareil est la ferme « *d'Ameziane* ¹», dans laquelle se tiennent des réunions pour recueillir des informations auprès des sources liées à l'organisation politique et administrative du Front de libération nationale, pour prendre des décisions et orienter les recherches. Dans cette ferme, les suspects qui sont arrêtés sont dirigés. Et ici commence le processus d'interrogatoire, qui est supervisé par l'officier du renseignement, avec différentes méthodes de torture, puisqu'il passe de la méthode la plus simple à la méthode la plus dangereuse chaque fois que le tortionnaire nie et ne répond pas aux questions. (الغالي 2012 : 216-217)

B-2-4- Dispositifs de Protection Urbaine (D.P.U)

Est créée par Robert Lacoste et commandée par le colonel Roger Trinquier, elle a pour recueillir des informations sur l'organisation politique et administrative du l'**FLN** et de remettre les suspects arrêtes aux parachutistes (ليتيم, 2021 : 81).

Ce dispositif a pu arrêter la moitié de la population de la casbah lors de la bataille d'Alger, au cours de laquelle les raids nocturnes étaient fréquentés dans le but de ne pas parvenir à la nouvelle de leur arrestation à leurs collègues, afin de gagner du temps dans leur interrogatoire.

L'une des tâches principales du **DPU** est la formation d'agents au sein des centres de population appelés bleu chauffe, qui ont pour mission de surveiller la population, de recueillir des informations, de dénoncer les personnes liées à de la révolution et de semer la suspicion

¹C'est centre de torture à Constantine, il est considéré comme l'un des lieux les plus connus pour la pratique de la torture pendant la guerre d'Algérie (NAQUET, 2001 : 119)

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

dans les milieux populaires. Les renseignements ont réussi à pénétrer dans l'organisation politique et administrative du Front de libération nationale, à atteindre ses dirigeants et à saisir leurs armes. Ces intérêts ont réussi à récupérer certains éléments ont été transférés à l'administration française par le biais de menaces et de tortures, et ils les ont utilisés pour démanteler les organisations du **FLN**, comme la capitale, où sont tombés les dirigeants de cette organisation, et le Comité de coordination et de mise en œuvre a quitté Alger pour la Tunisie (غربي, 2012 : 297)

B-2-5- D.R.M

Direction des Renseignements Militaire, était considérée comme la plus puissante, rien ne se faisait sans elle, son efficacité était telle que personne n'a pu jusqu'à l'heure actuelle cerner de près ses activités tellement elle agissait sous de prétendues organisations et de sigles différents ; ces éléments agissaient intra et extra territorialement. Toutes ces interventions et ses missions étaient qualifiées de « vrais-faux à l'exemple de la bleuite. il est presque impossible à l'heure actuelle de déterminer avec précision son rôle dans la guerre d'Algérie, pour le motif (secret défense) (NEDJADI, 2007 : 183)

B-3- École d'entraînement à la guerre subversive de Skikda

Avec tous les dispositifs qu'elle a créés, et les facilités qu'elle a fournis pour les tortionnaires et les parachutistes, et tous les moyens et les méthodes de torture et d'interrogatoire des Algériens, ne suffisait face à la fermeté des algériennes sous la torture. Et ne leur donnant pas des informations importantes. Donc la France a décidé de désigne un centre d'entraînement de la guérilla à Skikda. du la wilaya II .cette caserne était un centre officiel de formation à la torture et une administration l'éducation y était programmé et des cours de formation à la torture étaient active par des spécialistes dans l'art de la torture et expliquent que la torture est un moyen de guerre unifié utilisé par les officiers et les généraux pour faire des pression sur les victimes pour obtenir des informations qu'elle soit correcte ou non. (NEDJADI, 2007 : 183-184)

Les références historique s'accordent à dire que le 11 mai 1958 est la date officielle de l'ouverture de l'école. Elle est pour l'objet d'étudiées les réactions des interrogateurs soigneusement de la part des spécialistes des méthodes et sa psychologie (شريطواخرون, 1985 : 305).

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

L'école porte le nom de Jeanne d'Arc, après Sainte Françoise qui s'occupe une place dans la mémoire des français comme un symbole de courage et de défi .à travers son aide au roi Charles VII dans ses guerres contre les anglais, elle été soumise aux formes les plus sévères de torture lors de son interrogatoire, et alors qu'elle n'a fourni aucune informations elle a été brûlée vive à l'âge de 19 ans . L'administration française a choisi le nom Jeanne d'Arc pour motiver les soldats à adhérer au principe de la victoire, quels que soient les sacrifices. Et un message clair pour les soldats de la nécessité de suivre des Anglais en interrogatoire et torturant les Algérien selon les méthodes et les formes qu'ils reçoivent dans cette école par des spécialistes de l'art de la torture(قاصري, 2017: 216).

Depuis sa création la torture devenue un dans le sens où l'on considéré un autre types de torture, une torture systématique et soigneusement étudiée, qui se déroule selon des conditions liées au bourreau et la victime. Le bourreau doit obtenir des informations par plusieurs manières et mécanismes sans la victime mourant ou montrant des signes de torture pendant le processus (قاصري, 2017 ; 218) d'interrogatoire et Raphaëlle Branche rapporte qua l'officier du renseignement. (برانش, 2010, 346)

LAZREGUE Marnia à mentionne dans son livre « *la torture et le décline de l'empire de la ville d'Algérie à Baghdâd* » les conditions que doivent remplir les superviseurs du processus de torture et d'interrogatoire, que sont :

- Qu'il soit propre
- Qu'il soit ne pas être fait devant les militaires.
- Qu'il doit être mené par un officier responsable.
- Qu'il soit humainement, cela signifie qu'il se termine dès que la victime parle de l'information.
- Etre humain et ne pas laisser de traces, et ici, le bourreau au droit d'utiliser la méthode de l'eau et de l'électricité. (لزرق, 2011 : 160)

Quant à l'application, elles sont dépouillées de toute signification de nature humaine et ne respectent aucune de ces conditions. Selon un rapport publié en 1961 dans le journal français *témoigne chrétien*, un rédacteur en chef du journal s'est entretenu avec quatre officiers français, qui ont chacun passé une année dans la guerre d'Algérie et ont servi en tant que commandants dans des zones d'opérations militaires. Elle dit que l'instruction la plus importante donnée par l'école Jeanne d'Arc est que la torture doit être propre, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas laisser des traces sur le corps et que la torture prend fin lorsque le tortionnaire dit ce qui lui est demandé.

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Donc, pendant la guerre de libération en Algérie, la torture a été pratiquée de manière systématique et organisée par les institutions françaises. Différentes institutions, telles que la police, la gendarmerie, les services de renseignement et les unités militaires, étaient impliquées dans les interrogatoires et la torture des prisonniers. Ces méthodes de torture, qu'elles soient physiques ou psychologiques, visaient à obtenir des aveux et des informations des détenus. Les victimes ont souffert de sévices corporels et de traumatismes psychologiques importants. Ces actes de torture étaient perpétrés dans le but de réprimer la révolution algérienne et de contrôler l'opposition.

C. Les branches administratives Françaises :

Comme les appareils militaires précédents tels que la police et la gendarmerie, que nous avons déjà vu observer, utilisés par l'armée coloniale pour généraliser la torture et la déployer dans les villes et les campagnes afin d'arrêter et d'interroger les Algériens, l'administration française a également élaboré, d'un point de vue administratif, la création de certaines branches. Cependant, cette fois-ci, il ne s'agit pas d'un dispositif ou d'un endroit visant les Algériens, mais plutôt d'une administration qui s'aligne sur leurs aspirations et leurs besoins sociaux et civils, dans le but de les séduire de manière indirecte, c'est-à-dire avec des objectifs dissimulés. J'ai donc estimé qu'il était nécessaire d'aller plus profondément dans la compréhension des branches administratives coloniales la SAS et les Harkis, ainsi que de comprendre à quel point ils étaient dangereux pour briser la détermination du peuple algérien, car ils sont considérés comme l'une des stratégies coloniales les plus redoutables auxquelles la révolution de libération a dû faire face.

C-1- la SAS

L'idée de créer les Services Administratifs Spécialisés (SAS) est venue à la suite de l'échec du contrôle des troubles en Algérie, de l'absence de communication entre l'administration française et les Algériens, ainsi que du manque d'administration locale et d'informations pour remporter la victoire militaire. Il était évident que la réussite nécessitait la mise en place d'un système administratif efficace qui rétablirait la confiance des habitants et les inciterait à appliquer les réformes promises¹ par Jacques Soustelle¹. (BATTACHE, 2023 :234)

¹Les réformes ; C'est un projet réformiste que Jacques Soustelle propose le 27 décembre 1955, dans lequel il s'appuie sur son projet d'intégration, c'est-à-dire l'égalité entre Algériens et colons en droits et devoirs sans discrimination raciale ou religieuse. Et la réconciliation et la question du système municipal et la mise en place de services administratifs spécialisés dans le but de créer une troisième force d'Algériens et de quitter l'Algérie

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Jacques Soustelle a commencé à mettre cette idée en œuvre le 30 avril 1955, en créant une structure de commandement militaire et civile dans la région de l'Aurès, et en nommant *Parlangr* à sa tête, chargé de superviser toutes les équipes militaires. Soustelle a donné l'ordre à *Parlangr* de former une unité modèle composée de 14 officiers des Affaires civiles et de 9 officiers des Affaires sahariennes. Ils étaient sélectionnés par l'administration française pour représenter la France partout où ils se trouvaient, étant des experts administratifs capables de faire face aux difficultés variées. Certains étaient originaires des régions sahariennes de l'Algérie, tandis que d'autres étaient des recrues et des officiers issus de différentes formations de l'armée française. (زوای، 2013 : 149-150)

C'est ainsi que l'idée de former ces Services de la (SAS) a pris forme, apparaissant officiellement dans les documents français pour la première fois dans la décision signée par Jacques Soustelle le 26 septembre 1956. (BATTACHE, 2023, 235)

L'article 4 de cette décision a clarifié les tâches des services administratifs spécialisés, qui ont transféré les pouvoirs des civils administratifs aux militaires. Après l'émission du décret du 8 juillet 1957, les pouvoirs des officiers ont été élargis de telle manière que le chef de circonscription ou de district représentait désormais un lien de communication entre le chef de district et le maire. Ainsi, entre 1955 et 1956, le nombre de bureaux est passé de 30 à 490, selon les statistiques publiées par la France au troisième bureau. En 1961, le nombre de bureaux est estimé à 700 services. (اول نوفمبر، 2021 : 09)

C-1-1- Système de la SAS

Chaque service dans le système SAS se compose de plusieurs membres, chacun ayant un rôle spécifique et contribuant au fonctionnement global du service. Voici les différents membres et leurs responsabilités :

- ✓ Le chef du service : Il est le responsable principal du service. Il assure la direction générale de l'équipe et coordonne les activités des autres membres.
- ✓ Le sous-chef du service : Il occupe généralement le poste de sous-officier dans l'armée française. Il est désigné comme l'adjoint du chef du service et l'assiste dans ses fonctions.

française. Et réformer la question du système municipal et créer des services administratifs spécialisés dans le but de créer une troisième force d'Algériens et de laisser l'Algérie à la française. (شيبوب و اخرون، 2019 : 222-227)

¹ Jacques Soustelle : Gouverneur général de l'Algérie en 1955.

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

- ✓ Les superviseurs des affaires algériennes : Ces membres sont responsables de tâches de supervision spécifiques liées aux affaires financières et aux communications. Leur rôle comprend la traduction de documents financiers.
- ✓ Les membres français, les assistants sociaux et les conseillers : Ce groupe de membres est chargé de faciliter la communication et l'intégration des Algériens dans la vie européenne. Ils établissent des contacts avec les Algériens. (غربي, 2012 : 177-178)
- ✓ L'équipe de protection du service et de ses membres : Pour assurer la sécurité du service et de ses membres, une équipe de protection est formée. Elle est généralement composée de 30 à 50 membres recrutés et formés par le chef du service. Leur responsabilité est de protéger le service et ses membres contre d'éventuels problèmes ou menaces.
- ✓ L'équipement matériel : Le service SAS dispose d'un ensemble d'équipements matériels essentiels pour mener à bien ses missions. Cela inclut des véhicules, tels que des voitures et des camions, des équipements de communication et des armes nécessaires pour assurer la sécurité et la fonctionnalité du service. (قليل, 2013 : 117-118)

Et lorsque nous parlons de la méthodologie et du système des services administratifs spéciaux, nous ne pouvons pas ignorer leurs lieux de présence. Nous pouvons les trouver dans des fermes fortifiées, des hameaux, des villages et même dans des bâtiments réaménagés pour répondre aux besoins des services. Ils sont généralement gérés par une branche spéciale relevant des affaires civiles et comprennent souvent un ensemble de services, tels que des écoles, des centres de formation, des salles d'examen et de traitement, supervisés par des médecins, des bureaux de poste, des marchés, des logements familiaux pour le personnel, et des centres administratifs et agricoles. (واري, 2010 : 96)

Les officiers des affaires civiles, parmi les volontaires de l'armée française, sont soumis à des tests pour une durée de 6 mois à 3 ans, renouvelables. Ces officiers reçoivent une formation administrative spécialisée en langue arabe, en dialectes locaux, ainsi que des cours de sociologie et d'islam. Cela vise à les doter des compétences nécessaires pour interagir et communiquer efficacement avec les communautés locales, ainsi que pour comprendre les défis sociaux et culturels auxquels ils sont confrontés. (COURRIÈRE, 1975 : 80)

La mission des services administratifs spéciaux consiste à assurer la liaison entre les autorités locales et les habitants, ainsi qu'à fournir les services et le soutien nécessaires pour garantir la stabilité des communautés concernées. Grâce à une formation spécialisée et à une

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

attention portée à la langue et à la culture locale, les officiers peuvent jouer un rôle actif dans la communication et la coopération avec les habitants locaux, répondant ainsi à leurs besoins variés. (واري, 2010 : 97)

Il y a la deuxième catégorie de volontaires composée d'officiers qui ont participé à la guerre sino-indienne. Ils ont exploité leur défaite face aux bandes armées et ont utilisé les principes de la destruction révolutionnaire, comprenant l'importance des interactions avec la population en tant que forme de conflit. Leur objectif principal était d'exploiter cette expérience pour réussir en Algérie.

Ensuite, il y a la troisième catégorie de volontaires fournie par des experts en langue arabe et sur le terrain. Ils viennent du Maroc et travaillent en tant que volontaires en raison de leur expertise facilitant la communication avec la population.

La quatrième catégorie peut être qualifiée d'idéalistes. Leur mission est d'aider la population sur le plan spirituel. Ils sont considérés comme la troupe éclairer SAS.

Ensuite, il y a la cinquième catégorie qui comprend les réservistes ayant servi dans des unités de combat en Algérie et qui souhaitent continuer à se battre contre le Front de libération nationale par d'autres moyens.

La sixième catégorie est constituée de personnes qui ont rejoint des équipes administratives pour de mauvaises raisons ou à cause de la propagande. Elle comprend des comptables, des employés de banque, des agents d'assurance et des représentants commerciaux.

Enfin, il y a des officiers attachés aux rangs des équipes administratives spécialisées, mais qui conservent leurs postes d'officiers et d'unités de combat. (فريقور, 2013 :40-43)

C-1-2-Les missions des services administratifs spécialisés

L'armée française et des administrations spéciales ont été créées pour combattre la révolution par des moyens d'administrative et psychologique et pour gagner les intérêts du peuple et des autres citoyens. Elle est dirigée par des officiers spécialisés qui font semblant d'être gentils et humains avec l'aide des citoyens et travaillent à les débarrasser de la punition dans le but de gagner leur confiance comme moyen d'obtenir les informations nécessaire des voleurs dans la distribution de l'alimentation est celle de ceux qui ont besoin et veulent

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

obtenir de la nourriture pour l'utiliser à des fins qui servent les intérêts de la France contre la révolution.. (بوعزيز, 2004 : 191-192)

C-1-2-1-Administratives

Parmi les tâches administratives des SAS définis par les autorités françaises, on compte le recensement de la population et la facilitation de leur accès aux services administratifs pour obtenir les documents nécessaires. De plus, l'officier SAS représente le bureau du service militaire, étant responsable de la distribution des convocations du service de recrutement aux personnes concernées. Les tâches administratives s'intéressent également aux questions fiscales. Par exemple, à TazmaltAbacha, le receveur en personne se rend aux bureaux spécialisés des services administratifs pour percevoir les impôts.

Les tâches administratives sont également concernées par leurs relations avec la population, notamment dans les domaines des plaintes et de leur traitement. Les officiers sont autorisés à exercer la fonction d'officier de police judiciaire, où la plupart des officiers des unités spécialisées traitaient les plaintes sans être accrédités par la police judiciaire. Ils traitaient également les conflits, par exemple entre familles ou individus (فرقور, 2013: 55-67).

Parmi les autres tâches administratives confiées aux services, on trouve la préparation des élections générales et municipales, ainsi que l'encouragement des habitants à y participer en utilisant divers moyens d'incitation et de dissuasion disponibles. Aussi le gouvernement français a rapidement établi des antennes administratives polyvalentes dans les centres des services administratifs spécialisés, où sont annoncés les décès et les naissances, où l'on délivre des cartes d'identité, où l'on traite les demandes de prêts agricoles, où l'on reçoit les pensions de retraite et où l'on règle les situations des anciens combattants

Les services administratifs spécialisés sont également chargés de coordonner et d'organiser les efforts de développement des zones rurales et urbaines. Ils travaillent à la réalisation du développement durable, à la promotion de l'infrastructure et à la fourniture de services publics aux habitants, tels que les écoles, les hôpitaux et autres installations publiques.

De plus, les services administratifs spécialisés veillent à assurer la sécurité des citoyens. Ils mettent en œuvre des mesures de protection civile et collaborent avec la police et d'autres forces de sécurité pour maintenir l'ordre et lutter contre la criminalité.

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Ainsi, les services administratifs spécialisés jouent un rôle essentiel dans la structure administrative pendant la révolution de libération. Ils organisent les affaires administratives, fournissent des services aux habitants, favorisent le développement des communautés et garantissent la sécurité et la stabilité. (غربي, التعذيب ووسائله خلال الثورة, 2013 : 116-120)

C-1-2-2- Sociales et Éducatives

La SAS a joué un rôle social et éducatif crucial en assurant le bien-être de la population pendant la période de la révolution de libération. Elle a mis en place des centres de santé modernes pour offrir des soins médicaux aux habitants et distribuer des denrées alimentaires afin d'alléger les besoins et les pressions économiques. De plus, elle a créé des écoles et des centres de formation professionnelle spécialisés pour doter les jeunes des compétences nécessaires et les guider dans le service national.

Cette noble mission n'a pas été limitée aux hommes seulement, mais elle s'est également étendue aux femmes algériennes en établissant des centres dédiés à la prise en charge et au développement des questions féminines. En fournissant un soutien et une assistance, elle a contribué à renforcer le statut des femmes et à leur permettre de participer activement au processus de construction nationale.

Grâce à ces efforts sociaux et éducatifs, une amélioration tangible de la qualité de vie et des opportunités de développement a été réalisée pour la société pendant cette période cruciale. La SAS a été un véritable partenaire dans le renforcement des capacités humaines et la construction d'une société avancée et stable. (غربي, 2012 : 180-181)

C-1-2-3- Les missions militaires

Les tâches des SAS ne se limitaient pas seulement aux responsabilités civiles mentionnées précédemment, mais englobaient également des aspects militaires. L'objectif était de surveiller les Algériens, de collecter des informations et des nouvelles). Ils étaient également chargés de démanteler l'organisation politique et administrative établie par le FLN parmi la population, et d'encourager les Algériens à se joindre individuellement et collectivement à la France. De plus, ils collaboraient avec l'armée française dans les opérations militaires et établissaient des embuscades pour les unités du **FLN**, car l'officier des SAS était un conseiller pour les autorités militaires. Pour atteindre cet objectif, des groupes de forces supplétives étaient placés sous leur commandement. (قرقور, 2013 ; 137)

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

C-1-3- La position de la révolution vis-à-vis des services administratifs spéciaux

Après que le FLN ait déclaré le danger et le risque de la SAS et de ces services sur la révolution, elle s'est rapidement opposée aux campagnes de propagande semant le doute et la méfiance chez les Algériens. La première réponse a été donnée le 24 mai 1955, suite à l'assassinat de l'administrateur français Dupuyet à la saisie de ses documents par le Bachir Shihani¹. Des équipes de commandos permanents ont été formées pour éliminer les officiers français collaborant avec ces services au sein de la population algérienne et pour empêcher les contacts entre les habitants et ces services, notamment en refusant de participer aux élections. Le FLN n'a pas seulement limité ses mesures à cela, il a intensifié les attaques contre les services et les cibles à caractère économique et social qu'ils avaient établies. Des opérations militaires ont été menées et des embuscades ont été dressées contre les entrepôts chargés de protéger les tours de ces services. Par ailleurs, des conseils populaires ont été créés pour sensibiliser au danger de la propagande française.

En ce qui concerne les pertes matérielles et humaines infligées à ces services par la révolution, le nombre d'officiers tués depuis leur création jusqu'en 1960 s'élevait à 77. Quant aux éléments des entrepôts, leur nombre s'élevait à (التعذيب ووسائله خلال ثورة 1954-196, غربي, 441).

En conclusion la SAS est un instrument essentiel de la guerre, auquel l'armée française attache une grande importance. L'objectif principal de la création ce groupe est d'isoler les populations rurales algériennes du FLN et de rompre l'unité, la fraternité et la solidarité. La population rurale et le front ont adopté des mesures répressives et des restrictions terribles dans le suivi des mouvements des citoyens et cette équipe est devenue les yeux ouverts de l'armée française en arrêtant les militants et les suspects et en les remettants aux autorités compétentes. Pendant l'interrogatoire.

C-2- Les harkis

Malek Mortada définit dans son livre le terme harkis comme un mot appliqué à tout traître algérien qui a rejoint les rangs de l'occupation française. Les harkis étaient l'un des groupes les plus dangereux qui ont connu sur la révolution de libération, car le plus grand nombre d'entre eux vivent avec le peuple ce qui rendait très difficile de découvrir leurs affaires (مرتاض, 2010 : 43).

¹Né le 22/04/1929, mort le 23/10/1955 dans les Aurès, il rejoint le PPA en 1942 c'est lui qui dirigerait le groupe d'insurgés lors de la embuscade de 01 novembre 1954, il est principal adjoint de Moustafa Ben Boulaid.

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Depuis la révolution des algériennes les harkis ont commencé être composée, surtout après l'arrivée de De Gaulle au pouvoir en 1958 et ils commencèrent à se développer, leur nombre double et leurs missions au sein des forces françaises sont multiples. Ils ont assumé la responsabilité d'abuser du peuple et commettre les crimes les plus odieux contre eux sur les ordres de leurs maîtres coloniaux.

Il s'agit d'un groupe qui ils posent une tenue des Moudjahidines, demandé de l'aide des informations, après avoir leurs réponse, révèlent leurs vérité. ils sont précipités dans les villages et les maisons, puis ils sont insulté l'honneur des femmes, brûlent des maisons et volent ce qu'ils pouvaient trouver de vêtements, des bijoux, et de nourriture et sont torturé par divers moyens. (بو عزيز, 2004, 132-193)

Selon la revue du 1^{er} novembre, qui indique dans son numéro 190, sous le titre crimes à ne pas oublier, les Harkis ou traîtres sont groupe recruté par la France contre les révolutionnaires algériens, ils commettent donc toutes sortes de tortures et crimes plus que l'occupant lui-même et arrêter les suspects, non seulement cela. Mais ils vont plus loin, ils calomniaient les femmes auprès des autorités françaises parce qu'ils refusaient des épouser, et certains d'entre eux les harcelaient et les agressaient en représailles contre leurs maris mentionner que les harkis n'a pas abandonné le processus d'interrogatoires. viols tortures, actes honteux et les forcer à commettre des actes obscènes avec des soldats français ou des collègues détenus. (اول نوفمبر, 2021 : 8)

Le comportement criminel des harkis s'est étendu à la sophistication du meurtre de femmes, comme l'un d'entre eux a raconté que harkis dans les environs du trône « d'Omme – Nahl » à Skikda qui avait l'habitude d'ouvrir le ventre des femmes enceintes après avoir parlé avec leurs compagnons criminels sur le sexe du fœtus, et ils sont morts d'une manière très horrible

Les harkis ils rater l'une des plus grandes difficultés rencontrées par la révolution algérienne au cours de la révolution elle s'est engagée à les exposer et à les éliminer, et à laisser les gens se cacher dans les rues des villes, des campagnes, des marchés jusqu'à ce qu'ils soient exterminés. (Besnaci-lancou, F, 2012 :20)

3- Le fondement juridique de la torture

Le fondement juridique de la torture repose sur la perspective juridique qui consiste à introduire certaines lois permettant la facilitation de la pratique de la torture en Algérie. Cette approche s'est développée au début de la révolution, suite à l'expansion des activités des insurgés à travers tout le pays. L'administration française a considéré ces actes comme de simples actes de sabotage perpétrés par des éléments hors-la-loi. N'étant pas en mesure de contrôler ces opérations, elle a alors promulgué diverses lois. Il est donc essentiel de comprendre le contenu de ces lois perçues par la France comme étant la seule solution pour faire face à la prise de conscience nationale du peuple algérien et parvenir à un accord visant à expulser l'occupation française de l'Algérie.

La mise en œuvre des dernières mesures de préservation de l'Algérie a commencé après la nomination de Jacques Soustelle¹ en tant que gouverneur général du pays, choix considéré comme adéquat par les autorités coloniales pour les mettre en œuvre, il a commencé d'appliquer les lois suivantes :

A. La loi de L'Etat d'urgence

Le gouvernement français a pris un ensemble de mesures juridiques, telles que *l'état d'urgence*, qui est considéré comme l'une des mesures les plus graves prises par la France pour faire face à la révolution (قبائلي, 2008 : 169) Il était difficile de dominer le courant révolutionnaire qui est devenu évident que les Algériens, qui ressentaient l'injustice s'étaient mis d'accord entre eux pour éliminer le régime colonial dans leur pays. Elle a décidé de d'utiliser certaines lois pour forcer les Algériens à accepter la domination française et la politique d'occupations, et gouvernement française a demandé au Parlement français d'adopter une législation spéciale de plus en plus dangereuse, elle choisit d'appliquée les lois du passé pendant la 2èmé guerre mondiale contre l'Allemand le 15 mars 1955 et se réunit en conseil des ministres et décidé d'appliquer loi 11 juillet 1938 sur la préparation de la guerre, qui s'appelle « *Etat D'urgence* ».

¹ C'est un intellectuelle français a occupé plusieurs postes avant d'être nommé gouverneur général de l'Algérie dans le gouvernement de Mendès France le 25 janvier 1955. Cependant, il n'a pu prendre ses fonctions que le 15 fevrier après sa promotion par Edgar Faure Il était en faveur de l'intégration économique et soutenait la répression. Il croyait fermement que l'Algérie devait rester française et s'est efforcé de la sauver et de la rénover. Il est apparu comme une sorte de "sauveur" de la situation française en mettant en œuvre son plan visant à éliminer la révolution et à entreprendre des réformes radicales (قندل, 390)

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Il convient de mentionner que cette loi n'est pas nouvelle. La France l'a déjà appliquée lors de la « *Troisième République* » en 1873 pour faire face aux guerres, comme ils l'ont décidé lors de cette conférence en imposant la nécessité d'utiliser la rigueur pour éliminer la révolution. Ils ont également envoyé de nouvelles équipes de gendarmes en Algérie, en particulier après l'échec de l'opération Violet¹ et Véronique². (بومالي, SD : 160-161)Après la détérioration de la situation sécuritaire et militaire en raison des dommages considérables causés par les révolutionnaires, la France, sous le règne d'Edgar-Faure³pour dénoncé la loi d'état d'urgence (غربي, 2009 : 267)

A promulgué cette loi dans le but de réprimer la révolution. Cette mesure a été officiellement appliquée en Algérie en 1955, quelques mois seulement après le déclenchement de la révolution, ce qui a entraîné des conséquences difficiles et une intensification des arrestations et des tortures. Il est donc nécessaire de comprendre la nature de cette loi et son contenu.

Les définitions de l'état d'urgence varient parmi les historiens. Dans son livre "*La France et la révolution algérienne 1954-1962*", de l'auteur Ghali Gharbi présente une définition de l'état d'urgence comme étant un ensemble de mesures juridiques arbitraires visant à réprimer et éliminer la révolution dès le départ, avant qu'il ne devienne impossible de la résoudre. L'auteur mentionne que la loi sur le siège qui a été promulguée en 1949 était le modèle initial qui a été utilisé par la France en cas d'état d'urgence, mais les autorités françaises l'ont modifiée pour le rendre adapté aux exigences de la période qu'ils affrontaient. (غربي, 2012 : 267)

Cependant, l'autre part Mohammad-EL-Tahar Latrash estime que l'Etat d'Urgence 1955 n'est qu'une simple arrestation emprisonnement. On peut dire que c'est le procès de tout personne suspectée ou qu'elle appartient ou sympathise avec la révolution et ceci et une dédicace aux actions arbitraires menées par les services de sécurité civile et militaire (لطرش, 1984 : 93)

Et l'on trouve une autre définition selon laquelle l'état d'Urgence est une nouvelle mesure juridique prise éviter de recourir à l'état de siège prévu par les dispositions de la constitutions lors de l'entrée en guerre ou lorsque l'armée se révolte (الزبيري, 1999 : 23)

¹ C'est une opération militaire, appliqué par la France dans la région l'Aurès en 1956.

² C'est opération a été appliqué par l'armée française en 1957.

³Né 18/08/1908 à Béziers, est un homme d'état Français, ministre ay sien de nombreux gouvernements. Mort le 30/03/1988 à paris.

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Dans son article "*La loi sur l'état d'urgence de 1955*", Qbayli Amal adopte une autre approche pour définir la loi sur l'état d'urgence en le considérant comme étant équivalente à l'état de siège. Elle fait partie des mesures spéciales d'exception qui impliquent la réduction et la suspension de l'exercice de certains droits, ainsi que la limitation temporaire des libertés individuelles. Elle implique également le transfert des pouvoirs de l'administration civile aux autorités militaires. La compétence de l'armée réside dans le maintien de l'ordre et de la sécurité, tandis que les forces de sécurité intérieure, c'est-à-dire la police, interviennent dans le cadre général du maintien de l'ordre intérieur et extérieur. (قبایلی, 2008 : 169)

Il en découle donc que l'état d'urgence fait partie des lois d'exception accordées aux autorités administratives et militaires. Il est similaire à la loi sur l'état de siège, mais la différence réside dans le fait que le premier élargit les pouvoirs des autorités administratives, tandis que le second élargit les pouvoirs des autorités françaises. La déclaration de l'état d'urgence avait pour objectif de faire face à la révolution dans les délais les plus brefs, ce qui en fait l'une des mesures les plus dangereuses appliquées en Algérie. (زبير, 2012 : 203)

A-1- Les raisons de l'émission

La loi du 3 avril 1955 sous le numéro 55-385, a été promulguée le 3 avril 1955 et concerne l'application de l'état d'urgence en Algérie. (قبایلی, 2008 : 172). Elle a été au début appliquée dans les régions des kabyles, de l'Aurès et de l'est de la province de Constantine en raison de l'intensification de la révolution, puis elle s'est progressivement étendue à l'ensemble du territoire national. Son objectif était de poursuivre la répression, le terrorisme et l'influence sur la révolution (بوعزیز, 2009 : 205)

La promulgation de la loi sur l'état d'urgence a des raisons d'application et divers objectifs, et nous les mentionnons, voici les objectifs :

- ✓ Échec des tentatives françaises pour arrêter l'incendie de la révolution algérienne, en particulier avant les attaques du 20 août 1955, qui ont fait échouer toutes les prévisions de l'administration française.
- ✓ Échec de tous les plans coloniaux militaires qu'ils avaient programmés après avoir cru que l'Algérie faisait partie de la France.
- ✓ La perte de l'Algérie entraîne la détérioration du système économique français, car il dépend principalement de l'économie franco-algérienne.
- ✓ L'absence de la France en Algérie entraîne la propagation du chaos et des principes de l'opposition à la civilisation européenne.

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

- ✓ Échec à convaincre le peuple algérien que la révolution verte était dirigée contre eux, ce qui a conduit à des arrestations. (قبائلي, 2008 : 174-177)

A-2- Le contenu

- **Art 1** L'état d'urgence peut être déclaré sur tout ou partie du territoire de l'Algérie ou département d'outre-mer, soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit en cas d'événements présentant, par leur gravité, le caractère de calamité. (الزبيري, 1999 : 24)
- **Art 2** L'état d'urgence ne peut être déclaré que par la loi, sa loi détermine les circonscriptions territoriales, les zones où l'état d'urgence sera appliqué.
- **Art 3** La loi fixe la durée de l'état d'urgence qui ne peut être prolongée que par une loi nouvelle, dans le cas d'émission du gouvernement, il doit demander la confirmation par le parlement de la loi déclarant l'état d'urgence.
- **Art 4** En cas de dissolution de l'Assemblée nationale, la loi ayant déclaré l'état d'urgence (إفينوو الاخرون, 2013 : 221)
- **Art 5** La déclaration de l'état d'urgence donne pouvoir au préfet dont le département se trouve en tout ou partie compris dans une circonscription prévue à l'article de :
 - 1° d'interdire la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux et aux heures fixés par arrêté.
 - 2° d'instituer, par arrêté des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé.
 - 3° d'interdire le séjour dans tout ou partie du département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics.

L'application de l'état d'urgence en Algérie vise uniquement à paralyser le mouvement de la révolution algérienne, réprimer l'activité des révolutionnaires et les mettre à l'arrêt, quelles que soient les méthodes utilisées. Cela offre l'occasion de restreindre les libertés individuelles et collectives afin de prévenir toute expansion interne ou externe des actions du **FLN**.

(BOUZAHER, 2007 : 232-236)

Dans le cadre de ce qui est connu sous le nom de répression du peuple algérien pendant cette guerre, des mesures telles que le couvre-feu, l'interdiction de résidence et la création de zones interdites ont été prises, ainsi que la limitation des libertés individuelles. Ces méthodes constituent des violations des droits de l'individu du peuple algérien.

B. La loi de Couvre-feu

Les autorités françaises, dans leur politique répressive, ne se sont pas contentées d'appliquer la loi de l'état d'urgence. Elles ont également mis en place une opération de couvre-feu, qui incluait toutes les villes et les villages en Algérie, et cette mesure a perduré jusqu'à l'indépendance. Initialement, elle était utilisée temporairement à des fins d'inspection, par exemple, mais elle est devenue une mesure constante imposée du coucher au lever du soleil, ainsi que sur les routes principales. Tout citoyen enfreignant ce couvre-feu risquait d'être tué par les forces militaires. Quant aux routes secondaires, elles ne pouvaient être empruntées qu'avec une autorisation délivrée par les autorités administratives la **SAS** (بومالي, 36-37), Cette loi a également été appliquée outre-mer, c'est-à-dire à Paris, où le gouvernement français a décidé d'interdire aux Algériens de circuler entre 20h30 et 5h du matin (بوزيان , 2002 :46). Cette mesure a été rejetée par la **FLN** le 5 octobre, mais le gouvernement français l'a mise en œuvre le jour suivant, c'est-à-dire le 6 octobre 1961. Maurice Papon¹ a été chargé de son exécution. (بو عزيز , 2009 : 215)

Rachid Zebir mentionne dans son livre "*Les Crimes dans le wilaya IV*" le couvre-feu en tant que loi de surveillance des mouvements des Algériens, appliquée dans le cadre de la guerre moderne en France. Ces mesures comprennent la limitation des déplacements aux heures spécifiées par l'émission de plusieurs lois d'exception, ainsi que l'application de la politique d'exil et de résidence forcée. Elles font partie des mesures dangereuses qui entravent la liberté individuelle et constituent des crimes contre l'humanité. La loi de couvre-feu a été promulguée après la mise en place de l'état d'urgence en 1955 en Algérie, interdisant les déplacements ou les mouvements à l'extérieur pendant la nuit, et leurs déplacements diurnes sont surveillés par les services de sécurité. Dans les zones rurales, il faut obtenir une autorisation de la **SAS** ou de la gendarmerie, quelle que soit la raison, et les visites entre proches sont même limitées voire interdites. (زبير , 2012 : 259)

¹Maurice Papon : Né le 03/09/1910, Nommé par le général De Gaulle ancien commissaire police à Paris en 1958, il est responsable des crimes du 17 octobre 1961 à Paris contre les Algériens. (بوزيان , 2009 : 31)

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

C. Le principe de la responsabilité collective et les zones interdites

Est une doctrine juridique qui est appliquée de manière spécifique aux populations rurales, notamment par les lois de guerre françaises. Il implique de rendre collectivement responsables les habitants des zones rurales qui sont des lieux où les combattants indépendantistes sont présents. Ainsi, la punition est collective, en contradiction avec le principe du droit international qui stipule que la responsabilité doit être individuelle et non collective. (بومالي, SD, 172-173)

Et le principe de la responsabilité collective intervient après les actes de résistance et de guérilla menés par les révolutionnaires et les combattants contre les forces coloniales, qui à leur tour réagissent en punissant collectivement les villages et les communautés. Ainsi, la responsabilité est attribuée collectivement plutôt qu'individuellement. De plus, ces mesures incluent l'imposition de taxes financières aux individus et aux collectivités pour compenser les pertes subies et réparer les dommages causés (شريط و اخرون, 1958 : 298)

Les zones interdites Pendant les mesures précédentes prises pour faire face à l'avancement et au succès de la révolution, un autre crime encore plus atroce a été commis, à savoir l'évacuation des habitants de leurs régions dans le cadre de ce qu'on appelle les zones interdites. Les leaders militaires français ont mis en œuvre ces mesures dans la région de l'Aurès, et elles se sont étendues avec la propagation de la révolution algérienne, entraînant l'existence de zones interdites dans les wilayas d'Oran, de Kabylie et du Nord Constantinois.(المجاهد, 1958 : 10) cette politique a commencé le 12 Novembre 1954 avec le principe de Tirez sur tout ce qui bouge en ouvrant le feu sur ceux qui se déplacent ou se promènent. (بو الصفصاف, 1998 : 53)

L'administration coloniale s'est concentrée sur la région de l'Aurès car le calme se détériorait dans toute l'Algérie, à l'exception de cette région qui connaissait quelques troubles

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Les autorités françaises ont procédé à l'évacuation des habitants de leurs zones de résidence dans le but d'éloigner le peuple de la révolution.(كورناتون, 2013 : 140)

Les zones interdites sont définies par Rachid Zobir dans son livre intitulé "*Les Crimes dans la Wilaya IV*" comme étant ces vastes zones géographiques interdites à toute activité humaine (résidence, exploitation, déplacement). L'apparition et la création des zones interdites en Algérie ont coïncidé avec la révolution délibération, plus précisément après l'adoption de la loi de *L'état D'urgence* le 3 avril 1955, en particulier dans son cinquième article et le premier et le troisième paragraphe qui stipulent l'interdiction de résidence dans toute partie ou province (زبير, 2012 :253)

Comme nous le trouvons également d'autre part Djoudi ATTOUMI définir des zones interdites « *un ensemble de village de douars, plus exactement un territoire déterminé où toute forme de vie humaine.* »était proscrit et considérée par l'armée coloniale française, les soldats tirent sans sommation sur tout ce qui bouge (ATTOUMI, 2006 : 332)

La zone interdite est également connue comme un endroit où personne n'est autorisé à être présent, et où le tir est immédiat. Toutes les armes à feu, aériennes et terrestres sont autorisées contre un individu ou un groupe de personnes, ainsi que dans toutes les zones suspectes (ناصر, 2020 : 04))

En vérité, la politique des zones interdites remonte à la conquête française de 1830. Face à la résistance des populations, l'armée coloniale brûlait tout sur son passage et rasait les villages résistants dont les populations se sont repliées vers les montagnes. Avec la politique du Cantonement de 1863, les populations sont expulsées de leurs terres qui étaient considérées comme les meilleures pour les attribuer aux nouveaux colons fraîchement débarqués. Puis dans un passé récent, lors des événements de mai 1945 où pendant la révolte des populations de l'Est algérien, l'armée a pratiqué la politique de la terre brûlée. Des dizaines de mechtas ont été bombardées et incendiées. Cette situation allait encore aggraver la misère des populations. (ATTOUMI, 2008 : 225).

Ahmed-BOUMALI à mentionne dans son livre « *Stratégie de la révolution algérienne dans sa première étape* » que la première décision qui a conduit à l'existence des *Zones Interdites* en Algérie a été prise quelques jours seulement après le déclenchement de la révolution de libération. Les avions français ont survolé les montagnes de l'Aurès, visant les habitants estimés à 200 000 personnes, larguant des tracts ordonnant l'évacuation de la région et la direction vers des centres spécifiques pendant une période de trois jours. Il y était

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

mentionné : « *Bientôt, un terrible malheur s'abattra sur ces régions jusqu'à ce que la paix française soit établie à jamais.* » Certains ont répondu à cet ordre, tandis que d'autres officiers l'ont considéré comme une courte période d'évacuation de ce nombre de personnes ou comme une prolongation inutile de trois jours supplémentaires. Les tracts ont cessé de paraître, ouvrant ainsi la voie aux forces françaises pour entrer dans une phase de destruction et de génocide sur le territoire algérien. (بومالي, : 177-179) »

La France a été la cible de ces mesures, elles visaient l'**ALN**, car elles ont été appliquées dans leurs unités. Elles ont interdit toute approche ou traversée de ces zones, à l'exception des forces militaires. L'objectif de ce contrôle des déplacements était d'encercler et d'isoler l'**ALN** pour faciliter son élimination. Ces mesures ont d'abord été mises en place dans la wilaya II en raison de sa nature militaire, puis dans la wilaya III en raison de l'activité intense des moudjahidines, et enfin dans les wilayas IV et V. Ces zones sont devenues des cibles d'attaques d'artillerie, aériennes et maritimes afin de rendre leur refuge impossible en cas de besoin. (غربي, التعذيب و وسائله خلال الثورة, 2016, 45-46)

Après avoir évacué les habitants de leurs zones et leur avoir interdit d'y retourner, l'armée française adopte une stratégie de destruction¹ totale et de dévastation des maisons, des biens et même des animaux qui ne sont pas épargnés. Ils les transforment en champs d'expérimentation pour des armes internationalement interdites telles que « *Les Napalms*² » et les gaz asphyxiants. (غربي, 272-273), Selon le journal « *El Moudjahid* », les Français ont décidé de rendre ces zones complètement mortes en larguant des bombes de manière continue afin d'éliminer tout ce qui bouge. Ainsi, il devient évident pour le monde que tandis que le **FLN** démontre son bon traitement des prisonniers de guerre et son respect des lois de la guerre et des conventions de Genève, la France, à ce moment précis, recourt à de telles mesures en violant les lois de la guerre, en particulier après les accords du 12 août 1949, signés par la France, qui ont confirmé son entrée dans une nouvelle phase de la guerre, celle de l'extermination

¹- Destruction ; c'est un terme qui désigne une opération visant à éliminer un groupe de personnes et est considéré comme l'un des crimes contre l'humanité. Ce terme est utilisé pour faire référence aux politiques répressives et aux opérations militaires visant à détruire les zones interdites afin de réprimer la révolution algérienne par le bombardement et la destruction des biens des habitants, ainsi que l'utilisation d'armes interdites.

²- Le napalm ; est une arme internationalement interdite qui a été utilisée pour la première fois par les États-Unis au Japon. Ensuite, la France l'a utilisé en Algérie, malgré son interdiction internationale, comme dans la région de Djebel El Hitta à Bejaia. Parmi ses effets négatifs, on peut citer l'intoxication du système respiratoire, l'anémie, la perte de mémoire et les brûlures du troisième et quatrième degré sur le corps. (Musée EL Moudjahide, de Bejaia, 14 :21, 21 mai 2023)

Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale

Le concept de la torture était connu depuis l'arrivée de la France en Algérie, mais au déclenchement de la révolution de libération, il a pris une autre dimension en devenant un outil de guerre utilisé lors des conflits, sous le prétexte de rétablir la paix et la sécurité. Le colonialisme l'a largement utilisé avec un système bien élaboré et des dispositifs pour le propager dans tout le territoire algérien. De plus, les lois sur le couvre-feu ont contribué à limiter la conscience du peuple algérien qui rejetait la colonisation. Le colonialisme a même créé des groupes tels que l'OAS pour faire face indirectement à cette guerre, jouant ainsi un rôle crucial dans la guerre menée par la France contre l'Algérie, en inventant de nouvelles méthodes de torture dans les centres d'interrogatoire.



CHAPITRE II

La pratique de la torture pendant la révolution

Chapitre II : La pratique de la torture pendant la révolution

1. Les types et les méthodes de la torture

A. Les méthodes phasiques

B. Les méthodes psychologiques

2- les personnes ayant pratiqués la torture.

A. Les généraux

B. Les tortionnaires

3- Les établissements de la torture.

A. les détenus

B. les camps

C. les prisons.

Après l'expansion de la torture sur tout le territoire algérien, la France a été contrainte de créer des centres dédiés à la torture et à l'interrogatoire, en utilisant de nouvelles méthodes criminelles contre toute personne tombant entre ses mains, qu'elle soit accusée ou simplement suspectée. Toutes sortes de tortures psychologiques et physiques étaient pratiquées dans ces centres, que ce soit dans les camps de concentration, les camps de détention, ou même dans les prisons.

1. Les types et les méthodes de la torture

Le discours sur les méthodes de torture pratiquées par la politique criminelle Française à l'encontre du peuple algérien, qui ont été flagrantes et variées dès le 1^{er} novembre 1954, suscite l'étonnement l'horreur en raison de leur cruauté et de leur atrocité. Ces méthodes ont été mises en œuvre sans pitié ni respect de la dignité humaine, sont perpétrées quotidiennement dans différentes régions d'Algérie dans le but d'humilier de briser le moral du peuple algérien ainsi de l'isoler de la révolution en semant la peur puis la terreur et l'oppression à l'aide de divers moyens, qui peuvent être classés en deux catégories : la torture physique et la torture psychologiques.

A. Les méthodes physiques :

De nombreuses personnes ont été victimes de tortures physiques pendant la révolution de libération, aux mains des forces d'occupation françaises. Avant le déclenchement de la révolution, les actes de violence coloniale étaient déjà présents, mais après cela, la violence coloniale s'est intensifiée à l'encontre de la révolution et des militants anticoloniaux. La torture physique est définie comme infligeant des dommages et des souffrances aux détenus. Cela commence lors des séances d'interrogatoire, au cours desquelles le bourreau pose une série de questions accompagnées de diverses formes de torture pour les contraindre à avouer. Cela commence par des gifles et des coups de pied, la privation de nourriture et d'eau, et en cas de refus de coopérer, on passe à des méthodes encore plus cruelles.

Nous mentionnons ici les différentes formes de tortures physiques auxquelles le régime colonial s'est adonné pendant la révolution de libération.

A-1- La torture par L'électricité :

L'histoire de la torture à l'électricité remonte les années cinquante du XXe siècle, c'est un outil d'interrogatoires présenté dans tous les lieux de torture et transféré par l'armée coloniale

en actions, comme le dit le général Massu « *j'ai essayé avec certains membres du haut commandement militaire la Gégène électrique dans mon bureau* ».

Aussi un moyen utilisés par les dispositifs répressif français pour torturer les Algériens dès le début de la lutte nationale et pendant la révolution de libération. La torture à l'électricité a été pratiquée sur tout le territoire national et les diverses catégories (femmes, hommes, âgées, enfants). C'est la méthode la plus utilisée en raison de sa simplicité, de son efficacité et fournit beaucoup d'informations.

Le Ministre Robert Lacoste a dit « *ce n'est rien d'autre que la connexion des fils électrique* » Inventé et testé en Indochine, considéré comme l'un des programmes accepté et suivi par les responsables de l'école Jeanne d'Arc. (زبير, 2007 : 22-24).

Le recours à la torture électrique est considéré comme l'une des formes les plus extrêmes et les plus cruelles utilisées par les forces coloniales françaises, et elle était largement utilisée. Comme le disait le général Aussarresse « *c'était le moyen préférée par des soldats* » (AUSSRESSE,2008 : 28)

D'après le journal El Moudjahid La torture électrique a des graves conséquences sur les systèmes nerveux et cerveaux humaines où il était mentionné sur une de ses pages qu'elle est très précise et se distingue par la laideur, car elle ne laisse aucune trace visible si ses restes sont traités. Cette opération est appliquée et effectué la nuit, où la victime qu'elle que soit homme ou bien femme est allongée nue sur la table d'opération attachant ses mains et jambes, puis versées un bol d'eau sur son corps pour faire circuler le courant lors de l'envoi , là où la douleur atteint un degré d'intensité qui dépasse toute description , malgré les limitations , le torturé se brise et se tortille et trébuche sous l'intensité du choc électrique.

La torture a été faite en étourdissant les oreilles ou les testicules, puis en libérant le courant avec une focalisation différente. Elle considérée comme une méthode ancienne. (AUSSERISSE,2008 : 29)

La torture électrique n'était pas limitée aux hommes et aux femmes seulement, mais inclut également les enfants. Où l'un d'eux a déclaré que les cris que nous avons entendus hier à neuf heures du soir provenaient d'un garçon torturé par le générateur électrique.(زبير, 2012 : 24)

Les tortionnaires ont également pratiqués la torture électrique à l'aide de la machine Gégène où ils ont mis la victime sur une table de fer et l'aspergent d'eau, puis ils mettent des fils

électriques sur les oreilles et les organes génitaux, ensuite ils ont fait pivoter la machine Gégène. (NEDJADI, 2001 : 146)

Un soldat tourne la génératrice pendant qu'un autre branche les pinces sur les lobes ou sur les parties génitales. Dès qu'il est « branché », le supplicié se met à convulser et trembler de tout son corps comme habité par un démon, en laissant échapper des râles. (ATTOUMI, 2008 : 275)

Dans un témoignage d'un militaire français il dit que « un simple fils électrique branché sur une prise du bas du mur. Son rôle est de faire « jouer » le plus grands suspects. Plus besoin de la gégène de compagnie que connaissent tant d'algériens interrogés encours d'opération. Ici on a le courant électrique à volonté. D'abord envisagé comme utile, puis comme indispensable, le supplice l'électricité finira par être considéré comme allant de soi, et somme tout comme aussi régulier qu'un autre. Non seulement il est efficace mais il ne laisse pas des traces » (NAQUET, 2001 :75)

Henry Alleg a déclaré dans son livre « la question » lorsqu'il a été torturé par les autorités « *il m'en fixa une au lobe de l'oreille droite, l'autre au doigt du même côté. D'un seul coup, je bondis dans mes liens et hurlai de toute ma voix. Charbonnier venait de m'envoyer dans le corps de la première décharge électrique. Près de mon oreille avait jailli une longue étincelle et je sentis dans ma poitrine mon cœur s'emballer. Je me tordais en hurlant et me raidissais à me blesser, tandis que les succédaient sans arrêt* » (ALLEG, 1980 : 31-32).

Une autre méthode de torture à l'électricité consiste à insérer la personne dans une bassine remplie d'eau et à lui envoyer un courant électrique pour attirer tout son corps dans l'eau électrisée le tortionnaire se retrouve à l'intérieur d'une salle de bain électrisée (صديق, 2009 : 143)

A-2- La torture par L'eau

La France a non seulement utilisé l'électricité pour briser la volonté du peuple algérien mais elle a également recouru à une autre méthode répressive et dangereuse, qui est la torture à l'eau froide ou chaude. Cette façon de torture était aussi la plus utilisée et la plus préférée des tortionnaires pour son efficacité d'une part et parce qu'elle ne laisse aucune trace physiques d'autre part.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Robert William, a déclaré dans son rapport de mars 1955 sur la torture« *le tuyau d'eau était le plus utilisée car il ne laisse aucune trace*

physique ou corporelle, comme il comporte de nombreux risques et les victimes sont souvent condamnés à mourir ou à devenir fous ».

Jacques Duxen a rapporté Lors de sa visite en Algérie pendant la guerre que « *Il y a d'autres voies et méthodes plus nocives et mortelles, et parmi elles on trouve boire d'eau en grandes quantités par la force avec un tuyau en caoutchouc dans la bouche qui peut entraîner la mort* » (Zبير, 2012, p25)

La torture avec de l'eau peut être divisée en différentes catégories ou bien classifications on trouve :

- La première catégorie l'injection de l'eau par la bouche :soit

- Insérer un entonnoir dans la bouche de la victime et vider l'eau jusqu'à ce que l'estomac gonfle considérablement, et si il refuse de boire ils ferment ses narines jusqu'à ce qu'il suffoque puis avale l'eau. Ensuite, l'un des volontaires saute et se couche à plat sur ses jambes au-dessus du ventre du bourreau ; ce qui a pour effet de faire éjecter de l'eau par la bouche ou l'anus.(المجاهد,1957 : 06)
- Un autre système qui consiste à placer un tuyau dans la bouche du supplicié et à la relie directement a une fontaine, quand le ventre de la victime est suffisamment gonflé, le même moyen qui précédemment est employé pour faire évacuer l'eau. (Nedjadi, 2015 : 106)

Henry Alleg a décrit dans son livre « La Question » comment il a été torturé par l'eau dans le centre de sélection d'Al-Abyar, où il raconte « *J'ai été attaché à une planche plate, puis ils m'ont emmené au robinet et ont mis un tube en caoutchouc dans ma bouche après l'avoir connecté au robinet. Mon visage était recouvert d'une serviette et ma bouche a été ouverte avec un morceau de bois pour que je ne la ferme pas ou ne tombe pas le tube et quand j'étais prêt pour l'opération, ils ont ouvert l'eau et elle coulait de toutes les directions dans mon nez, ma bouche et mon visage, alors j'avais l'impression de me noyer dans le coma qui est la mort elle-même* » (Bousselhame 2000 : 115)

A-2-2- La deuxième catégorie : la baignoire

Cette classification a été appliqué d'une façon différente tout dépend les tortionnaires ou le cynisme de ceux qui l'emploient :

- l'inconscience, il est retiré et étendu par terre (ATTOUMI, 2008 : 274)

- Quand il fait bien froid, en plein de nuit le supplicé est mis nu, il est alors plongé dans une baignoire pleine d'eau, la tête immergée est maintenue dans cette position jusqu'à étouffement. Tout ça se passe dans la villa « *Gras des bains romains* »¹ à Alger
- A la villa Susini² où ce supplice est notamment réservé aux jeunes filles, le corps est placé dans un sac puis plongé dans la baignoire jusqu'à « aveu ». (NADJADI, 2015 : 107)
- Un autre type de torture dans la baignoire utilisé dans le même endroit, considéré comme l'un des types les plus célèbres. qui est comme suit : le bourreau est assis sur ses genoux, un bâton est placé sous ses genoux, ses bras sont liés sous le bâton et là il entre dans la baignoire, et la pointe du bâton est placée sur les deux bords de la baignoire. Ainsi le tortionnaire devient suspendu à ses genoux et ses mains sur le bâton, et c'est comme un axe sous lequel la personne se balance et sa tête est immergée dans le liquide sale et putride chaque fois qu'il le nie. (المجاهد 1957 : 06)
- Ou le témoignage d'un des soldats français indiquait ce qui suit : après que le bourreau soit fatigué à la suite des coups, il a recouvert la tête des personnes arrêtées dans un réservoir d'eau putride avec de savon. Jules Roy confirme la torture avec de l'eau dans son livre « *J'accuse Massu* » quand il a dit à Massu³ « *pensez-vous que la réconciliation se fait des seaux d'eau* ». (زبير, 2012 : 26)

Abdallah Mahjoub Abd al-Qader reconnaît comment son père a été torturé dans une interview menée dans wilaya Ain al-Dafla, daïra d'al-Ataf, le 6 juillet 2001. Il dit : Lorsque les forces spéciales ont reçu des informations selon lesquelles les révolutionnaires étaient dans notre maison. Ils ont arrêté mon père et l'ont interrogé sur la cachette, mais il n'a pas répondu, alors ils ont apporté deux piliers, il s'est assis sur ses genoux et en a mis un sous ses genoux et un autre enroulé autour de ses bras, et ici il a mis sa tête dans une bassine en plastique avec de l'eau putride, et il a trempé sa tête dans le liquide sale chaque fois qu'il l'a nié. Et quand il gonfle, les soldats lui sautent dessus d'un haut endroit sur son ventre, de sorte que l'eau éclabousse de chaque sortie dans son corps, et ce processus est répété plusieurs fois. (زبير, 2012 : 287)

¹ C'est une villa à Alger transformée à une ferme de torture

² Villa a été construite à El Biar par Alexandre Sésini à Alger, il a été transformé en centre de détention et de torture pendant la révolution. (ALLAG, 1980 : 15-20)

³ Né en 1908, combattant de la France libre et officier pendant la guerre d'Indochine, Jacques Massu joue un rôle décisif pendant la bataille d'Alger à la tête de la 10e Division parachutiste, le 13 mai 1958, il accepte d'être président du Comité de salut public, Commandant du corps d'armée d'Alger en décembre 1958, il est déçu par la politique que mène le général de Gaulle en Algérie. Son rappel en métropole provoque des émeutes à Alger en janvier 1960, Il est décédé en 2002. (شرفي, 2007 : 305)

A-2-3- La troisième catégorie le saucisson (emmailloter)

- Dans le bâtiment - Grande Terrasse - sur la plage Dumoulin dans la capitale, le corps du torturé est attaché comme un enfant emmailloté est lié, et suspendu à ses jambes avec une corde qui est roulée du premier étage à l'eau de mer, donc il reste submergé quelques secondes qui passent sur lui comme si c'étaient des siècles, puis il ressort frissonnant de froid, et reprend l'interrogatoire. Ensuite, ce processus est répété jusqu'à ce que le torturé avoue, perde la raison ou meure. (لمجاهد, 1957 : 06)

A-2-4- Quatrième la torture par l'eau pourrie

Parmi les méthodes de torture à l'eau, la torture avec de l'eau pourrie, car l'administration française ordonnait les détenus d'entrer dans une vallée pourrie comme la vallée près du « *Qaser -Tir* » à Sétif, qui dégage une puanteur insupportable. Cela les à s'y immerger sous la garde des soldats pour enlever la saleté et les insectes avec leurs mains. Le processus se répète en hiver et en été, et apportant aux détenus des maladies telles que le nez, la gorge, la poitrine et d'autres maladies (عزوي, 1996 : 90)

A-3- La torture par Le feu :

Cette méthodes est considérée comme l'une des méthodes les plus douloureuses, car elle cause à la victime une souffrance qui ne peut être décrite, et elle laisse des traces et des distorsions dans le corps et les bourreaux la portent encore sur leur corps jusqu'à présent, elle peut entraîner la maladie mentale ou la mort. Cela se fait de différentes manières :

A-3-1- Le chalumeau :

Etait également largement utilisé. La flamme bleue sera d'abord dirigée vers les yeux «*pour annoncer les couleurs* ». Ensuite, ce sera vers d'autres parties du corps à savoir, les membres, puis le thorax, les parties génitales, la tête et finalement le visage. Les cris de douleur des tortionnaires. Une odeur de chair brûlée empestait alors tous les locaux. (ATTOUMI,2008 : 276)

A-3-2-La cigarette :

La victime est attachée, assise sur chaise, le « *para* » qui l'interroge lui jette alors des bouffées de fumée de tabac aux yeux, puis il éteint la cigarette sur sa poitrine ou ses seins la « Table d'opération ». (NEDJADI, 2015 : 107)

A-3-3-Les allumettes :

Un autre moyen consiste à attacher les mains derrière le dos, puis des allumettes enflammées sont placées aux extrémités des doigts pour brûler les ongles. La douleur qui en résulte est tellement atroce qu'on ne peut la décrire. (صديق, 2009 :145)

A-3-4-La bougie :

Les pieds et jambes nus, une bougie allumée est placée au-dessus jusqu'à extinction de la flamme. Certaines victimes présentent de vrais trous sous la plante des pieds.

A-3-5-Essence :

La victime est attachée sur une « table d'opération », torse nu son corps est alors imbibé d'essence et « l'opérateur » y met calmement le feu. Cette affreuse méthode de torture a pour effet de faire sauter le supplicié. Les brûlures provoquées par ce supplice atteignent le deuxième degré et parfois même un degré supérieur. (المجاهد, 1957 : 06)

A-4-La torture par Le fer : Cette méthode a été pratiquée par des plusieurs manières :

A-4-1-Les tenailles :

Torse nu, la victime est placée sur une chaise, le préposé au supplice « mord » le dos, les seins les lèvres et entaille, parfois, le corps en enlevant des petits morceaux de chair à l'aide des tenailles. C'est ainsi qu'un morceau de sa propre chair aurait été montré à l'arbi ben M'hidi.¹ (NEDJADI, 2007 : 108)

A-4-2- Le couteau :

A l'aide d'un couteau pointu et aiguisé, le « tortionnaire » creuse des « boutonnières » sur les différentes parties du corps, avec scarification au poignard puis frottement des plaies au gros sel(المجاهد, 1957 : 06)

A-4-3-L'enclume de forgeron :

Les mains, placées à plat sur le sol, servent d'enclume au dos de poignards ou des manches de hache. L'imagination fertile des tortionnaires névrosés n'a pas de limite et ce, d'autant plus que tous les coups tordus sont permis et que l'impunité leur est garantie quelle que soit la « bavure » (صديق, 2009,148)

¹ Né à Constantinois en 1923, Militant du Parti du peuple algérien, clandestin après 1945, recherché à partir de 1950, Membre fondateur de CRUA en 1954, Il participe au congrès de la Soummam 1956. Élu au CCE il supervise l'action des groupes armés du FLN lors de la bataille d'Alger. Arrêté le 23 février 1957 par les paras de Bigeard, il est torturé, puis assassiné par les services spéciaux. (FRANCOIS, 2012 :307)

A-4-4-Les clous :

Cette méthode est souvent utilisée après avoir appliqué divers types de méthodes de torture à la victime. Selon le témoignage de Ziduoni Muhanned Ouai¹ les tortionnaire amènent la victime et la crucifient sur le mur, qui a de nombreux clous. Ces clous pénètrent dans le cœur de la victime et cette méthode provoque une douleur physique, car la victime cris fort. Il meurt souvent à la fin²

Forces les prisonniers à marche pieds nus sur des clous et à dormir nus sur de verre (فكاير, SD : 430)

Chauffez les rails en rouge, puis insérez- les dans la bouche des prisonniers et mourez d'une manière que les équipes nazies ne peuvent même pas atteindre (غربي, SD : 306)

Il brûle la poitrine, les bras et les orteils de la victime avec un fer à repasse (المجاهد, 1957 : 06)

Comme le résume Yahya Bouaziz dans son livre La Révolution dans le Tiers État : enfoncer des clous dans les corps et écorcher la peau des êtres vivants et les enduire de sel. Arracher les dents et les ongles avec des pinces et couper les doigts, les oreilles, les seins et les organes génitaux

A-5-La torture par La corde :

Cette méthode aussi est à pratique per divers manières suivantes :

A-5-1-Le sac : Le supplice appelé ainsi consiste à attacher ensemble les pieds et poings de la victime me et à les réunir par une corde, à l'image d'un mouton auquel on aurait ligoté les quatre pattes. victime est alors hissée à l'aide d'une poulie vers le plafond, la tête et le dos tournés vers le sol, x avec des rasoirs et des couteaux. (بو عزيز, 2004 : 198)

La victime est alors hissée à l'aide d'une poulie vers le plafond, la tête et le dos tournés vers le sol, x avec des rasoirs et des couteaux. (بو عزيز, 2004 : 198)

¹ Anciens Moudjahide de la région 1 (EL Ksser) la wilaya III a vécu la torture dans le centre Bourbaatache . Cité dans 3ème chapitre.

² Témoignage a centre de torture bourbaatache, le 11 /05/2023.

Puis elle est relâchée brusquement. Elle choit comme un sac et s'écrase. L'opération est recommencée autant de fois qu'il est nécessaire pour amener le supplicé à un aveu, même mensonger, ou à une dénonciation calomnieuse. S'il résiste et se tait, il meurt victime de son mutisme et de la furie de ses tortionnaires. (Bouselhame, 2001 ; 184)

A-5-2-L'étranglement par le cou :

La personne torturée est attachée assise sur une chaise et son cou est attaché avec une corde fine, puis deux des bourreaux tirent le bout de la corde jusqu'à ce que le torturé s'étouffe ou meure par pendaison. (المجاهد, 1957 : 06)

A-5-3-Attaché au sol :

Mis en croix et écartelé, le prisonnier est fixé au sol humide et froid des grottes du ravin de la Femme-sauvage (Alger), les pieds et mains attachés à des piquets enfoncés dans la terre. Le supplicé prisonnier est ainsi laissé plusieurs jours dans l'obscurité complète et l'isolement absolu. La plupart de ceux qui ont subi ce supplice sont devenus fous. (NEDJADI, 2015 : 109)

A-6- Autre méthodes :

- **La torture par des chiens** ; Le régime colonial français n'a pas seulement compté sur les bourreaux pour torturer les prisonniers, mais il a également utilisé des animaux tels que les chiens. Ils lâchaient des chiens féroces sur les victimes dans une pièce afin qu'elles ne puissent ni s'échapper ni se défendre, et les chiens mordaient et déchiquetaient leur corps. Ces chiens étaient d'une race particulière, d'origine allemande, utilisée pour la garde avec les soldats. Cette forme de torture était pratiquée à travers différentes méthodes, impliquant des conflits individuels, collectifs et des poursuites. (عزوي, 1996 : 92-93)
- **La mort par éclatement du foie** : Parfois le détenu auquel on aura préalablement placé un bandeau sur les yeux sert, en quelque sorte, de ballon de football aux militaires chaussés de gros souliers ferrés. Le «jeu» continue même lorsque la victime, épuisée, tombe à terre. C'est ainsi que plusieurs Algériens sont morts d'un éclatement du foie. (NADJADI, 2007 : 112)
- **La torture par le verre** : Une zone circulaire est aménagée dans le camp de détention, recouverte de morceaux de verre brisé, puis les tortionnaires sont forcés de courir pieds nus dessus, avec des chiens qui les poursuivent, ce qui leur cause des lésions et des verres brisés sur leurs pieds. (عزوي, 1996 : 90)

- **L'inhumation des personnes vivantes dans des fosses ou des puits** : Cette méthode est considérée comme une forme d'assassinat, de massacre ou de génocide, où les prisonniers sont jetés vivants dans des puits et recouverts de terre. Les autorités françaises ont utilisé cette méthode dans différents wilaya en Algérie, et ses traces perdurent jusqu'à nos jours, Comme le puits de Chabour à Timzrit dans Sidi Aïch et le puits de Bouabcha à Tifra Sidi Aïch. Selon le témoignage du moudjahid Yahia Meziani, les soldats français ont amené 18 victimes de différentes régions (Aït Djennad, El Kala, Oued Athmania) qui étaient en prison, puis les ont jetées dans ce puits (puits de Bouaabcha), qui était une source d'eau potable pour les familles de la région de Bouaabcha. Ensuite, ils ont recouvert complètement les corps de terre en utilisant un camion Bildizor.¹
- **Torture en creusant en construisant et en démolissant** : dès que l'aube se lève, les détenus sont contraints de faire des travaux pénibles en cassant des rochers en construisant des murs ou en creusant de la terre et quand c'est fini, ils le démolissent, et ainsi de suite tout au long des jours, de sorte qu'ils ne connaissent pas de repos. Dans le témoignage des moudjahid Zidoni Mouhand Ouali, qu'il a été arrêté dans une embuscade pendant 18 mois à Bourbaatache ou il a été témoin de plusieurs méthodes de torture, dans la construction, il dit que les autorités françaises nous ont entraînés à la prison pour mineurs à 12 personnes, ou nous avons entouré la clôture par des fils barbelés en août et juillet 1958.²
- Et il y a d'autres moyens utilisés par les colonialistes français de bien des manières qui ne viennent pas à l'esprit, comme :
 - Des gens assis sur la tête de bouteilles et de clous cassés et enduisant le corps de voiles
 - Casser des os, arracher des ongles et enlever des dents (YOUSFI, 2012 : 41)
 - Couper les doigts et les orteils

B. Les méthodes psychologiques

La torture psychologique : Il s'agit d'une méthode de torture visant à infliger des dommages psychologiques à la victime sans recourir à une violence physique directe. La torture psychologique implique l'utilisation de tactiques telles que les menaces, les insultes, les intimidations, etc. L'objectif de ce type de torture est de causer des effets psychologiques et émotionnels négatifs, tels que la peur, l'anxiété, la dépression, l'impuissance et la diminution de la confiance en soi. La torture psychologique est considérée comme une violation grave des droits de l'homme et de la dignité humaine, et est considérée comme un

¹ Témoignage à le puits de boaabecha, le 11/05/2023.

² Témoignage à centre bourbaatache, 11/05/2023

crime en vertu du droit international. L'administration française cherche à briser le moral de l'individu algérien et à laisser des séquelles dans sa mémoire. Ce type de torture est effectué de plusieurs manières, notamment :

B-1- La vague de cerveau

Cette méthode était pratiquée dans des camps et des centres de rassemblement spécialisés. Où les équipes de la SAS étaient dirigées par des spécialistes de la guerre psychologique, assistés par des militaires et des unités militaire dans de leur fonction répressive, visant à isoler la révolution A propos des personnes utilisées dans cette séduction, intimidation, menace (عزوي, 1996 : 102). La vague de cerveau est une sorte de torture psychologique, elle affecte surtout le psychisme de détenu et le soumet aux ordres du colonisateur, effectué sous forme des questions particuliers qui provoquent une perte de mémoire. (مقدر, 2017 : 39)

L'opération de la vague de cerveau est effectué par des experts en psychologie, diplômés d'écoles privées de torture et possédant une vaste expérience dans ce domaine. Et ils manifestaient avec le peuple avec humilité, simplicité, douceur et générosité. Ils montrent le contraire de ce qu'ils cachent et sont caractérisés par une force, d'éloquence, de calme et d'influence.

Ils s'appuient sur les éléments suivants pour mener le processus :

B-1-1-Donner des cours :

Dans le but de capter et attirer leur attention et même leur apprendre facilement, le psychologue examine et scrute leurs regards et leur visage afin de manipuler leurs idées.

Il commence d'abord à appliquer et mettre en œuvre la politique française sur les détenus et montrer les défauts et les inconvénients de la révolution algérienne et ses dirigeants, il base sur l'idée que la France est venue en premier lieu pour libérer l'Algérie du colonialisme ottoman et qu'elle s'engagera à répandre la science, la connaissance, et la civilisation aussi pour éliminer et limiter le retard et les maladies. Il essaie également de leur assurer la possibilité de succès des projets publics, des transports même la construction des bâtiments. Le psychologue tente aussi de semer des idées négatives et fausses sur les révolutionnaires, disant qu'ils sont que des terroristes et des bandits algériens essayant de semer et répandre l'intimité entre les deux pays l'Algérie et la France, comme ils commettent des actes de violence, tuent des femmes et des enfants aussi des crimes entre eux.(عزوي, 1996 : 83).

B-1-2-Test écrit

Les cours durent une semaine entière jusqu'à ce que toutes les informations nécessaires soient consolidées et confirmées et que tous les détenus aient un lavage de cerveaux. Puis, à la fin de la semaine, ils sont obligés de passer un test écrit où on leur pose des questions écrites sur les cours passés, la réponse faut qu'elle soit seulement « oui » ou bien « non ». Une fois le test est terminé, les papiers sont reçus, puis tout le monde est classé en fonction du résultat final.

La plupart de leurs réponses ont été « non » malgré la sévérité et la dure éducation si pourquoi les espoirs des spécialistes qui cherchent et travaillent à détruire l'individu algérien et à manipuler leurs idées ont été déçu. (عزوي, 1996 : 84)

B-1-3-Test orale

Après avoir terminé l'épreuve écrite imposé aux détenus et la déception des spécialistes après les résultats négatifs, ils ont continué à donner des cours et des conférences mais d'une manière différente cette fois ci. Là où ils convoquent les détenus un par un au bureau de psychiatre. Lequel, à son tour l'accueillir avec générosité et bon traitement dans le but de le préparer psychologiquement et de semer l'idée que la récompense pour ceux qui apprennent dur sera respectée et bien traité. L'expert ensuite commence à lui poser des questions et s'interroger sur sa situation en détention, les raisons qui lui amené à la prison et aussi les motifs qui lui conduit à se révolter contre la France et ses relation avec cette dernière et essayé de confondre son message et lui faire croire que les dérangeants du FLN s'amusaient et que les éléments de l'armée ont été éliminés et que la révolution prendra fin.(MAKACI, 2006 : 39-41)

B-1-4- Les moyens de continuité la vague de cerveaux

Après la fin de l'épreuve écrite et orale, les détenus sont identifiés psychologiquement et classés selon leurs connaissances, puis ils sont torturés psychologiquement et physiquement afin que le processus ne s'arrête pas à un mois ou deux jusqu'à ce qu'ils avouent la politique française et révèlent les secrets de la révolution. Il y a ceux qui abandonnent après le tourment douloureux, et il y a ceux qui sont tourmentés du tourment le plus sévère chaque fois qu'ils le nient. Et le processus d'intimidation et d'intimidation se poursuit avec tous les détenus, de sorte que les spécialistes en psychologie attisent la sédition et sèment le doute parmi eux afin

de détruire la confiance, et il y a ceux qui tombent dans ce piège à la suite de faits trompeurs et falsifiés, comme la question des Berbères et des Arabes. (عزوي, 1996 : 85)

B-2-La torture par le Viol :

Le crime de viol est considéré l'une des l'armes de guerre couramment utilisées dans le monde depuis l'Antiquité, car les femmes sont toujours des victimes faciles de la guerre. C'est ce qui a passé pendant la révolution algérienne de 1954-1962, car le viol est une politique utilisée par la France et une méthodologie qu'elle a suivie contre les Algériens. Elle a pratiqué comme un moyen de torture et une méthode pour d'obtenir les informations aux femmes algériennes, selon les témoignages de certains soldats, le viol est fait par l'armée française et quelques-uns de ses agents (Harkis) quotidiennement, même les mineurs ne sont pas épargnés. La villa Susini est le lieu le plus utilisé pour violer les filles. (بوترعة, 2017 : 271-272).

Les colonisations françaises en Algérie recouraient aux moyens du viol pour les avouer et les humilier. S'ils ne pouvaient pas obtenir des informations sur la victime, ils le menaçaient de son honneur, car l'honneur considéré comme un point faible de peuple Algérien, et il a une place importante pour eux selon les informations fournies par les Harkis, et il est prêt de tous sacrifier pour protéger son honneur (صديق, 2009, p 148)

Les femmes emprisonnées sont exposées à toutes sortes de viols, souvent la torture des femmes fait par le viol, car elles sont violées plus d'une fois par jour, que ce soit individuellement ou bien en groupe ou par des traîtres (ليثيم, 2014 : 63)

Ces types de torture (le viol) est pratiqué selon différentes méthodes, et selon le déni d'information de la victime, et selon le bourreau, voici quelques types et des cas de viol :

- Violant l'honneur des femmes devant leurs maris et leurs enfants, où les bourreaux viennent s'approcher de l'accusé et forcent à danser nu devant eux, elles jouent alors des rôles honteux qui dépassent toute description.
- Certains soldats militaires français ont violé l'honneur de la mère devant ses enfants et leur ont ordonné de à un vieil homme de se déshabiller, mais il a refusé, et ils ont enlevé ses vêtements avec force et l'ont jeté sur une fille nue, l'accusant d'insulter son honneur
(BEAUGE, 2006 : 158-1958)
- En 1957, une soixantaine de soldats français ont violé l'honneur d'une jeune fille de 17 ans, c'est derrière cela, dans le village « Abou Yala » dans la commune d'Ait khalili de Larbaa Nath Irathen.

- Un certain nombre de soldats dans un village du la wilaya III ont violé un nombre des filles sous les yeux des villageois tous hommes et femmes. Ils ont également emprisonné les femmes des Moudjahidines et les ont mises en prison, sans leur donner à manger ni à boire pendant 30 jours, et les soldats chaque nuit, attaquent l'honneur d'une de ces filles
- Dans un village de mashtras l'armée française a rassemblé un frère avec sa sœur sur une place publique, et le frère travaillait pour les services d'autodéfense et une sœur qui travaillait pour la révolution en utilisant son frère pour obtenir des informations, et des soldats français ont forcé la jeune fille à se déshabiller et ordonné son frère à détruire son honneur devant tout le monde, et la jeune fille a dû quitter le village pour la capitale, et elle a complètement disparu.
- Puisque nous avons parlé des cas de viols de femmes algériennes, nous ne pouvons manquer de mentionner l'incident de la jeune fille khira de 15 ans qui a été violée par les militaires, et par conséquent, un enfant le père est inconnu (Mohande Qarene). (بو عزيز, 2004, :199-200)

De l'autre côté de mur, dans l'aile réservée aux femmes, il y des jeune filles dont nul n'a parlé ; Djamila bohired, Elyette Loup, Nassima Hablal, Melika Khen, Lucie Cascas, Colette

- Grégoire et d'autres encore : déshabillées, frappées insultées par des tortionnaires sadiques elles ont subi elles aussi l'eau et l'électricité. Chacun ici connaît le martyr d'Annick Castel violée par un parachutiste et qui, croyant être enceintes songeait plus qu'à mourir. (ALLEG, 1980 : 17)

B-3- Creuser des tombes :

Cette types de torture, affecte négativement le psychisme du torturé, en lui ordonnant de creuser sa propre tombe. Alors qu'il suffit de regarder les tombes pour susciter la peur et la panique en elles-mêmes. (عزوي , 1996 :105)

Après avoir terminé l'opération l'interrogatoire, la personne torturée est placée dans une fosse et enterrée dans le sable à l'exception de sa tête, et reste dans cet état. Jusqu'à ce qu'elle avoue ou meure.(بومالي, SD:189)

Le moudjahid Zidouniest l'une des victimes de cette méthode, car il dit que lui, son frère et son cousin ont été enterrés dans les tombes qu'ils ont eux-mêmes creusées. Après avoir terminé leur torture, on leur a ordonné d'y entrer. Heureusement, le moudjahid a survécu

à la fin, mais cette méthode a laissé des effets psychologiques sur lui, car il ne pouvait pas l'oublier, et il a vécu pendant un certain temps dans une situation difficile¹.

B-4-Les arrêtes :

Afin de semer la crainte, la peur et la torture morale, les méthodes d'arrestation se font dans une atmosphère d'épouvante telle que des témoins en restent marqués tout le reste de leur vie, les cas constatés de folie, à divers degrés, d'accouchement avant terme, des crises de dépression nerveuse des mortes à la suite d'une crise cardiaque ne comptent plus. Les arrestations se font surtout la nuit, de minuit à quatre heures de matin.(Boussalham ,2001 :185)

Les arrestations se font surtout la nuit, de minuit à quatre heures du matin. Pendant le couvre-feu, dans les ruelles sombres et désertes de la Casbah, on entend d'abord, avec épouvante, l'évolution bruyante de la meute des «paras», manches retroussées, évoquant le boucher des abattoirs et le cliquetis de leurs armes, divers ses et nombreuses chapelet de grenades, baïonnettes affiliées au canon, mitraillettes, revolvers, etc. (Nadjadi, 2015 : 109)

Et beaucoup ont souffert de ces arrêts les habitants de la Casbah car ils ne dorment plus, toujours tourmentés par les coups de crosses de fusil à leur porte. Ils connaissent bien la raison de leur arrivée. Ils savent que ni les hommes, ni les femmes, ni les enfants ne pourront échapper à la torture. Ils savent que les « parachutistes » amènent avec eux "le loup" ou « Gégène », et qu'ils pourraient être témoins de la torture de leurs enfants dans la cour intérieure de leur maison. Ils n'ont que peu de chances de revenir. Pourtant, malgré cette prise de conscience, aux premiers instants de la silhouette à la porte d'entrée, ils ouvrent quand même, car sans cela, les actes de vengeance seraient encore plus cruels et collectifs. Souvent, sans attendre, les « para » cassées les portes et les fenêtres et envahissent les maisons de toutes parts, des terrasses jusqu'à la rue. Les femmes et les enfants, qui dorment encore, ne sont pas épargnés. Tout le monde se tient sur ses gardes, puis, comme dans un cauchemar, nous assistons avec effroi à cela. (bousselham.2001 ; 185) et aussi réveil brutal de nuit avec des chiens bergers (ATTOUMI, 2016 : 279)

B-5-La faim et la soif :

Le sujet était soumis à la faim plusieurs jours de suite et à un interrogatoire ininterrompu (YOUSFI, 2012 : 40) Ils les laissent affamés pour les affaiblir physiquement et mentalement, et les préparer à la torture, encore plus cruelle, ce qui oblige les détenus à ramasser les débris

¹ Témoignage a centre Bourbaatache le 11/ 05/2023

de papier et à les manger, et même à attraper certains insectes qu'ils trouvent pour se nourrir. Certains récupèrent même des restes jetés dans les ordures, tels que des pelures d'oignon et des pommes de terre, et les mangent en cachette des gardiens. (عزوي, 1998 : 96)

Zidouni Mohamed- ouali a vécu cette expérience où il a traversé une période de six jours de famine et de soif. Lui et ses compagnons ont trouvé une petite bouteille d'huile. Malgré leur extrême faim, ils l'ont partagée entre eux et en ont consommé de petites quantités chaque jour pour en faire une source d'énergie. Cela leur a permis de maintenir l'hydratation de leur gorge et de rester forts.¹

B-6-Autres méthodes

Le tortionnaire est souvent placé dans les toilettes pendant des jours et des nuits, et de temps en temps son visage est sali intentionnellement. Ses mains sont attachées derrière son dos afin qu'il ne puisse pas se débarrasser de la saleté et reste avec cette odeur nauséabonde. (صديق, 2012, 147)

- Les bourreaux français pratiquaient largement ce type de torture, notamment les insultes verbales. Parmi ces insultes, ils insultaient les parents, la famille, la religion et utilisaient d'autres mots durs qui avaient un impact psychologique sur les détenus
- La suppression des sourcils, la demi-moustache et d'autres pratiques similaires sont utilisées pour affaiblir psychologiquement le détenu. (العبيدي, 143)

2- Les personnages ayant pratiqué la torture :

Durant la période historique importante entre 1954 et 1962, les Algériens ont été soumis à la torture et à l'oppression par les généraux français pendant l'occupation et la lutte pour l'indépendance. Ces pratiques ont laissé des effets psychologiques et physiques profondes sur les victimes. Cette période a été marquante au XXe siècle, et n'a pas été exempte de dessiner des méthodes répressives et sauvages exercées par les autorités françaises à l'encontre du peuple algérien. Par conséquent, dans cette étude, nous examinons les généraux les plus importants qui ont participé aux actes de torture :

A. Les généraux :

1- Général Massu :

Né en 1908, le Général Massu représente non seulement un combattant au service de la France libre, mais aussi un officier qui a laissé une marque décisive pendant la Guerre

¹Témoignage a centre bourbaatache .le 11/05/2023

d'Indochine. Son rôle dominant s'est ensuite poursuivi avec éclat lors de la bataille d'Alger (FRANÇOIS, 2010, 316).

Le général Massu est reconnu comme le commandant de la Dixième Division des Parachutistes. Il a été nommé Chef de la Police dans la capitale pour maintenir la sécurité et l'ordre lors d'une grève de huit jours. Doté d'une expérience militaire en Afrique de l'Ouest et au sein des Forces Françaises Libres, il a atteint le grade de général à l'âge de 47 ans. Il est particulièrement connu pour être l'une des personnalités impliquées dans la pratique de la torture contre le peuple algérien.

Il a commencé son rôle en 1956 immédiatement après sa nomination. Le général Massu a transformé les casernes militaires, les prisons et les églises en centres de torture. De nombreux hommes et femmes algériens y ont été transportés pour interrogatoire, soumis à différentes formes de torture, y compris des chocs électriques et d'autres méthodes de supplice. (تقيية, 2010, 347)

Dans son livre « Les Services Spéciaux », général Aussarresse a mentionné que pendant le conflit algérien, le général Massu a personnellement expérimenté différentes méthodes de torture, allant jusqu'à se soumettre lui-même à des chocs électriques pour en évaluer l'efficacité. Aussarresse a expliqué que ceux qui n'avaient pas été soumis à la torture étaient incapables de parler. (AUSSARESSE, 2001, 165).

Il est important de noter que le général Massu a nié son implication dans la torture des Algériens pendant la Guerre d'Algérie. Le 27 mars 1957, le Premier Ministre Guy Mollet s'est adressé au Parlement, niant l'utilisation de la torture en Algérie avec les mots : "*Mesdames et Messieurs, je suis sûr que personne parmi vous n'aurait pensé que le gouvernement, l'armée et l'administration pourraient avoir la volonté de recourir à la torture*" (تقيية, 2010,350).

Le nom du général Massu est devenu synonyme de torture et de sa pratique brutale sur de nombreuses personnes. Parmi ses victimes se trouvait Henri Alleg, qui a été torturé dans la Villa Susini de la manière la plus cruelle, y compris par l'utilisation de chocs électriques. Massu a ciblé Alleg car il était le rédacteur en chef « d'Alger Républicain », un journal qui soutenait la cause algérienne. Une situation similaire a été subie par Maurice Auden et d'autres.

Le journal « Le Monde » dans sans édition en 23 novembre 2000 a écrit à propos du général Massu, le vainqueur de la bataille de 1957 en Algérie, reconnaissant que l'armée française avait effectivement utilisé la torture et différentes méthodes pendant le conflit. Le

général Massu a exprimé personnellement des regrets aux Algériens pour sa contribution, puisqu'il avait été assigné à ce rôle. Il était désolé que son nom soit associé à la torture durant cette période, surtout parce qu'il avait introduit de nouvelles méthodes, telles que l'utilisation continue et répandue de l'électricité et de l'eau, particulièrement après la création du Centre de Coordination et d'Exécution. Le général Massu a également soutenu l'idée que les politiciens et les personnalités françaises admettent l'existence de la torture de 1954 à 1962, considérant cela comme une bonne idée sur le plan moral, car la torture était quelque chose d'inacceptable d'un point de vue éthique (بوزيان, 2002, 56-57).

2- Générale Salan :

Le Général Salan, nommé commandant des forces armées communes en 1956, a occupé le rôle du « Général Trinquier » dans les limites de l'Inde chinoise en 1934. À cette époque, il a dirigé le deuxième bureau en tant qu'agent secret, le conduisant à travers le monde islamique, notamment en Égypte, sous le nom de Raoul Hugues. Il a agi comme journaliste espion pour le journal "Le Temps". Plus tard, il a été promu par le gouvernement de Vichy en tant qu'officier de la Division Parachutiste d'Honneur (تقية, 2010, 343). Après le décès du Maréchal de Lattre de Tassigny, en 1956, il a été désigné pour superviser dix régions militaires françaises (FRANÇOIS, 2010, 322)

Salan était spécialisé dans les guerres coloniales et a soutenu le chef Lacoste dans sa mission de maintenir l'Algérie sous contrôle français. Il a collaboré avec les dirigeants de L'armée française en utilisant diverses méthodes, y compris la torture, les attaques et les invasions, pour rétablir l'autorité française en Algérie. Parmi les mesures de sécurité urbaine figuraient les unités DOP (Défense Opérationnelle du Territoire) et DPU (Défense Passive Urbaine), qui ont établi des centres de torture particulièrement cruels et perpétré des actes criminels inacceptables contre les Algériens (تقية, 2010 : 344-345).

Raoul Salan fut le premier à critiquer l'utilisation de la violence dans certaines régions, même si cette méthode avait été précédemment employée. Son rôle a été crucial, surtout pendant la guerre d'Algérie, où il a collaboré avec les généraux Bigeard et Massu par le biais de l'organisation secrète de l'armée. Il est également à noter que l'Agence de Coordination et d'Exécution (CCI) a été fondée sous son autorité, ce qui lui a procuré des moyens importants et lui a permis d'agir indépendamment des autorités supérieures. Il a étendu les centres de coordination entre les forces conjointes en implantant des cellules dans toute l'Algérie, mettant en œuvre une stratégie à l'aide d'unités spécialisées pour interroger les prisonniers. Il a

pratiqué la torture de manière traditionnelle, à l'instar des pratiques policières d'autrefois. (تقية , 2010 : 346)

Après l'échec du coup d'État des généraux en 1961, Salan a pris la direction de l'Organisation Armée Secrète (OAS). Cependant, à Alger, le 20 avril 1962, suite à avoir revendiqué ses responsabilités à la tête de l'OAS, il a été arrêté. Par la suite, en 1968, le tribunal militaire l'a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Raoul Salan a tiré sa révérence le 03 juillet 1984 à Paris. (FRANÇOIS ,2010 : 322-323).

3- Générale Aussarresse :

Le général Paul Aussarresse, né en 1918, est connu comme l'une des figures marquantes associées à des pratiques de torture. Son parcours professionnel et militaire est chargé d'éléments historiques intéressants. Il a occupé un poste à Paris au service des opérations de l'Agence française de renseignement extérieur (SDECE), puis a été affecté en 1954 au 41e régiment de parachutistes à Philippeville en Algérie (AUSSARESSE, 2001 : 11).

En tant que commandant, il a dirigé la région de Chébeli près de Boufarik, puis a pris le commandement de la 10e division pendant la bataille d'Algérie. Il a joué un rôle important lors des événements de Skikda et d'Alger. Sa particularité se démarque dans sa théorie et sa compréhension de la torture, ainsi que dans sa manière d'interagir avec les victimes. Il ordonnait l'exécution des prisonniers ayant subi de graves tortures afin d'effacer les preuves de ses pratiques ou de révéler ses méthodes de torture. Il a également prononcé des condamnations à mort à l'encontre de responsables ou d'intellectuels avec lesquels il pourrait négocier un jour (عباس, 2007 : 397-431).

Le 27 novembre 2000, le général Aussarresse a avoué à la revue « Marianne » qu'il avait tué et exécuté environ 500 Algériens suspectés sans procès à Skikda. Il a également admis avoir pratiqué la torture sur des Algériens suspects qui refusaient de reconnaître quoi que ce soit, prolongeant ces pratiques jusqu'à leur décès. Dans une déclaration ultérieure, il a exprimé non pas de regrets pour la mort de ces victimes, mais du regret qu'elles soient mortes sans avouer quoi que ce soit. De plus, il a personnellement reconnu sa responsabilité dans la mort du martyr Ali Boumendjel, que l'on prétendait s'être suicidé le 23 mars 1957, bien que les autorités françaises aient prétendu qu'il s'était suicidé après 43 jours d'interrogatoire par la 2e compagnie de parachutistes connue sous le nom de (RPC).

Le général Aussarresse tenait régulièrement des réunions avec des responsables, notant ces rencontres sur quatre feuilles, une pour chaque général. Lors d'une de ces réunions,

Aussaresse a déclaré : *"Les opérations de torture que j'ai menées en Algérie étaient nécessaires pour servir les intérêts de mon pays, malgré mon manque d'attrait pour de tels actes"* (بوزيان, 2002 : 33-36).

Dans son livre "Les Services Spéciaux", le général Aussaresse a mentionné que la torture était un moyen nécessaire et efficace reconnu par les combattants de la révolution de libération, ainsi que par les suspects. Ces derniers avaient rarement la résilience face aux formes les plus brutales de torture, qu'ils avouent ou nient. Il a également souligné que ces pratiques étaient autorisées par les autorités supérieures et qu'il n'éprouvait aucun regret pour ses actions pendant la période de la bataille d'Algérie. (AUSSARESSE, 2001 : 165)

4- Le général Bigeard

À l'instar du général Aussaresse et du général Massu, on trouve un autre général qui a joué un rôle majeur dans la pratique de la torture contre les combattants et les militants lors de la guerre d'Algérie. Il a adopté toutes les pratiques oppressives policières pour atteindre ses objectifs militaires. Le général Bigeard est connu pour sa réputation en matière de pratiques de torture. Né en 1916 et décédé en 2010, il a combattu aux côtés du général Massu lors de la guerre d'Algérie, étant l'un des principaux moteurs de celle-ci. En 1957, il a participé activement cette bataille. Il a débuté sa carrière professionnelle en tant qu'employé de banque dès 1930 jusqu'à 1939. Par la suite, il a pris le commandement de la troisième brigade des parachutistes en colonie.

Le général Bigeard fait partie des personnalités militaires françaises fortement impliquées dans l'exercice de la torture pendant cette guerre. Il donnait des ordres à ses assistants pour répéter les actes de torture pendant les interrogatoires, en raison des difficultés à obtenir des aveux de la part des combattants de la guerre d'Algérie. Au début, ces combattants résistaient sous les douleurs de la torture, d'où sa motivation à les encourager à répéter ces actes jusqu'à ce qu'ils avouent. Le général Bigeard utilisait toutes sortes de méthodes cruelles de torture dans le but de maintenir le contrôle continu sur l'Algérie française. (عباس, 2007 : 431)

B. Les tortionnaires :

En général, étaient principalement des jeunes volontaires recrutés et souvent issus de la guerre du Vietnam, ayant été soumis à la torture, emprisonnement et manipulation psychologique. La plupart étaient des capitaines chargés de ressentiment envers les

populations locales. Certains étaient originaires des forces spéciales noires (لزرق , 2010 : 167).

Les opérations d'intelligence étaient souvent menées par des unités militaires pour surveiller les masses et sonder leurs pensées. Les suspects étaient identifiés dans la rue par leur comportement ou leurs paroles, puis arrêtés et soumis à diverses formes de torture. Les policiers de la circulation, les gardes mobiles et la gendarmerie avaient chacun leur propre méthode pour torturer le public algérien, semant la terreur parmi eux (بومالي , SD : 176)

La plupart des tortionnaires étaient généralement des orphelins ou des enfants de criminels, ayant des antécédents de haine et de complexité psychologique, ayant du mal à s'intégrer dans la société. Chacun d'eux avait sa propre manière de torturer ses victimes, utilisant des centres spéciaux pour des interrogatoires brutaux. Malgré cela, ils ne faisaient face à aucune persécution ou poursuite légale (بومالي , SD : 157-177)

Leur mission principale était d'interroger les victimes pour obtenir des informations souhaitées. Souvent, ils torturaient des Algériens. Les ordres venaient généralement des colonels. La mission primait sur la brutalité, qu'elle conduise à la mort du torturé ou non. Les informations extraites en prison étaient directement diffusées et exploitées à tous les niveaux.

La torture par les tortionnaires était une méthode commandée par les unités classiques de l'armée et une activité de l'unité de renseignement. Ils étaient implacables dans leurs missions, allant jusqu'à assassiner, torturer, voler, ou recourir à la torture sexuelle. Pourtant, la torture chez les eux était un moyen partisan pour mener à bien leur mission. Il était féroce, sauvage, et ne pouvait pas être tout le monde (برانش , 2010 : 405-410).

Au début de leur exécution, chaque soldat était responsable de l'exécution, puis cela évoluait vers divers comportements, du meurtre à la torture, englobant toutes sortes de violences (كلود , 2013 : 170). Les tenues des tortionnaires pendant les interrogatoires étaient souvent vertes, larges, avec une sorte de capuchon relié au vêtement, appelé « Abu El Chekarah » ou "Labes El Bernous". Il couvrait la moitié du visage et du corps avec un sac ouvert d'un côté. Les bourreaux guidaient les torturés vers la torture (العسلي , 1989 : 153)

En conclusion d'après que ont vus ci-dessus que, il est clair que ces généraux, à savoir Assurasses, Bigard et Massu, sont des figures associées à la torture et à la brutalité envers les victimes du peuple algérien. Notre analyse de leurs personnages révèle leur côté sombre et leur traitement violent envers les Algériens. Ils considéraient que la torture était un élément essentiel de la guerre, et ils la pratiquaient sur ceux qu'ils percevaient comme hors-la-loi, dans

le but de maintenir la sécurité et l'ordre en Algérie. Cependant, leur véritable objectif était de briser la résistance du peuple contre la politique coloniale. Cette intention se manifeste clairement dans les formes de torture infligées aux victimes. Leur but ultime était d'obtenir des informations sur les révolutionnaires et les militants du mouvement national, peu importe le résultat final, que ce soit la mort de la victime ou sa torture jusqu'à la mort.

De plus, le rôle des tortionnaires était de mettre en œuvre les ordres de leurs généraux dans les centres de torture et d'interrogatoire, exécutant ainsi les sentences prononcées telles que la peine de mort, l'exécution et la torture. Néanmoins, malgré ces actes, la conscience du peuple algérien n'a pas été ébranlée, et il est resté attaché à la révolution et à l'objectif d'atteindre l'indépendance.

3-Les établissements de la torture :

Pendant la période de la révolution algérienne, les centres de torture sont devenus une triste réalité qui a marqué l'histoire. Ils incarnent l'un des aspects les plus cruels de cette époque tumultueuse. Ces centres de torture sont le reflet d'une réalité douloureuse, mettant en lumière les conséquences dévastatrices du colonialisme français sur les valeurs fondamentales de l'humanité et les droits de l'homme. Des établissements pénitentiaires et des camps de détention ont été érigés à travers tout le territoire algérien. À l'intérieur de ces lieux, les détenus ont enduré d'innombrables souffrances et des conditions de vie extrêmement difficiles. Les méthodes de torture étaient variées, qu'elles soient d'ordre physique ou psychologique. L'objectif était de briser la volonté de résistance et d'étouffer les aspirations à l'indépendance. Cependant, ces pratiques ont abouti à des violations flagrantes des droits humains, affectant profondément le peuple algérien. Dans le contexte des prisons, on pouvait observer l'empreinte indélébile de l'oppression et de l'injustice. Les prisonniers étaient confrontés à des conditions de vie insalubres et à des traitements inhumains. Ces lieux de détention illustrent la détermination des autorités françaises à maintenir leur emprise en utilisant tous les moyens nécessaires.

A. Les centres de détention :

1- La définition de centre de détenu :

C'est l'endroit où les Français avaient l'habitude d'arrêter les citoyens algériens. Ils ont utilisé les jours de la révolution de libération comme lieu de garde du peuple algérien En raison du grand nombre de détenus et du manque d'espace dans les prisons, (مرتاض, 2010 :157)

En ce qui concerne Tahar Azoui, il comprend que le terme "détenu" fait référence aux endroits où les libertés individuelles sont restreintes. Les individus y sont emprisonnés en raison de révolutions ou de situations d'urgence, et souvent sans être jugés. De plus, ils sont soumis à différentes formes de torture, en particulier la torture psychologique, en fonction de l'administration qui gère ces centres. De plus, ils bénéficient de certaines libertés telles que la lecture des journaux, l'écoute de la radio, l'enseignement individuel et collectif, ainsi que d'autres activités. De plus, leurs règles vestimentaires diffèrent de celles suivies dans les prisons traditionnelles. (عزوي , 1996 : 13)

Le détenu est également défini comme le lieu où un individu est détenu dans le but de le priver de sa liberté et d'améliorer son comportement. L'administration l'y place car il constitue une menace pour la sécurité et l'ordre public. (خميسي, 2013 : 29)

2 -La création de centre détenus :

L'histoire de la colonisation française en Algérie est marquée par des actions cruelles. Depuis que la France est là-bas, elle a utilisé des méthodes très mauvaises comme la destruction, les incendies et semer la peur pour arriver à ses buts et garder le contrôle de l'Algérie qu'elle avait conquise. Les premières "prisons" ont été créées en 1840 sous le général Bugeaud, qui a choisi une stratégie de "terre brûlée" contre la résistance nationale. Les partisans étaient rassemblés dans ces endroits, ne pouvaient pas se déplacer librement et ne pouvaient pas pratiquer d'activités agricoles.

Après que la révolution ait réussi dans les montagnes et les campagnes, la France a fait des lois spéciales en 1860 et en 1881. Ces lois ont amené des sanctions sévères décidées par les chefs. Une autre vague de "prisons" est apparue après le début de la révolution de libération en 1954. La France a installé beaucoup de prisons et de centres de torture en Algérie, où il n'y avait pas de lois. Les méthodes de torture les plus horribles ont été utilisées, ce qui a blessé la dignité humaine et les droits. Mourir est devenu un désir pour les victimes de ces endroits sombres

(مشري , 2006 : 89 -90)

3 - La cause de la création de centre de détenu :

Les raisons derrière la création des centres de détention remontent à l'expansion de la révolution de libération et à sa lutte au sein du peuple algérien. Cela a poussé les autorités françaises à établir ces centres afin de rassembler les sympathisants de la révolution. Cette

mesure visait à réduire leur influence, affaiblir les combattants et contenir la propagation de la conscience nationale. En raison du manque de temps et du grand nombre de suspects, l'administration française n'était pas en mesure de juger tous ceux qui étaient liés à la révolution. Par conséquent, les prisons étaient surpeuplées et ne pouvaient pas accueillir plus de détenus. C'est pourquoi les autorités ont créé ce qu'on appelle les centres de détention.

Dans ces centres, les personnes étaient détenues sans jugement et sans motif valable. Elles étaient soumises à des conditions difficiles et à des traitements brutaux, dans le but de les intimider, de les terroriser et de briser leur détermination. Ces centres incarnent les efforts déployés par les autorités françaises pour maintenir le contrôle, réprimer toute forme de montée de la révolution et de lutte pour l'indépendance. (عزوي , 1996 : 15)

4- Choisissez un lieu :

Les autorités françaises, lors de l'établissement de détenues, choisissent des emplacements fortifiés et stratégiques, souvent entourés d'un environnement naturel. Généralement, ces sites sont plats et éloignés des montagnes, avec peu de végétation pour faciliter les déplacements des gardes. Ils sont situés dans des endroits isolés, loin des populations, que ce soit aux portes du désert, comme le détenu de Chellal, ou dans des centres .Autrefois gérés par l'armée française pendant la Première Guerre mondiale, telle que le détenu de El Djarf, De plus, la France exploitait le climat, en infligeant des températures estivales élevées et des hivers froids comme châtiment pour les détenus (خميسي , 2013 : 275)

L'armée française entoure ces lieux de fils barbelés et plante des mines et des dispositifs d'alerte. Le périmètre dépasse souvent deux mètres et demi, avec des poteaux en fer tous les deux mètres et demi, soutenant plusieurs lignes de barbelés inclinées vers l'extérieur pour rendre le saut plus difficile. Un deuxième mur de trois mètres de distance de l'autre est également érigé, composé de deux rangées de poteaux en fer reliés par des fils métalliques enchevêtrés et soutenus par des fils de construction croisés, d'une hauteur d'un mètre ou plus. De plus, les prisons sont équipées de tours de garde (عزوي,1996 :15).

4-L'objectif de détenue :

- ✓ Les enfermer du côté français en utilisant la répression et la torture directe comme la faim et les agressions quotidiennes pour les intimider.
- ✓ Isoler les citoyens et les empêcher de participer à la révolution.

Chapitre II : la pratique de la torture pendant la révolution

- ✓ Semer la division politique et instiller le doute à travers la propagande afin de diviser les membres du Front de Libération Nationale pour affaiblir leur unité et les éloigner de la révolution.
- ✓ Encourager les éléments qui se sont rendus en utilisant des stratégies de réconciliation psychologique à accepter des réformes contraires aux principes et objectifs de la révolution.

(بومالي , 2010 : 367)

Tableau N° 01 : un tableau montrant les nombres des centre détenus dans chacun d'Alger et d'Oran et Constantine en 1957

	Les centres détenus Et les villas	Les Nombres des détenus
Aleg	Beni Messous.	270 détenus entre eux 38 femmes.
	Bogandoura.	110 détenus entre eux 19 enfants.
	Ouriliane.	292 détenus entre eux 23 femmes 92.
	Bouzeriaa.	390 détenus.
	Azazga.	450 détenus entre eux 112 femmes et 90 enfants.
	Tadmit	310 détenus entre eux 48 femmes.
	Harach	190 détenus.
	El Asname	280 détenus entre eux 47 femmes.
Oran	Villa nadore	150 détenus entre eux 39 mineurs et 3 aveugles
	Village zawia	108 détenus entre eux 14 femmes
	Daress	Un détenu spécial pour les femmes
	Nedrouma	70 détenus entre eux 27 mineurs et 25 femmes
	El karbder(saaida)	Les centaines entre eux les femmes
	Saaida	70 détenus mineurs
	Suise (Mascara)	120 détenus
Tiaret	220 détenus et 3 handicapés	
Consta ntine	Ain El Baida	Dans ce détenu 7 détenus ont été exécutées sans procès
	Tigzirthe	300 détenus
	Bauira	220

Chapitre II : la pratique de la torture pendant la révolution

Tizi ouezou	400 détenus et 40 mineurs
Constantine	La ferme Amaziane spécial pour l'interrogatoire
Fnadssa(bâcher)	1500 détenus

La source : Réaliser par l'étudiante a travers la source suivante : (المجاهد, 1661,05)

Il ressort clairement du tableau une propagation rapide des centres de détention dans ces trois régions, avec une augmentation des cas d'arrestation pour toutes les catégories de la société, y compris les personnes âgées, les femmes, les hommes et même les enfants. Cette accélération de la propagation peut être liée à la défaite subie par la France dans la bataille de Diên Biên Phu. Bien que cette défaite n'ait pas été la cause directe, elle a indirectement incité à la vengeance des Algériens et a attisé leur irritation. Ces centres ont été désignés par l'administration française sous le nom de "Centres d'hébergement". De plus, il existe un autre type de ces centres, désigné sous le nom de "Centres de transfert et de tri", comme indiqué dans le tableau.

5- Les centres de détenus le plus important durant la révolution :

Il semble que les autorités coloniales aient cru que la création de détenu pourrait les aider à éliminer la révolution en implantant des centres de torture à travers le pays. Lorsque des lois ont été promulguées, telles que celles liées à l'état d'urgence et au génocide, et que les citoyens ont été isolés dans des zones interdites avec la torture devenue une pratique institutionnalisée, les autorités ont obtenu tous les pouvoirs pour arrêter et emprisonner tout individu suspect. C'est ainsi qu'elles ont établi des prisons destinées à accueillir les victimes. Selon les informations que nous avons obtenues, ces prisons peuvent être divisées en deux types :

5-1- Les centres de détenus politiques :

Après l'arrivée du gouverneur général Jacques Soustelle en Algérie, les centres de détention ont été rétablis pour la deuxième fois, en particulier après le succès de la révolution de libération. L'administration française les a divisés en centres de détention politiques et centres de détention militaires. Les centres de détention politiques étaient ainsi appelés car ils détenaient des personnalités politiques et des cadres dirigeants du mouvement national, ainsi que des individus suspects que la police française voulait éloigner et éliminer. (مقدر, 2016 : 03)

Parmi ces centres de détention politiques, nous pouvons citer :

5-1-1-le centre de détention d'Eflou :

Le centre de détention d'El Flou, situé à Tiaret, a été utilisé pour emprisonner des figures politiques connues, afin de les réduire au silence et de les humilier. Les détenus subissaient des sévices physiques et moraux, et chaque individu était soumis à des séances de torture. Les cris des torturés résonnaient toute la nuit en raison de la gravité des tortures infligées. Ils étaient privés d'eau et recevaient de la nourriture excessive en sel, ce qui les a poussés à entamer des grèves de la faim pour protester contre ces traitements cruels.

L'une des méthodes les plus couramment utilisées était la propagation de fausses informations à travers les médias, prétendant parfois que la révolution était terminée et que les révolutionnaires se battaient entre eux. Des individus étaient même interrogés pour évaluer l'impact de cette désinformation sur leur psyché, à travers des questions visant à les piéger. Ils étaient questionnés sur leur opinion quant à la reconnaissance de l'Algérie française ou leur soutien au mouvement indépendantiste. Ceux qui refusaient étaient torturés et menacés de mort, ainsi que d'être exilés sur des îles reculées. Ces tentatives de manipulation et de provocation se répétaient quotidiennement, provoquant des effondrements nerveux chez certains d'entre eux

(بومالي , 2010 : 372-371)

5-1-2- le centre de détenus Bousaui :

Il a été nommé le centre de détention de Bousaui en référence à Bousaui, qui est né en France et était connu pour son attachement au catholicisme. Les habitants de Dhaïa l'ont ainsi nommé pour commémorer les crimes de la France dans cette région. C'est une caserne militaire située dans les montagnes de Dhaïa, construite en 1845. Pendant la Seconde Guerre mondiale et la guerre de libération, elle servait de lieu de détention pour les hommes politiques algériens. L'ennemi a également érigé un camp de détention à proximité, où les détenus étaient transférés depuis les régions de l'Aurès et de l'est de l'Algérie. (مقدر , 2016 : 06)

C'est l'une des plus grandes prisons en Algérie, située dans la ville de Sidi Bel Abbès, au sommet des montagnes de Dhaïa, construit le 16 août 1955. Il se compose de vastes bâtiments. Les colonels contraignaient les détenus à saluer le drapeau français et à prononcer "l'Algérie française". Cependant, en cas de refus, ils dépouillaient les prisonniers de leurs vêtements, qu'ils brûlaient avec tous les documents, photos, livres et même les exemplaires du Coran, s'ils en trouvaient. Ensuite, ils les frappaient violemment avec des bâtons et des fusils, alors qu'ils étaient nus et pieds nus. Ensuite, ils les jetaient sur le sol, couvert de sang, en

exerçant une pression sur eux et en les soumettant à des actes cruels du matin jusqu'à la nuit. (بومالي, 2010: 369)

5-1-3- le centre de détenu dauira :

Situé à l'ouest de la capitale de l'Algérie, c'est comme une bouche fermée et une tombe ouverte où des interrogatoires brutaux sont menés pour extorquer des informations. Si les gardiens ne parviennent pas à obtenir les renseignements du détenu, ils passent à la torture systématique et créative. Ensuite, le détenu est attaché à l'un des arbres de la prison dès le début de la nuit jusqu'à la fin, jusqu'à ce qu'il ne respire plus. S'ils échouent à obtenir les informations voulues, ils passent à des méthodes plus cruelles et sophistiquées de torture. Ensuite, le corps est jeté dans la forêt à côté de la prison ou dans une fosse, et des produits inflammables comme de l'essence sont versés sur le cadavre, sous les yeux des autres détenus, dans le but de semer la terreur et la peur dans leur esprit. (بومالي , 2010 : 368)

5-1-4- le centre de détenu El barouakia :

On les appelle détenus condamnés à mort et détenus à perpétuité, leur nombre est de 43, et il y a 120 détenus dans ce camp qui sont menacés du même sort qui attend leurs frères formellement condamnés à mort. (المجاهد , 1961 , 05)

5-1-5-le centre de détention de Lodi :

Le centre de détention de Lodi est situé dans un petit village relevant de la ville de Médéa, avec trois mille habitants depuis la colonisation. La région est renommée pour la culture de légumes et de fruits, ce qui la rend prisée par les colons en raison de ses options naturelles et de son climat estival et hivernal. Cependant, l'épidémie de paludisme s'est répandue, causant la mort de plusieurs familles françaises qui ont été contraintes d'abandonner leurs maisons et de camper ailleurs. C'est ainsi que le détenu de Lodi est devenu établi.

Après l'instauration du régime colonial oppressif en Algérie et l'intensification des politiques de colonisation, des fils barbelés ont commencé à entourer le détenu.

L'administration coloniale a commencé à l'utiliser pour les détentions forcées, surtout après la déclaration de l'état d'urgence en 1955. Le centre de détention de Lodi est devenu ce qu'on appelle « le centre des pieds-noirs » , car il a accueilli de nombreux Européens sans accusations ni procès, simplement parce qu'ils ont refusé les injustices infligées aux Algériens.

Ce centre de détention comprenait des intellectuels tels que des avocats, des médecins, des ingénieurs et des architectes. C'est ici que Maurice Audin a été torturé et où Henri Alleg a également été emprisonné, subissant la répression des parachutistes (FUNES ,2012 : 07-09).

Il se distingue des autres prisons et camps de regroupement, car il est exceptionnel en ce sens qu'il est dédié aux communistes et au Parti communiste algérien. Les détenus y bénéficient de privilèges tels qu'une nouvelle couverture, un lit, une clinique et une bibliothèque. Ils ont également le droit de recevoir des visites de leurs proches et amis, et ils ne sont même pas soumis à des mauvais traitements.(Alleg, 2006 : 26-29).

5-2-Les centres de détenus militaire :

Ces détentions concernent spécifiquement les membres de l'Armée de Libération Nationale. Ils sont arrêtés avec leurs armes puis emmenés dans des casernes militaires. Ce sont des gens précis qui sont poursuivis, arrêtés, et gardés dans des endroits isolés. Ils sont privés de leurs droits et forcés de faire des travaux durs. On les traite mal et on les humilie constamment. Certains perdent conscience à cause de la fatigue et des humiliations répétées, que ce soit à cause de la fatigue physique ou de la torture. Certains restent inconnus à cause des mauvais traitements qui déforment leur visage. Certains ne peuvent même plus bouger à cause de blessures graves. Et certains perdent même la vie à cause de la torture.(مقدر,2016 : 08)

Parmi les choses importantes dans ces détentions, on note :

5-2-1- le centre de détenu Qaser tire ::

Le centre « Qsar El Tire » est l'un des plus grands centres de détention du pays et aussi l'un des plus terrifiants. Situé à Ain Oulmene, dans la région de Setif en wilaya I, il était autrefois une ferme. En 1956 et 1957, il a été transformé en centre de concentration par les autorités françaises. Utilisé pour toutes sortes de tortures, il est tristement célèbre pour ses méthodes de torture coloniale. Construit par les moudjahidines, le détenu comprend une cuisine, une échoppe et un restaurant aux conditions très médiocres. Il possède des cellules de torture, ainsi qu'une salle de bains utilisée pour torturer avec de l'eau chaude et froide, causant des maladies respiratoires, des brûlures, des maux de gorge et d'autres problèmes de santé. (ملاح , 2012 : 140)

De plus, les conditions sanitaires du détenu sont si mauvaises que l'odeur provenant des toilettes cause des maladies parmi les détenus. Il y a également une salle connue sous le nom de "Salon Rouge" où tous les types de tortures psychologiques, physiques et morales sont

Chapitre II : la pratique de la torture pendant la révolution

pratiqués pour forcer les détenus à se soumettre à la politique de la France. Le dispose également d'une infirmerie qui a été témoin de nombreuse maladie. (ملاح, 2012 ; 141-142)

Qaser El- tire a été ainsi nommé parce que les oiseaux en ont fait leur habitat, attirant ainsi les chasseurs de toutes les régions pour les capturer. C'est pourquoi il a reçu ce nom. Ce détenu de prisonniers était entouré de plusieurs barrières car il accueillait jusqu'à 3000 détenus :

- La première barrière était composée de fils barbelés équipés de projecteurs.
- La deuxième barrière consistait en une ligne lumineuse entourant les prisonniers.
- La troisième barrière comprenait deux rangées de fils barbelés avec à l'intérieur des chiens policiers féroces (بومالي , 1010 : 370)

les types de torture dans ce détenu :

- Torture avec des briques : Des briques sont utilisées pour construire le centre, et les détenus sont contraints de porter et de construire avec des briques tout au long de l'année, en hiver comme en été, ce qui les épuise grandement.
- Retrait de roches : Les prisonniers doivent sortir des roches, ce qui les rend très fatigués et les met en danger de tomber malades aux poumons et d'avoir des blessures aux yeux à cause de la poussière et des morceaux qui volent.
- Creuser, bâtir et casser : Les prisonniers doivent constamment creuser, construire des murs et les casser.
- Eaux sales du ravin : Les prisonniers doivent aller dans un ravin proche du camp qui est rempli de leurs déchets ainsi que de ceux des soldats français, et ils sont forcés de le nettoyer.

D'autres méthodes de torture sont aussi employées, comme l'utilisation de chiens, la torture dans les cellules, le manque de sommeil, de nourriture et d'eau,

ainsique les violences physiques graves, les blessures corporelles et même la création de tombes. (ملاح , 2012 : 146)

Les prisonniers sont classés en différentes catégories lors du lavage de cerveau, Groupes de personnes : Il y a trois catégories de détenus.

Les traîtres : Ce sont ceux qui ont abandonné la lutte.

Les modérés : Ceux qui n'ont ni accepté ni rejeté la domination française au début.

Les intransigeants : Ceux qui ont défendu leurs idéaux révolutionnaires et ont montré leur opposition à la politique française. Ils ont subi des tortures terribles et diverses formes de souffrances dans ce centre. (ملاح , 2012 : 146).

Ainsi, si ce détenu est l'une des institutions historiques qui a été témoin de toutes les formes de tortures infligées par les Français au peuple algérien, c'est une école spéciale de torture où se pratiquent différentes méthodes et techniques de brutalisation. Les droits de l'homme n'ont aucune place en cet endroit. Cela ressemble à la prison américaine de Guantanamo, où ils jettent des esclaves et font d'eux ce qu'ils veulent (ملاح , 2012 : 146-147).

5-2-2- le centre détenus Qasar Holden

Le détenu Holden regroupait les intellectuels de haut niveau dont les sentiments étaient empreints d'un profond patriotisme. La France considérait ces individus comme l'élite révolutionnaire difficile à contrôler. Elle leur infligeait les pires formes de torture, et ils furent rassemblés dans un seul camp, car les méthodes de propagande psychologique n'avaient pas d'impact sur eux. (المجاهد ,1961 : 05)

5-2-3- centre de détenus Sidi Ali

Le centre de détention de Sidi Ali, également connu sous le nom de "la prison de la mort", est situé dans la commune de Sidi Ali, actuellement dans la wilaya de Mostaganem. Il est considéré comme l'un des centres les plus horribles de la wilaya V (Oran), où les pires méthodes de torture ont été appliquées contre les Algériens pour étouffer les voix de la vérité.

La prison abritait des centaines de détenus, et toutes sortes de tortures étaient appliquées, aussi bien sur les hommes, les femmes que sur les enfants.

À l'intérieur, on trouve des salles spécifiques, chacune réservée à un type de torture. Il y a une salle d'interrogatoire, une salle dédiée aux tortures électriques et à l'utilisation de l'eau, une salle pour le lavage de cerveau, ainsi que d'autres types et méthodes de torture. On y trouve également des cellules pour les personnalités connues. Le centre de détention de Sidi Ali est tristement célèbre pour avoir été l'un des lieux où les méthodes de torture les plus cruelles ont été mises en œuvre dans le but de réduire au silence toute voix dissidente.¹

5-2-4- centre de détenus de Shelal :

Sitée dans la ville de M'sila, elle se compose de tentes dans le désert qui sont facilement affectées par le vent. En 1955, les autorités françaises ont été contraintes de transférer les

¹<http://youtu.be/OWY78ABYK64>.

prisonniers sur le plateau après que ces tentes aient été déchirées, et leur nombre était de 75 tentes (عزوي , 1996 : 16).

5-2-5- Le centre de détenu de Sidi Marouf :

Il accueille environ 1900 personnes et est divisée en trois parties comme le détenue « bosawi », et dans la première partie il y a environ 1335 détenus considérés comme étant très intransigeants. La deuxième partie compte environ 490 détenus dont on ne sait pas encore grand-chose. Ensuite, dans la troisième partie, on trouve environ 175 personnes, la plupart étant des jeunes qui n'ont pas encore atteint l'âge adulte.

Il est important de noter que les gardiens chargés de faire du mal aux prisonniers sont souvent d'anciens détenus qui ont participé à une guerre en Indochine. Après avoir perdu à une bataille appelée Dien Bien Phu, ils ont voulu se venger des Algériens en utilisant la violence. La France appelle ces endroits des « centres d'hébergement » ou des « centres de tri et de transit », mais on ne sait pas combien il y en a exactement car il y en a beaucoup. (المجاهد , 1961 : 05)

5-2-6- Center de détenus Ganduza :

Le centre de Qandoūza, , était un redoutable centre de détention où la plupart des détenus en sortaient morts, tandis que d'autres retournaient chez eux meurtris et mutilés. Les autorités françaises ont créé, pendant la Révolution libératrice, des organismes militaires spéciaux dirigés par le colonel Godard pour mener des interrogatoires et des tortures dans des centres dédiés, la plupart des tortionnaires provenant de l'école Jean Darck à Skikda .Ce centre se trouve près de la gare d'Akbu. Des modifications y ont été apportées, avec l'installation de chambres équipées de moyens de torture et de cellules souterraines, similaires à la Bastille à l'époque des rois de France. En raison de la gravité des crimes qui y étaient commis, trois larges et hautes barrières électrifiées entourent le centre, ainsi que plusieurs tours de surveillance érigées, avec des points de contrôle sur toutes les routes et chemins menant à lui (Ali, 2011 : 310).

Types de tortures pratiquées : Amputation des doigts, Arrachage du nez, Mutilation des seins, Amputation des organes génitaux, Lâcher des chiens sur les détenus, Forcer les détenus à manger des insectes, etc. Éteindre les cigarettes sur les corps des détenus, Torture électrique, Immersion dans de l'eau sale, Pendaison par des cordes. Les bourreaux de ce centre se distinguaient par leur corpulence, leurs cœurs cruels et leur absence totale d'humanité, de conscience, de valeurs, ou de compassion. Ils éprouvaient du plaisir à infliger des tortures, ce qui les rendait différents des autres centres de détention. Ils ont inventé des méthodes

difficiles à décrire, telles que l'amputation des doigts avec un instrument spécial, l'arrachage des ongles et des organes génitaux. Cela caractérise ce centre de détention en particulier (و علي, 2011 : 311).

5-2-7-Le centre de Tournou :

Situé dans la municipalité d'Ouakas relevant de la wilaya de Bejaia, n'est pas simplement une prison où sont détenus les prisonniers. À l'origine, il s'agissait d'un entrepôt de fabrication d'alcool, car il était situé à proximité d'une vigne. À l'intérieur, il y a 37 entrepôts où les détenus étaient placés pendant plusieurs mois, malgré l'étroitesse des lieux. Les prisonniers entraient par une petite porte en introduisant d'abord leur tête et leur côté, puis étaient brutalement poussés par les soldats français. Ils étaient détenus de six à sept mois, et à leur sortie, ils étaient immédiatement affectés à des travaux pénibles. Ils faisaient leurs besoins à l'intérieur et mangeaient à l'intérieur, même les morts étaient laissés avec les prisonniers car la plupart d'entre eux sortaient morts. Le système de ce centre consistait à détenir le prisonnier pendant un certain temps, puis à le soumettre à la torture de l'eau et du savon, puis à la torture électrique s'il ne répondait pas, avant de le renvoyer à l'entrepôt pour être torturé la prochaine fois.¹

B- les camps :

B-1-La définition de camps :

Les camps ont été introduits par l'armée française. Il s'agissait de zones spécifiques sur le territoire, où étaient rassemblés les enfants, les personnes âgées, les jeunes et les femmes, c'est-à-dire les Algériens qui ne faisaient l'objet d'aucune suspicion de meurtre ou de torture. Ils étaient regroupés pour être éloignés de la révolution, privés de refuge, de nourriture et d'aide essentielle, et pour les empêcher de rejoindre les moudjahidines. Ainsi, ces individus n'avaient pas la liberté d'attaquer l'armée française. Ces camps étaient répandus dans toute l'Algérie. Au fil du temps, leur rôle social a évolué pour devenir des centres d'apprentissage, de lecture et d'écriture grâce à la présence d'intellectuels. (قليل, 2013 : 36)

De même, les « *camps de regroupement* » peuvent être définis comme des zones de peuplement non naturelles regroupant des citoyens non civils, placés sous autorité judiciaire. Les responsables géraient ces camps et y instauraient un esprit de conscience. (مرتاض, 2010 : 148-149)

¹Témoignages avec moudjahideJabri laide , visite au centre de Tounoua à Ouakas, le 18/05/2022 à 11 :00 h.

Le but de regrouper la population dans des camps pendant l'occupation de l'Algérie était initialement de confisquer les terres pour les donner aux Européens venus d'Europe. Cependant, après le déclenchement de la révolution (عثماني, 2012, 128) cela a pris un sens différent en devenant un moyen d'isoler le peuple de la révolution, de limiter la propagation de l'idée nationaliste, et de s'opposer à l'indépendance. (خياطي, 2015 : 35)

Les autorités coloniales ont distingué, à partir de 1957, deux types de camps :

Les camps temporaires : Ils se caractérisent par une durée déterminée et ne disposent d'aucun budget. Les conditions de vie y sont misérables, avec seulement quelques petits travaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Les camps permanents : Ils ont la possibilité de construire des logements, mais dans tous les cas, la priorité demeure le contrôle administratif sur les résidents de ces camps. (خياطي, 2015 : 65)

Les autorités coloniales ont utilisé comme politique fondamentale dans la guerre contre l'Algérie la mobilisation d'environ un million de résidents ruraux, dont plus de la moitié étaient des enfants. Ils étaient confrontés à la famine due au manque de nourriture et de soins médicaux, les exposant ainsi au risque de la famine. Comme d'habitude, l'opinion publique a ignoré ces dangers, prétendant être indifférente. (خياطي, 2015 : 77)

B-2-La vie à l'intérieur des camps :

Dans les camps, les gens sont déplacés de force de leurs quartiers sans avertissement préalable, et leurs modestes habitations sont incendiées. Ensuite, ces personnes sont regroupées dans des zones souvent vides, car cela garantit la sécurité maximale pour l'armée française afin de les surveiller. C'est un endroit entouré de barbelés et de tours de guet pour surveiller leurs mouvements, et une surveillance externe est placée sous l'autorité des autorités militaires. (خياطي, 2015 : 29)

Les Algériens étaient placés dans ces camps sans preuves pour les soupçons portés sur eux. Le but était de briser leur esprit national et révolutionnaire en utilisant la torture et la propagande psychologique. Ces camps se trouvaient souvent dans des régions isolées, avec peu de nourriture et d'eau, juste quelques pommes de terre et de l'eau. (قليل, 2013 : 33-34)

Les conditions de vie dans les camps étaient extrêmement déplorables, causant de nombreuses morts. Les survivants ne sont pas laissés à leur sort, mais sont suivis par le Service d'Action Psychologique (SAS) qui cherche toujours à obtenir toutes les informations

et à les rapprocher de la cause coloniale. Il n'y a aucune activité à l'intérieur de ces camps, et ces familles vivent grâce aux aides fournies par le SAS. Certains écrivains français, comme Pierre videl , affirment qu'il n'y a aucune différence entre les camps de détention nazis et les camps en Algérie, car ils infligent à la population algérienne la torture, l'humiliation et la faim. (خياطي 2015 : 29- 30)

Malgré cela, les camps n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs de supprimer le sentiment national chez les Algériens. Le colonel Gardi déclare : « *Les camps sont en réalité de véritables écoles pour former les cadres du Front de Libération Nationale, car le peuple algérien préserve son sentiment national et se comporte un combattant au sein du Front de Libération et un soldat dans l'armée de libération lorsqu'il se trouve face à l'ennemi* ».

Malgré les conditions difficiles, ils étaient contraints à des travaux pénibles, subissaient des humiliations régulières et étaient privés de lecture, de communication et de correspondance. Ces restrictions étaient considérées comme des formes de torture utilisées par la police pour obtenir des informations et réprimer la révolution. En cas de maladie, les soins n'étaient pas toujours disponibles, car cela correspondait à la politique de suppression menée contre les Algériens. (المجاهد , 1961 : 07)

B-2-Parmi les camps plus connues durant la révolution on trouve :

B-2-1-Le camp de Larak :

Il est situé à vingt-cinq kilomètres de Rhodes et consiste en une vaste caserne utilisée par les soldats pour leurs manœuvres dans la région. Ce camp est entouré de plusieurs rangées de fils barbelés pour empêcher toute évasion. Des tours de guet surveillent le camp depuis l'extérieur, et chaque mètre est sous surveillance avec des tours de guet dirigées vers l'intérieur du camp.

Ce camp est composé de 84 bâtiments divisés en deux parties, chaque partie contenant des chambres pouvant accueillir quarante personnes. Cependant, l'administration du camp entasse 90 personnes dans chaque bâtiment, qui sert de dépôt pour la lecture, la nourriture et les effets personnels. Quant à l'hôpital du camp, il n'a même pas de nom malgré les nombreuses maladies qui touchent les détenus en raison de la mauvaise alimentation. Un médecin militaire ne traite que les cas graves, et la plupart des maladies sont soignées avec de l'aspirine, ce qui a conduit à la mort de certains patients, comme ce jeune homme décédé à l'âge de 28 ans en décembre 1957 après une nuit entière de douleur. (المجاهد , 1960 : 04)

B-2-2-Le camp de Bou-Semir :

Était situé dans la région de El Flou, et il s'agissait d'un endroit ancien qui a été utilisé pendant la période de la révolution pour accueillir les personnes souffrant de la pauvreté. Dans cet endroit, les gens se rassemblaient sans avoir de logement ou de nourriture adéquate, et ils dépendaient principalement de la distribution de la semoule. Le camp abritait environ 1860 enfants et 274 adultes, et il ne leur était pas permis d'entreprendre d'autres activités pendant cette période

B-2-3-Le camp Ziytouna :

Était un centre de détention entouré de barbelés, accueillant des milliers de personnes vivant dans une pauvreté extrême. Sa population dépassait environ 2800 personnes, la grande majorité d'entre elles étant des enfants souffrant de malnutrition et perdant leur vie à cause de cela. Le seul traitement disponible dans cet endroit était une distribution d'aspirine aux prisonniers par la SAS, et il y avait des fouilles quotidiennes dans le camp.

B-2-4-Camp peul casel :

Ce détenu a été créé dans la région d'Aïn Oussara, relevant de la wilaya de Djelfa, le 6 février 1957. Il s'agit d'un ensemble de tentes pour les détenus, entourées de barbelés et de tours de surveillance. L'endroit se caractérise par un climat difficile et une atmosphère rigoureux, Les détenus y étaient contraints de travailler de 7 heures du matin jusqu'à 18 heures en permanence. En avril de la même année, le nombre de détenus est monté à 2400, dont des commerçants, des médecins et des ingénieurs.

Concernent l'intérieur du ce détenu est composé de trois bloc : A, B et C. Chaque chambre contenait 40 détenus. Bloc (A) était le plus difficile, abritant les participants à la révolution dans les montagnes, ainsi que les militants de la cause, y compris ceux dont un membre de la famille était engagé dans le mouvement national. Bloc (B) était relativement plus clément, où étaient détenus ceux considérés comme suspects. Enfin, bloc (C) était le plus clément. Les détenus y recevaient de l'eau, des légumes et même des journaux tels que « Le Monde » et « L'Observateur ». À midi, ils recevaient du pain et des légumes. Les autorités françaises comptaient les détenus tous les matins et soirs, leur permettant de s'engager dans des activités telles que la lecture, l'écriture et la prière. Les détenus sont restés dans ce centre jusqu'à l'indépendance. À la fin de 1957, leur nombre est monté à 3500 détenus.¹

¹<http://youtu.be/rj750Gehazi>

Donc Les camps représentent l'une des plus grandes tragédies vécues par la société algérienne au XXe siècle. Ces camps font partie intégrante du contexte du conflit qui a secoué le pays. Ils ont rassemblé plus d'un million de personnes, dont la majorité était des enfants, dans des conditions de pénurie alimentaire, d'eau et de soins de santé extrêmes. Ces habitants faisaient face à des décès quotidiens, en particulier parmi les enfants, avec, selon les statistiques françaises, environ 500 décès d'enfants. Les camps de regroupement sont considérés comme un crime totalement méconnu au sein d'une série de crimes commis par les forces coloniales françaises. Ces événements ont commencé lorsque la France a pris le contrôle des terres algériennes et imposé des lois injustes telles que la loi Warnier et le Coup d'État, ce qui a entraîné la confiscation de terres fertiles et le déplacement forcé de la population vers des zones moins fertiles.

C. Les prisons :

L'Algérie a connu une augmentation du nombre de prisons, atteignant un total de 113 prisons, notamment en raison de l'aggravation des questions politiques et de l'incarcération de nombreux Algériens dans les prisons françaises. Certaines personnes ont été arrêtées lors de descentes, en particulier dans des affaires où la torture des individus était présente. Il semble que les autorités militaires n'attendaient pas l'approbation de la loi pour effectuer ces arrestations, leurs décisions semblant être prises rapidement et impliquant l'utilisation de certains appareils dans ces opérations. Malheureusement, la France a considéré l'ensemble de la population algérienne comme des suspects, sans distinction individuelle, et a pris des mesures restrictives en fermant les frontières et en regroupant les habitants dans des camps sous la supervision de l'armée française, en collaboration avec les pays voisins. (2015 خباطي, : 18-19)

La prison est un endroit conçu spécialement pour enfermer les personnes ayant commis un crime, enfreint la loi ou causé la mort d'autrui, en fonction de certaines règles qui s'appliquent au détenu. Les prisons se caractérisent par une architecture adaptée à la détention, avec des bâtiments construits en ciment et équipés de fenêtres et de grilles en fer solides pour assurer la sécurité. (1996 عزوي, : 15) Le mot "prison" est un terme arabe ancien qui désigne l'endroit où l'on enferme les individus, y compris les militants algériens, et il est utilisé pour les détenir, quelles que soient les raisons de leur détention (2010 مرتاض, : 76)

C-1- La prison d'El Harrach

Située à Belfort, en est un exemple précis. Les autorités françaises l'utilisaient pour détenir des Algériens. Cette prison se compose de quatre quartiers, dont certains sont réservés aux femmes. Certaines sections de la prison étaient réservées aux détenus condamnés à mort ou à ceux transférés vers d'autres prisons, et ces détenus n'étaient pas financés comme les autres prisonniers. Chaque quartier de la prison comprend plusieurs salles, et le nombre de détenus varie de 100 à 120 personnes en moyenne.

C-2-La prison de Chlef :

Été construite en 1936 et était destinée à l'incarcération de détenus condamnés à des peines sévères. Elle est située en plein centre-ville et est composée de trois parties, séparées par des couloirs en fer utilisés par les Algériens. La partie supérieure de la prison ressemble à un château et abrite plusieurs postes de garde. Pendant la période de la révolution algérienne, la prison de Chlef a hébergé environ 1500 prisonniers, avec environ 300 prisonniers dans chaque unité de ses parties. Cette prison a connu des événements violents, notamment lorsque près de 52 prisonniers se sont échappés en janvier 1962. ((خياطي , 2015 : 84-89)

C-3-La prison de Barberousse :

Été construite vers 1850 par les forces françaises et est située dans les hauteurs de la capitale algérienne. Sous la période ottomane, elle était également connue sous le nom de "prison civile" et était parfois appelée "Serkatia" ou "ancienne prison" selon un rapport du Comité international de la Croix-Rouge. Au début de l'année 1954, le nombre de détenus dans cette prison était monté à 1892, dont 1100 étaient des détenus, et ce nombre augmentait chaque année, y compris pour les femmes. La première exécution de la peine de mort dans cette prison a eu lieu le 19 juin 1956, lorsque la condamnation à mort d'Ahmed Zabana¹ a été exécutée par pendaison. ((خياطي , 2015 : 84-89)

Le centre de Tornou :

Situé dans la municipalité d'Ouakas relevant de la wilaya de Béjaïa, n'est pas simplement une prison où sont détenus les prisonniers. À l'origine, il s'agissait d'un entrepôt de fabrication le veine, car il était situé à côté de la ferme des raisins. À l'intérieur, il y a 37 entrepôts où les détenus étaient placés pendant plusieurs mois, malgré l'étroitesse des lieux. Les prisonniers

¹Ahmed Zabana : Le de la prison de Barberousse provient de son emplacement à Oran., qui travaillait dans la ville d'Oran, a été condamné à mort par pendaison après avoir tué un gardien français lors de la nuit du 1er novembre.

Chapitre II : la pratique de la torture pendant la révolution

entraient par une petite porte en introduisant d'abord leur tête et leur côté, puis étaient brutalement poussés par les soldats français. Ils étaient détenus de six à sept mois, et à leur sortie, ils étaient immédiatement affectés à des travaux pénibles. Ils faisaient leurs besoins à l'intérieur et mangeaient à l'intérieur, même les morts étaient laissés avec les prisonniers car la plupart d'entre eux sortaient morts. Le système de ce centre consistait à détenir le prisonnier pendant un certain temps, puis à le soumettre à la torture de l'eau et du savon, puis à la torture électrique s'il ne répondait pas, avant de le renvoyer à l'entrepôt pour être torturé la prochaine fois¹

La politique de création de centres de détention et de camps de concentration a réussi à torturer les combattants au sein du Front de libération nationale avec des méthodes plus modernes. Les combattants et les détenus ont énormément souffert, affectant leur psyché, leur liberté et leur intégration sociale. Leurs crimes sont restés inoubliables, laissant des séquelles psychologiques profondes dans la mémoire du peuple algérien.

¹(Jabri,I, visite au centre de Tounou à Aokas

Chapitre III

La voix de la mémoire sur la pratique de la torture pendant
la révolution

Chapitre III : la voix de la mémoire sur la pratique de la torture

1. Les témoignages

- A. Les témoignages vivants
- B. Les témoignages écrits

2. Les différentes attitudes et réaction :

- A. La position française
- B. La position algérienne
- C. La position internationale

3. Les effets de la torture :

- A. Les effets de la torture sur les algériennes
- B. Les effets de la torture sur les françaises.

Les crimes français en Algérie ne sont pas oubliés par la mémoire du peuple algérien, car ils portent les traces des abus psychologiques et physiques. Des témoignages vivants confirment le calvaire que les détenus ont enduré dans ces centres.

A- Les témoignages :

1- SAADI Smaail :

Saadi Ismaïl, un moudjahid et militant algérien durant les dernières années de la Révolution algérienne. né le 27 mai 1941 à Oued Ghir, wilaya de Bejaia. Sa vie a été remplie de défis et de responsabilités pendant cette période cruciale, alors que son village était le théâtre d'événements majeurs pendant la révolution. J'étais impliqué dans le transport de médicaments, de fournitures essentielles et de couvertures pour les moudjahidine qui se battaient pour notre liberté et notre indépendance. Je travaillais jour après jour pour soutenir le mouvement révolutionnaire.

« Je me souviens clairement quand l'armée coloniale est entrée dans notre village en 1955 et 1956. Notre village a traversé des moments difficiles. J'ai joué mon rôle en contribuant à la résistance. En février 1958, j'ai décidé de rejoindre la lutte en montagne avec trois compagnons après que notre maison a été incendiée et que mon père et mon frère ont été tués. »

« Je me suis joint à Mohammed Saadi et Tahar Ismaïl. Nous sommes allés dans le troisième maquis à... J'ai été impliqué dans un incident douloureux le 16 mai 1960 à Boukhelifa, où il faisait très froid avec une pluie battante. Le lendemain matin, vers midi, nous sommes retournés dans la région et m'ont trouvé. J'ai ensuite été transporté à l'hôpital de Bejaïa. J'étais malade à l'époque et j'ai été alité pendant un moment en raison de problèmes de santé.»

Pendant 14 mois après cela, j'ai été emmené dans la prison de Bejaïa un jeudi. J'y ai été détenu jusqu'au 7 septembre 1961, le jour de mon procès où j'ai été accusé de meurtre. Ensuite, j'ai été transféré à la prison de Bordj Mokhtar pendant quatre jours. Après cela, j'ai été immédiatement transféré à Tournou en Ouacifs, où j'ai passé un mois complet.

Ensuite, *« j'ai été transféré à la prison du Palais des Oiseaux. Il est difficile de décrire la souffrance des prisonniers dans cet endroit et la difficulté de la vie en prison. Le châtiment n'était pas seulement physique, nous étions aussi soumis à des tortures psychologiques. Ils*

nous empêchaient même de parler aux autres prisonniers. Nous travaillions sans relâche jour et nuit à casser de grosses pierres pour les réduire en morceaux plus petits ».

« Nos vêtements personnels ont été retirés et remplacés par des uniformes militaires. On nous a fourni une couverture légère pour le chauffage et un manteau. Cette période a été l'une des plus difficiles de ma vie, où j'ai enduré des souffrances et des difficultés indescriptibles

Les journées étaient vraiment très difficiles. La journée commençait par notre rassemblement autour du chariot français, où on nous servait du lait froid. Ensuite, nous commençons immédiatement à travailler à 7 heures du matin. La première tâche consistait à vider tous les déchets et les saletés, les boîtes de cigarettes et les bouteilles d'alcool d'un puits profond rempli d'eau sale ».

Ceux qui avaient un peu de chance pouvaient ramasser les déchets à l'aide d'outils différents tels que des pelles. Les autres devaient les ramasser à la main. Certains pénétraient dans le puits habillés, voire même nus. Le travail était inutile, son but était d'aggraver la souffrance des prisonniers et de les torturer. Lorsque l'heure du repas arrivait, on nous servait un petit pain avec un repas ordinaire qui ne suffisait pas à apaiser la faim.

« Nous devons travailler toute la journée, sans pouvoir nous asseoir ni prendre de pause. Chaque comportement désordonné ou moment d'inattention était suivi d'une punition sévère de leur part. Chaque jeudi, un capitaine surnommé "Capitaine Al-Bachiro" venait nous rendre visite. Sa principale mission était de surveiller la propreté des prisonniers, de leurs chaussures à leurs vêtements, voire même leur vie. Nous étions déjà conscients de cela, donc nous faisons constamment en sorte de maintenir la propreté de nos corps et de nos chaussures. Les anciens prisonniers nous conseillaient de ne pas nous plaindre de son absence, afin de ne pas lui donner de prétexte pour infliger des sanctions supplémentaires. »

Le Capitaine Al-Bachiro nous posait diverses questions pour surveiller nos comportements et nos mouvements. Ces moments étaient pleins de tension et de vigilance, car nous faisons de notre mieux pour éviter tout comportement pouvant entraîner une punition.

Chaque samedi, nous avions une séance de douche dans le garage sans éclairage. Dans cet endroit, il y avait trois douches. Nous y entrions en groupe, où ils nous arrosaient d'eau chaude et utilisaient un peu de savon avec des brosses pour laver nos corps. Pendant cette séance, ils plaisantaient et se moquaient de nous, ce qui rendait les choses plus compliquées et

embarrassantes. Ils nous surveillaient de près même quand nous sortions de la séance avec du savon, et ils continuaient à se moquer et à jouer avec nous jusqu'à ce que nous puissions finalement sortir de cette séance.

En ce qui concerne les visites, elles étaient généralement interdites avant trois mois depuis le début de la détention. Nous devions rédiger une demande écrite pour demander une visite de la part de membres de la famille. Après avoir écrit la demande, elle était envoyée au capitaine. S'il approuvait la visite, la famille était informée et invitée à venir nous voir à la date fixée.

En ce qui concerne les questions financières, il nous était interdit d'obtenir de l'argent de l'extérieur ou de le gagner de quelque manière que ce soit. Nous n'avions pas le droit de générer notre propre revenu. Des montants spécifiques étaient fournis à l'intérieur de la prison, et nous avions le droit de gagner jusqu'à 500 francs par mois. Ces sommes étaient destinées à acheter des choses nécessaires en prison, comme des cigarettes, des allumettes, des brosses à dents, du dentifrice, du savon, voire même des bougies, si elles étaient disponibles.

Il y avait des règles strictes à l'intérieur de la prison, et toute erreur commise entraînait une punition sévère. Si quelqu'un faisait une erreur, il était envoyé dans un endroit dédié à la punition. Cette punition incluait le fait de s'allonger sur des briques sur le ventre, puis ils nous frappaient le corps et la tête avec des bâtons. Pour les personnes qui étaient sales ou couvertes de saleté, leurs corps étaient pleins de poux, surtout dans leurs cheveux. Je me souviens comment je tuais les poux à la main car se laver seul n'était pas suffisant pour les éliminer tous.

« La confiance était inexistante dans ce contexte, que ce soit entre les détenus ou avec les militaires. Il était possible d'être exploité à des fins spécifiques à l'avenir, ce qui pouvait entraîner des sanctions supplémentaires. Ces conditions rendaient l'environnement à l'intérieur de la prison sombre et extrêmement complexe ».

En ce qui concerne la prison de Tournou, le degré de châtement était moins sévère comparé à la prison du Palais des Aigles. Là-bas, notre activité était souvent centrée uniquement sur le travail, et les visites étaient autorisées. Nos tâches comprenaient la collecte de bois de chauffage et la cuisine. L'endroit servait à filtrer les prisonniers, certains étant transférés vers d'autres prisons, tandis que d'autres étaient laissés libres pour partir.

Quant à la prison de Béjaïa, les conditions étaient différentes. Nous ne ressentions pas la fatigue la nuit, car nous la passions avec les autres détenus. Le matin, nous buvions du café, à midi nous prenions notre repas, puis nous sortions dans la cour. Nos jours se déroulaient de manière similaire et répétitive, passant la plupart du temps sous le soleil dans la cour. Les détenus étaient divisés en deux catégories : les adultes et les mineurs, ces derniers n'étant pas autorisés à sortir de la prison.¹

2- SAAIDANI Mahmoud :

Pendant cette période historique, je suis né en tant que Saaidani Mahmoud, le 9 novembre 1942, dans un grand village de Bejaia. J'ai poursuivi mes études dans la même région jusqu'au début d'octobre 1959. J'ai fait partie d'un groupe de jeunes engagés, connus sous le nom de "Al-Musabilin", qui rassemblaient tout ce qui pouvait être utile pour soutenir les moudjahidin pendant la révolution, que ce soit de la nourriture, des boissons ou des médicaments.

En mars 1960, alors que j'étais en prison, nous connaissions certains militaires français. Ils parlaient le dialecte tribal, ce qui nous a permis de créer des liens avec eux. Nous entretenions une communication constante et obtenions des informations privées, comme les dates de libération des détenus.

« Un jour, nous attendions avec impatience la libération des prisonniers. Effectivement, un seul prisonnier est sorti, mais c'était une surprise inattendue : un seul prisonnier portant une arme de type 49. Nous attendions les autres, mais ils ne sont pas sortis. Nous avons finalement compris qu'il s'était passé quelque chose d'inhabituel à l'intérieur. En réalité, les autres prisonniers avaient révélé leur plan et avaient été transférés au centre de torture de Tournou, où ils avaient subi un traitement cruel. Après avoir enduré ces souffrances, ils avaient parlé de la liste des "Al-Musabilin" ».

Ainsi, je suis devenu connu des deux parties. Certains noms des "Al-Musabilin", y compris le mien, ont été recueillis, et nous avons été transférés au centre de Tournou, où nous avons été soumis à des tâches pénibles. Ensuite, nous avons été emmenés à la tour de Moussa dans la région de Khamis, à Béjaïa. Cependant, cela ne s'est pas arrêté là. Nous avons été déplacés à la grotte de Sidi Abd al-Qadir, où nous avons subi des tortures douloureuses à l'aide d'électricité et d'eau. Ces tortures étaient continues et étaient infligées par al-Hashimi. Cette

¹Témoignage avec El Moudjahid saadi Smaile le 15-06-2023 à 10.30 au son bureau

méthode brutale a été utilisée de manière persistante, reflétant les tactiques de Jaafari yah appliquées sur nous, les prisonniers. Cela a abouti à une expérience de torture dure et pénible.

Nous avons passé environ 45 jours dans cet état, transférés d'un centre à un autre sans résultats positifs. Après tous ces déplacements et transferts, j'ai été ramené au premier centre. On m'a informé que, du fait de mon jeune âge, dès que j'aurais fourni certaines informations confidentielles, quelle que soit leur importance, je serais libéré. J'ai été ensuite envoyé à la Direction de la Sécurité Territoriale (DST), où j'ai été interrogé directement. On m'a posé des questions telles que mon âge, ce que je faisais ici et si j'avais des informations spéciales sur les moudjahidin. J'ai répondu à toutes ces questions par la négative. Après une heure d'interrogatoire, l'un d'entre eux a ri et moqué : "Il n'a aucune information, tout ce qu'il avait en lui a été vidé".

Après cela, j'ai été renvoyé une fois de plus au centre de Tournou, où j'ai retrouvé quelques camarades. Les conditions s'amélioraient par rapport à d'autres centres de torture que j'avais connus. La nourriture était disponible et les visites étaient autorisées, même pendant les interrogatoires, ce qui n'était pas le cas ailleurs.

Environ cinq ou six jours plus tard, on m'a de nouveau appelé par mon nom et conduit devant le juge. J'ai subi un nouvel interrogatoire et toutes mes réponses ont été enregistrées dans un rapport détaillé. Après cela, j'ai été renvoyé une fois de plus au centre de Tournou, où j'ai retrouvé Sidi Mabrouk et Hamash.

Au cours de cette période, quelques changements ont eu lieu. Abdelhamid Ziani est revenu et a repris son rôle. Mon rôle consistait alors à convoquer les prisonniers et à enregistrer leur présence ou leur absence. Ziani était le responsable du centre, et nous signions la liste tous les matins et soirs. Cependant, des problèmes ont commencé à surgir, liés à l'absence de certains prisonniers. Même si nous ne savions pas où ils avaient été transférés, nous étions tenus responsables de cette situation en raison des circonstances difficiles que nous traversions.¹

3- MEKHMUKHEN Mohamed Saaid :

Le moudjahid Mekhmoukhen Mohamed Saaid âgé de 92 ans, était membre de l'ALN dans la Zone III, la région 2 et dans la Wilaya III. Il a été arrêté au Kasr Tir.

¹ Témoignage avec Saaidani Mahmoud

Chapitre III : La voix de la mémoire sur la pratique de la torture

En 1955, il a été arrêté lors de la bataille de Thémliwin. Il a été transporté en avion à la prison d'Akbou où il a été ligoté avec des fils et retenu pendant un mois complet. Ensuite, lui et six autres ont été enchaînés et emmenés dans le village Ighil Oumessil, à nouveau à la prison d'Akbou, où ils ont été torturés avec des fils électriques par des Harki qui les connaissaient déjà. Ils les ont attachés avec des chaînes et les ont traînés dans les rues, puis les ont finalement transférés au Kaser Tir.

Ensuite, ils les ont transférés au couloir D, où les règles étaient très strictes à tel point qu'il était interdit de regarder ou de parler aux autres. Ils leur ont rasé la moitié de leurs cheveux et les ont torturés de toutes les manières possibles (eau, électricité, etc.). Malgré toutes les tentatives, ils n'ont pas avoué, alors ils ont amené quelques membres des Harkis et les ont placés avec eux, en prétendant qu'ils étaient aussi des prisonniers pour obtenir des informations d'eux.

Le moudjahid Mekhmoukhen Mohamed Saeed a ajouté qu'il n'y avait pas de visites et qu'ils avaient seulement un jour par semaine pour noter leurs besoins sur une feuille, comme les articles dont ils avaient besoin (comme des bougies, du tabac, etc.). Cependant, la nuit, les membres des harkis entraient et confisquaient ce qu'ils avaient acheté.

Une fois, lui et 54 autres prisonniers ont été emmenés à la salle de bains, où ils ont été interrogés. Les soldats versaient de l'eau très chaude et les autres membres du Harkis les frappaient avec des bâtons. Ils leur demandaient des informations sur les noms des moudjahidine. À la fin, 32 prisonniers ont avoué, car ils ne pouvaient plus supporter les tortures et les coups violents.

Le moudjahid Mekhmoukhen a ajouté qu'il faisait partie des 22 autres prisonniers qui n'avaient pas avoué. Ils ont été emmenés à un endroit et laissés sans nourriture ni eau pendant trois jours. Le quatrième jour, ils ont été ramenés sur une place où cinq chiens ont été lâchés sur chaque prisonnier. Il a affirmé que l'attaque des chiens était une expérience qu'il n'oublierait jamais et qu'elle restait gravée dans sa mémoire. Cette période de détention a duré trois ans.

Donc le témoignage émouvant de Mekhmoukhen Mohamed Saïd nous montre à quel point la torture a fait souffrir les personnes concernées.¹

¹ Enregistrement a la selle de lecture au musée EL moudjahid

4- MADAME MOSTAFAI :

Madame Mostafai, nommée Laarbi Hnifa "Foufa", est née le 18 janvier 1928 à Lekseur, issue d'une famille instruite. Elle a suivi sa scolarité primaire à Lekseur, puis a fréquenté le collège à Bejaia, l'établissement "Ibn Sina", et le lycée à Bejaia. En 1949, elle a obtenu son diplôme de sage-femme et est retournée à Lekseur pour travailler dans le domaine de la santé.

Pendant la guerre, elle s'est impliquée activement dans des activités clandestines en soutien à la révolution. Elle a contribué en important des médicaments pour aider les Moudjahidines, jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée en juillet 1957.

Le 7 juillet 1957, ils sont entrés chez elle, où ils l'ont trouvée en compagnie de sa fille âgée de 12 ans. Ils l'ont emmenée du centre de santé, et elle a rapidement envoyé sa fille chez sa famille pour la protéger des horreurs à venir.

Ils l'ont ensuite transférée au lieu de détention "Half Treack". Son mari a été torturé au centre "Bourbaatache" pendant un mois, et elle lui rendait visite régulièrement. Elle a témoigné que son mari avait enduré des souffrances inimaginables, aussi bien physiquement que mentalement. Une de ses expériences les plus traumatisantes a été la nuit où ils ont tué "Tahar Zouagi" et l'ont ramené dans sa cellule, où il a passé la nuit en sa compagnie (torture psychologique).

Ils les ont ensuite emprisonnés dans une cave, ligotant ses mains avec une corde. Malgré ses avertissements de ne pas s'approcher d'elle, ils l'ont brutalement traitée, causant encore plus de douleur. Le tortionnaire du centre Bourbaatache, le "Maurice", l'a forcée à écrire et à dévoiler toutes ses connaissances. Elle a seulement parlé de ses études et de son parcours pour devenir sage-femme, refusant de coopérer. Cela a déclenché davantage de tortures, y compris l'utilisation de l'électricité. Elle a été forcée de se déshabiller, ses doigts ont été entourés de fils électriques, et l'électricité a été activée, la faisant terriblement trembler. le (Goumi) a dit vas-y dis à ton (Ben Bella) " qu'il vient pour te sauver», mais elle a résisté.

Malgré de nombreuses enquêtes et séances de torture, à chaque fois qu'elle était soumise à l'électricité, elle refusait de parler ou de révéler des informations. Ils ont ensuite fait venir le chauffeur de son père, Lahcene Berkouche, qui l'avait vendue après avoir subi la torture. Fofa a essayé de lui parler en kabyle, mais le "Maurice" a refusé. Elle a demandé à Lahcen si c'était vrai qu'il l'avait ramenée à "Sidi Ahmed" et lui avait confié sa fille pour la protéger, pendant qu'elle soignait "Kacci". Lahcene a confirmé par trois fois que c'était vrai.

Fofa a réagi en demandant que Lahcene soit retiré de la pièce, car à cause de la torture, il ne faisait que répéter ce qu'on voulait entendre. Cela a entraîné une nouvelle session de torture par électrocution, avec la menace de donner sa fille à un homme au Sénégal. Malgré tout, elle a résisté, et sa fille de 12 ans a été amenée devant elle. Les mêmes demandes ont été posées : avouer qu'ils ne soignaient pas "Kacci", avouer qu'ils avaient menti au "Maquis", avouer leurs activités d'envoi de médicaments au "Maquis". Fofa a répondu avec détermination : "Tuez-la devant moi, je n'ai rien à vous dire."

Après ces terribles épreuves, elle a été présentée devant le juge "Dioce" et a déclaré : Monsieur le juge, je n'oublierai jamais ce que la France m'a fait subir.¹

5- CHELLITE Mohamed :

Originaire de la région de Tala Hiba, en 1956 était actif comme Moussabel, où il collectionnait des armes pour les Moudjahidines et leur fournissait des vêtements, de la nourriture et des armes. En 1958, il a été trahi par un Harki, et lui ainsi que son père ont été arrêtés à Toudja, où ils ont subi des tortures et des interrogatoires pendant 10 jours. Ils ont ensuite été transférés au camp de Bourbaatache, où Mohamed est resté détenu pendant 8 mois.

Au départ, il y avait 84 détenus dans des tentes, mais lors d'une tempête, toutes les tentes ont été détruites. Suite à cet incident, les généraux ont demandé aux prisonniers de construire une petite prison en forme de maison pour les protéger. Les prisonniers ont porté des pierres sur leur dos après les avoir cassées, et ils ont construit cette prison, qui s'est avérée être le lieu de leur torture par les généraux.

Mohamed a témoigné qu'il a été torturé de diverses manières, y compris en étant plongé la tête dans un tonneau d'eau, en subissant de fortes frappes, des fixations des jambes et des suspensions.

Il a été ramené à Sidi Aïch à un moment donné, puis libéré le 2 avril 1959. Il est retourné dans son village de Tala Hiba, mais il était toujours sous surveillance. Quelques jours plus tard, une bombe a explosé, posée par des Moudjahidines, tuant 16 soldats français. Mohamed a été arrêté à nouveau et est resté détenu jusqu'à la cessez de feu.²

¹ Enregistrement a la salle de référence d'université

² Enregistrement a la selle de lecture au musée El Moudjahid

6- BOUDJOUR Mohand Laid :

Mohand l'Aïd est né le 26 novembre 1928 à Lekseur, bien qu'il soit originaire de Timezrit. Il était un Moussebel qui a apporté son aide aux Moudjahidines en leur fournissant des armes et des lettres. Malheureusement, il a été trahi par des Harki et arrêté le 26 janvier 1958. Lui et son père ont été transférés à Sidi Aïcha, où ils ont été déshabillés et enfermés dans la même pièce pendant 3 mois et 8 jours.

Ensuite, ils ont été transférés au deuxième centre, à Bourbaatache. Là-bas, ils ont été soumis à la torture par le travail forcé, notamment le transport de pierres et la construction. La nuit, les parachutistes venaient les choisir, en prenant 2 ou 3 personnes, et les forçaient à creuser leur propre tombe, avant de les enterrer vivants. Tout cela avait pour but de semer la terreur parmi les autres prisonniers. Mohand l'Aïd souligne que le courage à cette époque était indescriptible, car ils se préparaient à ce terrible sort dès leur arrivée.

Les Harki ont utilisé diverses méthodes de torture, y compris la combinaison d'eau et d'électricité. Mohand raconte qu'une fois, ils ont attaqué un groupe de chiens pour les manger, mais les chiens ne leur étaient d'aucune utilité, alors ils les ont tués en les enterrant sous terre. Cette inhumanité était choquante.

Finalement, ils ont été transférés au deuxième centre à Le kseur, où Mohand a obtenu un laissez-passer pour se rendre à Alger.¹

7- ZAÏDOUNI Mohamed :

Zaïdouni Mohamed, né le 19 décembre 1935 à Fanian El kseur. Il a rejoint l'ALN en 1956, alors qu'ils étaient actifs en tant que "Un Ravitailleur civile" après la fermeture du centre militaire à Irhrayen par les moudjahidines. Leur village, Laazib, a ensuite été encerclé par les soldats, et lui et son frère Zaïdouni Ahmed, ainsi que deux de leurs cousins, ont été arrêtés et fouillés.

Le 24 avril 1958, ils ont été transférés au centre de torture de Bourbaatache. À leur arrivée, tous les détenus ont été rassemblés dans la cour du centre pour assister à l'exécution de deux d'entre eux par balles, devant leurs propres yeux. Cela a semé la terreur et la peur parmi eux. Ensuite, quatre d'entre eux ont été placés en cellule à l'intérieur du centre, où ils ont séjourné pendant cinq jours sans nourriture ni eau, sans qu'aucun mot ne soit échangé.²

¹Enregistrement a la selle de lecture au musée El Moudjahid

² Enregistrement a centre bourbaatache

Le sixième jour, l'un des activistes leur a apporté un petit morceau de pain, qu'ils ont partagé entre eux. Au milieu de la nuit, ils ont été emmenés à l'arrière du centre, où on leur a remis des pelles et on leur a ordonné de creuser une fosse. Ensuite, l'exécution a commencé, avec les cris de Zaïdouni et les coups de feu tirés en l'air par les soldats pour couvrir ses hurlements. Après cela, le général LiotéStéel, ayant entendu les cris, est descendu de son bureau pour enquêter sur l'incident. Il les a avertis des conséquences et leur a ordonné de les déplacer.

Ils ont ensuite été transférés, nourris et abreuvés. Environ 300 personnes étaient détenues là-bas. Le lendemain, l'un des détenus a réussi à s'échapper. Ils ont ensuite été contraints de travailler durement et ont été transférés à la prison d'El Qsar en 1958. Ils ont subi divers types de tortures, y compris la torture de l'eau et du savon, ainsi que des chocs électriques.

Ces événements ont hanté l'esprit de Zaïdouni Mohamed jusqu'à ce jour, constituant les mois les plus difficiles de sa vie. Après leur libération, il restait silencieux et confiné chez lui, semblable à un homme presque fou.

8- DJAMA Belqaceem :

Djama Belqacem est originaire du village Cheriaa, du quartier d'El Aïnsers, de la municipalité de Bougelifa, combattant dans la première région de la troisième wilaya, né le 26 décembre 1961. Il a été arrêté à Tichy à l'âge de 22 ans, blessé lors d'une confrontation avec les soldats français. Il a été transféré à la caserne de Tichy où il a été soumis à un interrogatoire brutal, avec une variété de questions posées et l'utilisation de la violence, y compris l'insertion d'un tuyau d'eau dans son abdomen et sa fixation aux extrémités. Ensuite, un soldat de grande taille s'est assis sur son ventre jusqu'à ce qu'il perde connaissance. Après cela, il s'est retrouvé dans une cellule avec trois soldats lui disant qu'il resterait là pendant deux jours, puis il a été transféré à l'hôpital pour traitement.

L'un d'entre eux a dit : "Nous allons vous transférer à l'hôpital pour vous soigner", exprimant sa joie à l'idée que la torture prendrait fin. Lorsqu'ils sont arrivés là-bas, Djama a été immédiatement descendu et a été soumis à des actes de torture variés, notamment l'immersion de sa tête dans un bassin d'eau savonneuse et des décharges électriques brutales, tout en posant des questions dans une tentative de l'interroger, mais en vain. Ensuite, il a été transféré dans une petite cellule sans vêtements ni nourriture, où il est resté pendant 10 jours.

Le dixième jour, un autre soldat a été envoyé pour l'interroger. Lorsque le soldat est arrivé, il a salué en disant : "Bonjour, êtes-vous bien ici ?" Djama a répondu en disant qu'il allait bien, que le sol était son lit et la terre était sa couverture. Le soldat lui a alors fait remarquer que c'était lui-même qui avait choisi cette situation en refusant de parler. Djama a répondu en disant que même s'il était traité comme un chien, il ne dirait pas ce qu'on lui demandait, car il était loyal envers son pays et rien ne pourrait le détourner de cela.

Le soldat a quitté la cellule après cela. Deux jours se sont écoulés sans que personne ne vienne le voir. Le troisième jour, le capitaine et un autre soldat sont venus le voir. Le capitaine s'est présenté comme étant Stéphane, du bureau de la deuxième région à Amizour, et l'a présenté sous son nom complet, "Djama Belqacem Aïboulache", et a expliqué qu'ils n'étaient pas là pour le torturer, mais pour poursuivre son dossier en posant d'autres questions. Djama a refusé de répondre à ces questions, ce qui a conduit à l'arrêt de la torture et à la fourniture de nourriture.

Après quatre jours de ce traitement, Djama a été transféré à l'hôpital de France Fanon, où il a retrouvé ses camarades combattants. Ensuite, il a été renvoyé en prison¹.

9- MOUHOUBI Moustapha :

MOUHOUBI moustapha est né le 9 avril 1939 à Fenaia. Il était un moussebile. Il a été arrêté en mars 1957 par des Harkis qui l'ont emmené et interrogé à Lekseur, au coup de Maasra Besski. Ils l'ont interrogé et torturé avec de l'eau, de l'électricité, et de fortes frappes, puis l'ont déplacé à Bourebaatache le 3 mars 1959. Là, il a travaillé dur en tant que casseur de puits, construisant et démolissant pendant 7 mois.

Mustapha témoigne que certains actes ne s'effacent pas de sa mémoire, notamment la mort de certaines personnes. Ils les ont jetés dans des puits et leur ont versé de l'eau chaude sur la tête, et les cris douloureux des victimes restent gravés dans sa mémoire. Il a affirmé que le coup de Bourebaatache était un véritable massacre, où seuls quelques-uns en sont sortis vivants, tandis que les autres sont morts.²

¹Enregistrement a la salle de référence au musée El Moudjahide

²Enregistrement a la salle de référence au musée El Moudjahide

Les témoignages écrits :

1- YAHIAOUI Abdenour :

Né le 2 juillet 1938 à Alger, il été arrêté le 8 mars 1957 par des hommes du 1er régiment étranger de parachutistes puis il est emmenée au dôme, dans une villa. Cette fois, je n'étais pas à la maison. Après avoir maltraité mon père, un de mes frères les a accompagnés là où j'étais, à Notre Dame Afrique. Il est vivant et j'ai de la famille qui y vit. Ils sont venus avec trois voitures. Il y avait deux unités de remorquage et une jeep, et dès que je suis monté dans la voiture, ils m'ont immédiatement mis un électro clip dans l'oreille, et il y avait un aimant militaire dans la voiture. Je ne savais pas à l'époque que l'officier qui dirigeait l'opération était Le Pen. Et puis, j'ai eu la malchance de le connaître.

Il a commencé à enquêter sur la voiture et de là, il s'est dirigé vers Belcourt, espérant retrouver mon cousin dans ce qu'ils pensaient être le bon endroit. Puis nous sommes entrés dans la Villa Roses. L'interrogatoire commença. Là, j'ai été assez maltraité, puis ils m'ont mis dans la tombe. Il n'y avait ni cellule ni isolement parmi eux. C'étaient des tombes creusées dans le sol avec des barbelés, et nous étions placés à l'intérieur de la tombe.

J'y ai passé 21 jours dans le tombeau. J'étais encore grand, et dans la tombe, je ne pouvais pas me tenir debout et j'avais des barbelés qui me grattaient le dos. Je passais la journée assis et nous n'avions qu'un seul endroit où sortir la tête pendant la journée. Les interrogatoires ont eu lieu dans la soirée. Je peux même vous assurer que le lieutenant Le Pen était assis avec 85 kilos sur la jambe. J'étais attaché à une chaise et un des soldats m'avait mis en place (BOUSALHAME, 2001 : 174)

2- ABDELBARKI Mahfoud :

Né le 03 octobre 1934 , il est été arrêté le 22 février 1957, vers minuit ou deux heures du matin. Il est cachais dans la Casbah. mais il est arrêté. Les soldats l'ont mis dans la voiture 424, ou il sont mis ces pieds sur lui même et l'ont emmené dans un camp appelé SdeFarrukh. Il y avait une caserne et il y avait beaucoup de monde. L'heure de son arrivée nomDiscret qu'Ils m'ont laissé deux jours sans rien me dire. Un jour, ils m'ont appelé : "Allez, c'est à toi." « Vous avez lancé des grenades », m'a-t-on dit. C'est vrai, j'étais un terroriste.

J'ai travaillé avec Youssef Saadi et Ali Moulay, et ils étaient aux commandes. Ils m'ont demandé : combien d'opérations ont été réalisées ? où sont tes amis? C'est le lieutenant Le Pen

qui m'a interrogé. J'ai dit : je ne sais pas. Ils m'ont enlevé mes vêtements. Il y avait une très grande table, ils m'ont attaché les poignets et les jambes et m'ont enlevé la peau. Je me souviens qu'ils l'ont mouillé, l'ont mis sur mes yeux et ont commencé le gin. C'était un soldat Luban qui filmait l'histoire. Le lieutenant reprit : "Où sont tes amis ? J'ai dit : "Je ne suis pas un terroriste", et au même moment de l'électricité, un militaire m'a frappé avec une brosse métallique. La deuxième fois, ils m'ont fabriqué une baignoire." Il commandait le stylo, alors les soldats m'ont plongé la tête dans l'eau, ont levé mon doigt, puis m'ont sorti la tête et ont dit ma prière : « Dieu est grand. » Et ça a recommencé, ils m'ont interrogé pendant dix-huit jours.

(BOUSALHAM, 2001 ; 172)

B- Les positions :

Le point de vue français sur la torture en Algérie a marqué un tournant dangereux, ce qui a poussé certains avis à condamner ces actions criminelles. Différentes positions ont émergé concernant ce sujet, et c'est ce que nous tâcherons de comprendre dans cette étude.

B-1- Les autorités françaises :

Le gouvernement français a reconnu que l'utilisation de la violence et de la torture nécessitait une justification et un cadre théorique. Ils le considéraient comme un moyen d'atteindre leurs objectifs et de mettre en œuvre leur politique, et cela a évolué vers une approche précise, avec environ cent mille cas de torture documentés pendant la guerre d'Algérie. Cependant, l'administration française a tout de même cherché à dissimuler ces méthodes et a nié leur existence au départ . (وزارة المجاهدين , SD : 83)

Des efforts ont été faits pour cacher les crimes commis. Leur mécontentement était clair car ils refusaient ces fausses accusations. Mais ils ont changé d'avis après que plusieurs Français et Algériens ont raconté leur expérience de la torture. (الغالي غريبي, 2012 : 83) Le torture est devenue un secret d'État et doit être effectué en toute confidentialité, sans laisser de traces. (كلود, 2007 : 25)

Le journaliste français Roberte Parra a publié un article dans le journal français "France Observateur" le 15 septembre 1955. Dans cet article, il a souligné que nous avons pris un mauvais chemin en combattant ces personnes dans les montagnes, car notre combat contre eux signifiait notre lutte pour les valeurs qui soutiennent la France et sa défense. En conséquence de cet article, il a été arrêté une semaine plus tard par DST, ce qui montre que divulguer la torture peut entraîner des conséquences graves pour son auteur.(القرصو, 2013 : 21)

La France prétendait que ses actions en Algérie visaient à rétablir l'ordre et la loi. Cependant, cette affirmation a été contredite par le ministre de l'Intérieur François Mitterrand, qui a affirmé que l'intervention en Algérie visait à apporter des modifications. Pour préserver leur image, ils ont envoyé l'Inspecteur Général Roger William en Algérie, qui a rédigé un rapport indiquant que "la torture est effectivement pratiquée en Algérie et qu'elle est devenue courante, mais en raison de ses résultats positifs, elle devrait être généralisée.(مقدر, 2014 : 84)

Le président du parti Évolea et président de la République française, Jacques Chirac, exprimait son point de vue. Il a déclaré : « *Ce que la France a accompli en Algérie n'a été que des mesures positives, et l'armée française a joué un rôle crucial en Algérie. Pour ce qu'ils ont fait, ils méritent des remerciements* » Sa perspective a refusé de reconnaître les réalités des crimes commis contre le peuple algérien. (بوزيان, 2002 : 95)

Selon le message publié dans le numéro 35 du journal "El Moudjahid" le 15 janvier 1959, les avocats (Jacques Vergès et OuldAoudia) ont envoyé une lettre le 8 septembre 1958 à un ministre du bureau du Premier ministre (André Malraux) , après le déni de l'existence de cas de torture. Après l'annonce du suicide d'Ali Bomanjel, un ancien ministre du général de Gaulle et professeur à la Faculté de droit de Paris, a interrompu ses cours en signe de protestation. Ensuite, le doyen de la Faculté de droit en Algérie, qui avait été témoin de la prolongation arbitraire de la peine de mort, a abordé cette question. Cela a créé des tensions à l'université, ainsi qu'entre les enseignants. Certains ont rejoint le Comité de défense de la liberté et de la paix en Algérie. (برانش , 2010 : 182)

Les réactions contre la torture ont augmenté, ce qui a poussé Guy Mollet à s'exprimer dans ses déclarations, (وزارة المجاهدين, SD, 84). Il a dit : « Parlons clair, sans doute des actes de violence, extrêmement rares, ont été à déplorer. Mais ils ont été je l'affirme, consécutifs aux combats et à l'atrocité des terroristes. Quant aux actes de tortures prémédités et réfléchis je dis que si cela été ce serait intolérable. On a comparé à ce sujet le comportement de l'armée française à ce la Gestapo. Cette comparaison est scandaleuse. Hitler donnait des directives qui préconisaient ces méthodes barbares, tandis que Lacoste et moi avons toujours donné des ordres dans un sens absolument contraire. Des enquêtes ont d'ailleurs été ordonnées et des condamnations prononcées qui ont sanctionné des actes répréhensibles. Mais ceux-ci, je le répète pourraient presque se compter sur les doigts de la main. (NAQUET, 2001 : 166)

Malgré toutes ces tentatives pour dissimuler ces actions, les aveux présentés par de nombreux officiers et soldats français, ainsi que les preuves flagrantes de la torture, visibles à

travers les milliers de corps découverts entassés dans des fosses communes ou jetés ici et là, ont conduit à une condamnation sans équivoque de l'institution française pour sa pratique répandue de la torture et du meurtre délibéré en Algérie. Malgré certaines condamnations prononcées par les tribunaux français, qui ont condamné quelques coupables, ces verdicts ne sont en aucun cas à la hauteur des crimes commis à l'encontre des Algériens. (1^{er} novembre 1954/89-88)

Même si on a essayé de cacher le recours à la torture en Algérie pendant la guerre de libération française, ceux qui y étaient impliqués l'ont finalement admis et en ont parlé après l'indépendance de l'Algérie. Par exemple le général Aussarresse a admis dans son livre « *Services spéciaux* » que : « *le recours à la justice n'était pas efficace et que l'exécution de condamnations sans procès faisait partie de la préservation de la sécurité* ». Ces aveux clairs confirment la présence de la torture et son utilisation à cette époque. (حمودة, 2012 : 404)

Il a également révélé qu'il avait pratiqué la torture sur un grand nombre de prisonniers algériens lorsqu'il était assistant du général Massu pendant la bataille d'Alger. Il a également divulgué les détails sur l'assassinat d'Arabi Ben Mhidi et de l'avocat Ali Boumendjel. Des mesures légales et disciplinaires ont été pris à l'encontre du général, et il a été poursuivi en justice et sanctionné. (AUSSARESSSES, 2001 : 169-170). Des mesures légales et disciplinaires ont été prises contre le général, le président et le Premier ministre ont exprimé leur désapprobation et leur dégoût, allant jusqu'à rejeter l'idée d'une enquête parlementaire.

(كلود, 2007 : 29)

Le 23 novembre 2000 le général Aussarresse avoué dans un entretien publié dans le journal « *le monde* » sous le titre les aveux de général Aussarresse « *je ne suis résolu à la torture sans regrets ni remords* ». Il a aussi déclaré que « *la torture n'as jamais fait plaisir mais je m'y suis résolu quand je suis arrivé à Alger, A l'époque, elle était déjà généralisée, si c'était à refaire, ça m'emmerdait, mais je referais la même chose car je ne crois pas qu'on puisse faire autrement* » (AUSSARESSSES, 2001 : 170)

Les crimes commis en Algérie étaient liés à l'État et impliquaient des responsables importants de l'armée française. Parmi eux, des noms connus comme Jacques Soustelle ressortent, et il y a d'autres personnes dans la liste. Ces personnes en sont fières et voient ces actions comme des actes de bravoure qui ont protégé l'honneur de la France.

1- La position du Parti communiste français :

2-1- Le Parti communiste français (PCF) :

Est l'un des principaux partis politiques en France qui a adopté une position honorable envers les crimes commis par la colonisation française. Il a soutenu le peuple algérien en ouvrant des pages dans son journal principal "L'Humanité", qui est considéré comme la voix principale du parti. Le parti a publié les témoignages de militants algériens et de Français libres qui ont rejoint les rangs des Algériens dans leur lutte pendant la révolution de 1954-1962. Parmi ces individus, on trouve « Francis Janson » et son épouse « Colette Janson », ainsi que l'historien « Vidal-Naquet », qui a écrit plusieurs livres sur les crimes de la France en Algérie. Le directeur du journal « Algérie Républicaine », « Henri Alleg », est considéré comme la figure officielle du Parti communiste algérien en France, et la liste s'étend à de nombreuses autres personnalités. (مقدر, 2014 : 87)

Le premier parti politique à demander la création d'une commission d'enquête parlementaire pour examiner les crimes de la France en Algérie c'était le (PCF). Il a activement participé à la deuxième commission formée par des intellectuels, des politiciens et des écrivains français, qui ont appelé le gouvernement français à reconnaître officiellement ses crimes en Algérie pendant la période de 1954 à 1962. Le secrétaire général du Parti communiste français, Robert, a déclaré au nom du parti communiste que la nécessité de mettre en lumière les événements et d'obtenir justice par tous les moyens possibles et disponibles envers les crimes qui se sont produits en Algérie a été confirmée, afin de les exposer au grand public. (بوزيان, 2002 : 87)

2-2- Le Parti socialiste français :

La position des socialistes français, de « Léon Blum » à « Léon Jouhaux », était de refuser de reconnaître les crimes de la France. Leurs déclarations contenaient des distorsions graves, où ils ont tenté de justifier leurs actions comme une légitime défense. Ils ont fortement rejeté la formation d'une commission parlementaire pour enquêter sur les crimes commis par la France contre le peuple algérien. (عسال, 2012 : 300)

Les membres du Parti socialiste français se sont contentés d'appeler à la création d'une commission regroupant des historiens français pour révéler la vérité. Même l'ancien Premier ministre « Lionel Jospin » a déclaré lors d'une conférence du Parti socialiste : « *La manière dont la colonisation française a traité la torture en Algérie ne nous conduit pas vers des excuses collectives, mais nous incite à rechercher la découverte des vérités* ». (مقدر, 2014 : 88)

Le président du Parlement français, « Ramon », qui appartient au Parti socialiste, a déclaré son refus de former une commission parlementaire d'enquête pour enquêter sur les crimes commis par la France en Algérie. Pendant ce temps, le Parti communiste et le Parti vert ont tous deux appelé à la création de cette commission. Il a affirmé qu'il ne considérait pas nécessaire de former cette commission et a reconnu que la guerre d'Algérie avait laissé des traces vives qui continuent d'affecter la conscience du peuple français. (بوزيان, 2002 : 89)

-3 Le Rassemblement Pour la République (RPR), ou le parti de De Gaulle :

Leur position sur les crimes de la France en Algérie ne diffère pas de celle des socialistes. Le président français « Jacques Chirac »¹, qui a répondu le 4 mai 2001 au contenu du livre d'Aussaresses et à ses aveux. Il a déclaré : « *J'ai ressenti de l'horreur envers ces crimes et ces actes commis, les exécutions collectives qui ont eu lieu en Algérie, rien ne peut vraiment justifier cela.* » Jacques Chirac a demandé au ministre de la Défense de retirer la Légion d'honneur au général Aussaresses. Ils ont également refusé la formation d'une commission parlementaire pour enquêter sur les crimes commis en Algérie. (بوزيان , 2002 : 93)

Malgré les aveux indirects dans les déclarations et discours des responsables français, ils restent déterminés à ne pas reconnaître officiellement les crimes qu'ils ont commis contre le peuple algérien. Il semble que ces partis adoptent une position visant à minimiser l'importance de la question algérienne et à la dissimuler.

1- Les intellectuels français :

Malgré les efforts considérables déployés par Lacoste, Molli, Soustelle et d'autres pour dissimuler la vérité, déformer l'image et dissimuler la réalité de la situation en Algérie, un grand nombre de personnalités intellectuelles et de Français engagés, dotés d'une vision humaine douloureuse, ont résisté à ces pratiques brutales. Ils ont vivement condamné le phénomène de la torture en Algérie. Parmi ces personnalités, figuraient :

3-1- Jean-Paul Sartre :

Jean-Paul Sartre² l'une des figures intellectuelles françaises les plus marquantes, connu pour son attachement au principe de la liberté. Cet engagement s'est reflété dans ses écrits sur les méthodes de torture en Algérie (عمراني, 2005 : 15). notamment dans son livre "Réflexions sur la question juive". Dans cette œuvre, il a exprimé avec force sa profonde critique envers le

¹était un soldat français ayant servi en Algérie et fondateur du parti RPR

²né le 21 juin 1905 à Paris. Il a commencé ses études en 1915. Il excellait dans tous les domaines et est décédé en 1980.

phénomène de la torture, soulignant l'importance de la condamnation en tant que partie de sa responsabilité sociale. Il est attendu des individus qui aspirent à la liberté et à la justice de prendre la responsabilité de dénoncer les pratiques oppressives, contribuant ainsi à soutenir les valeurs de liberté qu'ils recherchent et à plaider en faveur des droits individuels.

(عمراني, 2005: 97)

Il encourage la prise de conscience du peuple algérien à ne pas abandonner son humanité et ses droits, et à persévérer dans l'accomplissement de ses devoirs. Il estime que la réforme est certainement nécessaire, mais il souligne que c'est le peuple algérien qui mérite de réaliser cette réforme. (سارتر, SD : 27)

En 1959, il a écrit une pièce de théâtre intitulée « Les Prisonniers de Altouna » lorsque les méthodes de torture atteignaient leur apogée. Cette pièce a abordé les méthodes de torture et de répression, et a été jouée sur scène à Paris. Dans cette pièce, Sartre a dévoilé les méthodes de torture utilisées par les autorités françaises contre le peuple algérien et a mis en lumière cette question. (عسال, 2018 :365).

3-2- Henri Alleg :

Henri Alleg était la personne qui a d'abord informé l'opinion publique française et mondiale des méthodes de torture subies par le peuple algérien à partir de 1954. Dans son livre "La Question", il a fourni une explication détaillée de comment ils étaient soumis à la torture par les autorités militaires en Algérie. Dans ce livre, il a parlé des méthodes de torture horribles et systématiques auxquelles les Algériens étaient confrontés. (احدادن, 2003 : 41).

3-3- Pierre Henry Simon:

Pierre Henry Simon a écrit un livre nommé « *Contre la torture* », notamment après l'assassinat de Larbi Ben M'Hidi. Dans ses écrits, il exprime son opposition catégorique envers la torture. (بن حمودة, 2012 : 410), Il a également fait des comparaisons entre les pratiques nazies et ce qui se passait en Algérie. Il a inclus des documents et des témoignages d'officiers de l'armée française concernant les opérations d'interrogatoire et de torture qui étaient menées dans les commissariats de police et le Bureau des Renseignements et de la Sécurité (BRS).¹

¹"Chargé de surveiller les activités des combattants de la révolution et de tous les suspects. Supervisé par des officiers chargés de recueillir des informations et de mener des opérations d'espionnage par tous les moyens possibles pour les fournir à l'armée française."

Dans son livre, il a dit clairement : « *Je vais écrire ce livre pour une bonne raison. Je sais que mes mots peuvent parfois blesser, et je comprends que mes déclarations provoqueront de la colère et des critiques. Malgré cela, je trouve du réconfort dans la compréhension plutôt que dans la haine. Mes paroles pourraient choquer des gens respectables, et affronter leurs reproches me causera de la douleur. Pourtant, je dois parler franchement, même si cela me semble difficile, car ma conscience s'est tournée vers la France après avoir appris certaines choses* ». (صديق ,2000 : 135)

Il décrit la torture comme étant « *l'une des réserves de l'humanité* », et nous pouvons aussi interpréter cela comme signifiant "je suis devenu l'une des taches de la cité humaine". Il considère que c'est une honte et une disgrâce qu'il y ait des individus qui reconnaissent la torture infligée à d'autres de leur propre espèce. (Simon, SD : 14)

3-4 -Jean Pierre Vidal :

Vidal Naquet est un historien et écrivain français. Il a écrit plusieurs livres condamnant la torture. Dans l'une de ses œuvres intitulée « *Crimes de l'Armée française en Algérie* », il a abordé les crimes commis contre les Algériens et mené des enquêtes sur ces événements. Lors d'une de ses réunions qui s'est tenue dans les amphithéâtres de l'Université de la Sorbonne en présence d'un grand nombre d'intellectuels français, il a fondé une association appelée « Maurice Audin ». Cette association l'a conseillé et soutenu dans la cause algérienne. L'association a clairement exprimé sa critique envers toutes les formes de répression et de colonisation vécues par l'Algérie. Elle a appelé à accorder à la révolution algérienne toutes les garanties et à reconnaître qu'elle mène une véritable guerre contre une armée organisée. Dans ce contexte, elle a souligné la nécessité pour la révolution de respecter les lois de la guerre qui imposent le respect des droits d'autrui et les normes de l'humanité. (المجاهد ,1957 : 04)

3-4- Paul Tatgan :

Commissaire de police civile en Algérie en août 1959 il avait pris en charge une position entraînant des responsabilités particulières en matière de surveillance de la police. (كلود , 2007 : 09), Et après observé et constaté la politique répressive menée par l'administrateur « *Robert Lacoste* » il a été contraint de présenter ses démissions, ou il a exprimé ses rejet de méthodes de répression et d'associant que selon lui dépassé tous les lois, et il a déclaré que « *Nous nous sommes engagés dans un état d'irresponsabilité qui ne peut conduire que aux crimes de guerre* » (alystone Horne/p211)

De cette perspective, on peut déduire qu'il y a une présence notable de nombreux intellectuels français qui se sont opposés à la torture. Ils ont exprimé leur position et ont mis en lumière les réalités terrifiantes auxquelles les Algériens sont confrontés. Ils l'ont fait en fournissant des témoignages et des aveux qui détaillent ce qui se passe, révélant ainsi la vérité sur les événements auxquels les Algériens font face.

1- La position de l'armée française :

La position de l'armée française se reflète principalement à travers les aveux de différents membres de l'armée, y compris ses rangs et grades militaires. Certains étaient soit témoins oculaires de la torture, soit responsables de sa mise en œuvre. Voici quelques-uns des aveux présentés par les généraux et les soldats, parmi eux :

4-1- Le général De Labourdiar

Le général De Labourdiar¹ a été profondément troublé par les crimes qu'il a témoignés, commis au nom de la France contre le peuple algérien pendant la Révolution de libération. Ce général a refusé cette réalité et a fait une déclaration devant des officiers politiques, exprimant clairement son refus de commettre des crimes contre le peuple algérien. En 1956, il a été envoyé en Algérie dans le cadre des efforts de répression de la Révolution de libération. Au début, il considérait sa mission comme se limitant à rétablir l'ordre et la paix. Cependant, au cours de cette période, il a découvert des pratiques inimaginables envers les Algériens. Ces événements ont profondément affecté sa conscience et sa position vis-à-vis de la torture et de la répression.

Il a été profondément troublé par les crimes qu'il a témoignés, commis au nom de la France contre le peuple algérien pendant la Révolution de libération. Ce général a refusé cette réalité et a fait une déclaration devant des officiers politiques, exprimant clairement son refus de commettre des crimes contre le peuple algérien (بوزيان , 2002 : 65)

Il a envoyé une lettre au général Haulin, chef des forces conjointes de la 10e division militaire, le 27 mars 1957, dans laquelle il demandait sa révocation de son poste en signe de protestation contre la torture et les crimes commis par l'armée française contre le peuple algérien. (بن حمودة , 2012 : 410)

¹Il a été diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Il a servi dans la Légion étrangère au Maroc et a également travaillé en Indochine. Il a été promu au grade de général en 1956 et a reçu plusieurs distinctions militaires, dont la Légion d'honneur, pour son service dans l'armée. (بوزيان , 2002 : 65)

Le général, était conscient de la décision et de ses répercussions sur son avenir militaire. Sa décision s'est répandue parmi les officiers, le considérant comme une bombe que le général a fait exploser devant le commandement. On l'a même appelée "la bombe de la Bello". Il a été sanctionné par 60 jours de forteresse, une mesure disciplinaire dans le système militaire français, et sa cause a rapidement été médiatisée dans la presse française sous le nom « *l'affaire Bollardière* ». (بوزيان, 2002 : 66)

2- Jean Marcel Daniel

Le soldat français Jean Marcel Daniel a pris position en septembre 1957. Ayant servi dans l'armée française en Algérie, il a été témoin des actes de torture, de viols physiques et psychologiques infligés aux Algériens, en particulier aux femmes. Choqué par ces atrocités, il a quitté son uniforme militaire, s'est vêtu en civil, a attaché son arme sur le dos et est parti vers les rangs du FLN, Il a dirigé la première zone de la wilaya V, après être passé par l'Allemagne puis la France. Il a activement participé aux associations et aux organisations françaises qui ont soutenu la guerre de libération algérienne, laissant un message sur le dos de son uniforme qui disait « *un soldat français en Algérie* ». « Les Français libres ne sont pas des ânes au service des mercenaires de la guerre d'Algérie »

« Algérie Algérienne »...« non à la torture, non au viole des femmes et l'extermination des peuples algériens »... « Soldats français libre, désertez des ranges de l'armée français en Algérie et rejoignez votre mère partie la France » (القطاري, 133)

Il y a aussi un autre témoignage d'un officier français qui a mis l'accent sur les méthodes violentes utilisées par le bourreau français lors des opérations de torture. Il a écrit une lettre à son ami en France le 6 juin 1956, dans laquelle il disait « *que je n'ai jamais ressenti autant de dégoût dans ma vie que cette fois-ci à cause de nos actes brutaux. J'ai vu le deuxième bureau des soldats revendicateurs comment ils interrogent les détenus en les torturant toute la journée jusqu'à ce qu'ils fournissent des informations* ». (عمورة, 2002 : 199)

Reconnaître les actes criminels commis par les soldats nécessite du courage et des valeurs morales qui reflètent le regret et l'admission des erreurs. Cela va à l'encontre des déclarations mensongères de certains responsables français.

2- La position de La presse française

La presse française a rompu son silence en publiant de nombreux articles où elle n'a pas tu la vérité et a écrit sur les crimes de la France en Algérie, exposant les pratiques brutales.

Elle a joué un rôle majeur en suscitant un écho au niveau de l'opinion publique. Parmi ces journaux, on trouve :

5-1 - Le journal : France Observateur

Ils ont publié un article du journaliste Claude Bourdet où il a condamné certaines méthodes de torture infligées aux détenus. Le journal a également publié un article le 14 février 1957 intitulé « Ère de la guillotine », ce qui a conduit à sa saisie par les autorités le 3 avril 1957. (فكاير ,2012: 30)

5-2- Le journal "L'Express" :

Ils ont aussi publié un article en 1955 écrit par le Français Maurice Audin, dans lequel il abordait le sujet de la torture. Cet article a suscité une grande agitation au sein de la société française, en particulier parmi les intellectuels, sous le titre « *Votre Gestapo d'Algérie* ». (غربي , 2012 : 290)

5-3- Le journal "Le Monde" :

Le journal n'est pas resté silencieux face à ces actes. Il a publié plusieurs articles contenant les témoignages des conscrits ainsi que les aveux des généraux dans leurs déclarations. Le 21 décembre 1959, le journal a publié un article en page 10, abordant l'école et le centre d'enseignement des arts ainsi que les méthodes de torture de Jean D'Arc à Skikda. Le journal a commenté cette action et a affirmé que ce n'était pas simplement une erreur ou un incident, comme certains responsables l'ont prétendu. (صحراوي : 2006 : 70)

Après la publication du livre « *La gangrène* », qui a suscité un grand écho au sein des cercles politiques, culturels et français en général, décrivant précisément les différentes formes de torture subies par cinq étudiants algériens dans une prison en France, « *Le Monde* » a également publié des articles à propos de ce livre. Les pages de ce livre ont été décrites comme des pages sanglantes, reflétant l'extrême brutalité et la cruauté des actes de torture. (غربي , 2012 : 294)

5-4- Le journal « Témoignage Chrétien » :

Ce dernier a pris part à la série d'initiatives visant à briser le mur du silence. En février 1957, le journal a publié un dossier nommé « *Jean Muller* »¹ qui comprenait un ensemble de

¹En 1956, il était un soldat dans les régions kabyle. En octobre de la même année, il a été tué dans des circonstances sombres, et ses amis ont rassemblé des récits de ses expériences et les ont publiés sous le titre « Dossier Jean Muller ».

lettres envoyées par ce dernier à ses amis en 1956. Dans ces lettres, il disait : « *Nous sommes loin d'être apaisés. Le désespoir nous a frappés en raison de la gravité des régressions auxquelles l'humanité a atteint, et certains Français en particulier ont adopté des méthodes dignes de la brutalité nazie* ». (كلود, 2007 : 08)

De ce fait, nous pouvons conclure que presque tous les journaux bien connus ont abordé le sujet de la torture, en mettant en avant l'éducation. Ils ont également présenté et transmis des extraits de ce comportement pour mettre en lumière ses conséquences et afin de sensibiliser l'opinion publique à la question algérienne, condamnant ainsi ces actions.

1- La position de l'église :

Face aux événements douloureux vécus par le peuple algérien pendant la guerre de libération, l'Église n'est pas restée inactive. Elle a également exprimé sa position concernant les actions menées par la colonisation française. Sa position s'est partagée entre ceux qui la soutiennent et ceux qui s'y opposent.

La plupart des positions des prêtres français étaient négatives envers la question algérienne, soutenant la colonisation. Certains considéraient que la torture était un devoir religieux pour renforcer et calmer les soldats français, les persuadant que la torture et les sacrifices étaient imposés par la situation et bénis par la religion, surtout lorsque cela concernait l'intérêt national. À cet égard, le prêtre « Gabriel »¹ a écrit dans le journal « *Le Monde* » le 22 mai 1956, encourageant la jeunesse française à participer à la guerre, en disant : « *Il n'y a aucun doute, comme nous l'avons mentionné plusieurs fois, que les devoirs religieux des jeunes Français appelés au service répondent à l'appel, et ils pourraient même sacrifier leur propre vie pour une cause juste* ». (العسلي, 1986 : 30)

En ce qui concerne les positions favorables, de nombreux catholiques et protestants se sont opposés aux pratiques non éthiques et inhumaines, condamnant les actes odieux. Le 12 mars, la Fédération Protestante de France a suscité un débat contre la pratique de la torture policière. Le 14 mars, la Conférence des cardinaux a publié officiellement une déclaration affirmant qu'il "ne peut jamais être permis, même dans une cause noble, de recourir à des moyens vils". De plus, des membres de l'église ont rejoint les manifestations qui ont eu lieu à la fin de 1961. (برانش, 2010 : 482)

¹ Rédacteur en chef du journal Cross .

2- Position Internationale :

La France a enfreint les règles et les accords internationaux qu'elle avait signés avec d'autres pays. Elle a fait cela en ne respectant pas les règles de l'accord qui interdit les crimes terribles et les actions qui visent à détruire des groupes de personnes. Elle a également ignoré les lois qui protègent les droits des êtres humains et les règles pour quand un pays est occupé par un autre. La France a fait cela en utilisant des méthodes de torture, de destruction et de brutalité pendant la Révolution algérienne. Cette situation a attiré l'attention du monde entier.

De nombreuses personnes ont réagi à ce comportement et voici quelques exemples de ces réactions :

7-1- La position des pays arabes :

Leur position à l'égard de la question algérienne et concernant les mesures de torture et de répression contre le peuple algérien a émergé, car ils ont suivi avec intérêt la question algérienne, à travers la liste de la Ligue arabe, et ont écouté ce qui a été fait. Par la délégation du gouvernement intérimaire de la République algérienne sur la situation actuelle en Algérie, où elle a exprimé sa profonde préoccupation face aux graves développements qu'a atteint la guerre en Algérie et a œuvré pour alerter l'opinion publique mondiale là où elle a décidé lors de la réunion de la communauté arabe doit présenter la situation dangereuse dans les centres de rassemblement des extrémistes et les méthodes d'enquête basées sur la coercition de la torture. L'Algérie doit agir d'urgence et prendre des mesures pour mettre fin au génocide contre le peuple.(عيادة, 217-218)

7-2 -Position de l'Organisation des Nations Unies (ONU) :

Toutes les conventions et traités internationaux, qu'ils soient anciens ou récents, ont souligné l'importance de traiter les parties en conflit avec humanité. Tous les pays ont convenu de respecter ces accords, que ce soit en temps de guerre ou en période de paix. Parmi ces accords, la Convention de Genève de 1954 a spécifiquement abordé le traitement des prisonniers et des blessés pendant les conflits armés. Face aux actions menées par la colonie française en Algérie, l'Assemblée générale de l'ONU et le groupe afro-asiatique ont lancé un appel à la France. Ils ont demandé que les prisonniers algériens soient reconnus en tant que détenus politiques. Cette requête a été approuvée par 62 voix sans opposition.(عسال، 2018 : 356)

7-3- Croissant-Rouge International :

L'FLN a réussi à attirer l'attention de l'organisation internationale du Comité international de la Croix-Rouge ¹ sur les souffrances du peuple algérien. Après avoir examiné la situation des logements dans les centres de rassemblement à travers les rapports établis par ses comités qui ont visité l'Algérie, l'organisation a remis une somme (d'argent estimée à 15 000 francs suisses aux représentants algériens le 21 janvier 1951 pour le bénéfice des détenus. (عسال ,2018 : 360)

3- Position algérienne :

La France a utilisé tous les moyens qui dépassaient ses capacités financières et humaines. Elle a construit des prisons, des centres de détention, des camps et des camps de regroupement où elle a exercé les formes les plus atroces de torture. Cela était dans le but d'atteindre ses objectifs. Cependant, le peuple algérien et la direction de la révolution ont pris position pour se défendre et défendre leur terre et leur patrie :

8-1 -La position du FLN et du gouvernement provisoire :

La direction de la révolution demandait à ceux qui exprimaient un rejet envers la torture, en particulier les intellectuels français, de ne pas s'arrêter en chemin. Elle a mené plusieurs contacts avec le Comité international de la Croix-Rouge pour informer de la situation en Algérie. Le FLN croyait en l'application des lois humanitaires et en l'importance d'appliquer la Convention de Genève de manière mécanique, mais le gouvernement français a refusé cela en arguant que la signature de tout accord par l'Algérie reconnaîtrait implicitement la personnalité juridique internationale de la question algérienne.(بجاوي,2005 :283:).

Cependant, le FLN a rapidement mis en œuvre les dispositions de la troisième Convention de Genève en envoyant des listes de prisonniers à la Croix-Rouge internationale. Cette dernière a réussi, en janvier 1958, à visiter les prisonniers algériens sur le territoire algérien. Ainsi, la direction de la révolution a libéré plusieurs groupes de prisonniers français à différentes occasions, soit au Maroc soit en Tunisie, sous l'égide de la Croix-Rouge internationale.(صحراوي، 2019 :32).

Il convient de noter que l'FLN avait pour politique de libérer les prisonniers français, dans le but de contredire les allégations françaises qui encourageaient les soldats à se battre jusqu'à

¹ Une organisation non gouvernementale qui se préoccupe de traiter les problèmes et les questions d'ordre humanitaire. Elle fournit ses services à travers ce qu'on appelle l'assistance humanitaire. Elle a été fondée par un citoyen suisse d'origine, Jean Henri Dunant.

la mort plutôt que de se rendre, car selon la propagande française, tomber entre les mains du FLN signifiait être exécuté par l'Armée de Libération. Ainsi, le FLN a veillé à montrer son engagement envers les principes humanitaires en libérant les prisonniers français. (صحراوي, 2019 : 32)

Dans cette perspective, FLN s'est concentré sur remettre en question la crédibilité de la France sur la scène internationale, gagner le soutien et la sympathie de l'opinion publique mondiale, et dévoiler l'image répressive de la France. Le FLN a cherché à exploiter l'Article 20, qui comprend les principes fondamentaux de l'Assemblée générale des Nations Unies, basés sur trois principes essentiels :

- ✓ Le droit des peuples à l'autodétermination.
- ✓ La paix et la sécurité internationales, qui étaient menacées.
- ✓ Les droits fondamentaux de l'homme.

Sur cette base, la délégation algérienne a envoyé un message au Secrétaire général des Nations Unies le 22 octobre 1956. Dans ce message, il était indiqué que la politique de la France en Algérie se caractérisait par l'adoption de méthodes coloniales pour les opérations militaires. En choisissant cette voie, la France avait commencé une politique militaire répressive et policière à tous les niveaux. Il suffisait de lire la presse française pour se rendre compte de la guerre de génocide dont la plupart des victimes étaient des civils algériens. (GILBERT ET AUTRE ,2004 : 188).

8-2- Le journal El Moudjahid :

Le journal n'a pas hésité à plonger dans les détails concernant les méthodes de torture et leur manière d'exécution. Il a exposé les techniques utilisées par les autorités coloniales à travers plusieurs articles, dont « *La torture coloniale en Algérie : les formes et les méthodes de sauvagerie* ». Dans ces articles, le journal a abordé les différentes méthodes et moyens de torture, ainsi que les moments où ces opérations étaient menées. (المجاهد, 1957 : 06).

Dans un autre article intitulé « *La torture et la destruction des villages collectifs, les exécutions extrajudiciaires et la famine organisée : la France poursuit ses crimes en Algérie* », le journal a abordé la poursuite constante de l'utilisation de la torture par la France. Il a évoqué les incendies de mosquées et de villages, ainsi que les massacres collectifs commis sans procès. Le journal a décrit la torture comme étant sans équivalent et a également mentionné le centre de détention « qantra » a Bejaïa, où étaient pratiquées des formes de torture brutales. (المجاهد, 1957 : 04)

Sous un autre titre « *Les tortionnaires nazis : Qui sont-ils ?* », le journal a révélé les lieux et les méthodes de torture, ainsi que les techniques d'interrogation. Il a présenté quelques témoignages de ceux qui ont vécu ces actes criminels. (المجاهد, 1957 : 05)

Et ainsi, nous disons que le journal Al-Moudjahid est la voix centrale du FLN et a joué un rôle majeur dans la transmission et la révélation des événements vécus par le peuple algérien. Grâce à lui, l'opinion publique a pu mettre en lumière ces actes atroces commis par le colonisateur français à l'encontre du peuple algérien.

8-3 -Union Générale des Étudiants :

Les étudiants algériens à l'Université française d'Alger ont rapidement créé l'Union Générale des Étudiants Algériens en juillet 1959 pour défendre les droits des étudiants algériens. D'une part, ils ont lié le destin de l'intellectuel à celui de leur peuple et de leur nation. D'autre part, en 1956, ils ont déclaré une grève générale de l'éducation pour exprimer la disposition des étudiants algériens à jouer leur rôle et leur devoir national en rejoignant les rangs de la révolution. Ils ont demandé aux autorités de sécurité de respecter les lois et les procédures spéciales, et de se tenir aux côtés des étudiants et des prisonniers, confrontés à une situation misérable caractérisée par la répression et la torture brutale. Ils ont émis plusieurs décrets officiels condamnant l'injustice française, et ont œuvré pour améliorer et attirer l'attention de l'opinion publique française et internationale sur les événements en Algérie. (عبادة : 210 211)

D'après l'analyse précédente que les autorités françaises ont initialement tenté de dissimuler leurs crimes, mais elles ont finalement été contraintes de les reconnaître en raison de l'escalade de la lutte menée par la FLN et de l'attention attirée par le peuple algérien, suscitant ainsi une prise de position de la part de l'intelligentsia mondiale qui s'est élevée contre les crimes commis à l'encontre du peuple algérien. Il a été confirmé que la France a enfreint les lois du droit international interdisant la torture.

Certains généraux ont finalement admis leurs actes odieux à l'encontre du peuple algérien. Cependant, le peuple algérien ne se contente pas des aveux qui ne sont que des mots sur papier, mais il réclame des compensations et des excuses officielles, car ce qu'il a perdu dans cette guerre ne peut être compensé par des mots ou des expressions quelconques.

C- Les Effets de la torture :

La torture qui a été perpétrée contre le peuple algérien était un crime odieux ayant des conséquences profondes. Les victimes portent des blessures corporelles variées, sans parler des effets évidents de la torture sur les milliers de cadavres découverts dans des fosses communes ou abandonnés ici et là. En outre, il existe des séquelles qui persistent bien après la fin de la torture, que l'on peut diviser en deux catégories : les conséquences psychologiques et les conséquences physiques.

1- Les Effets psychologiques :

Les effets psychologiques laissés par la torture sur les victimes incluent la création de la terreur, de la panique, et parfois même une forme de folie résultant de la terreur constante infligée par les méthodes brutales de torture qui leur étaient appliquées. (ارمضانة, 2016 : 245)

Les personnes torturées peuvent présenter des symptômes tels qu'une dépression profonde, sans nécessairement ressentir une peur réelle. Ils évitent souvent tout contact avec les autres et souffrent de troubles alimentaires, ne pouvant pas manger en raison de leur anxiété intense. Tout cela est le résultat de leur perception de l'injustice infligée après une torture cruelle qui leur a été imposée sans aucune justice, comme l'a expliqué Frantz Fanon dans son livre Les Damnés de la Terre. (فانون, 2008 : 315-316)

Chaque type de torture laisse des séquelles particulières sur les individus. Par exemple, ceux qui subissent des tortures électriques peuvent ressentir des symptômes spécifiques tels que des engourdissements dans les mains, des migraines violentes et une sensation d'avoir la gorge nouée. Ils vivent dans la terreur de l'électricité, même si elle est utilisée pour allumer la radio ou la télévision. Cette peur les pousse à éviter tout débat sur le sujet de l'électricité et à ne pas expliquer ou défendre leur position. Certains peuvent même perdre leur mémoire en raison de la pression psychologique intense, ce qui est connu sous le nom de perte de mémoire traumatique. (فانون, 2008 : 323)

Parmi les séquelles psychologiques courantes observées chez certaines victimes de la torture pendant la révolution, il y a des effets incommensurables. Certaines personnes développent des troubles mentaux graves qui les rendent difficiles à comprendre en raison de leurs obsessions, de leurs doutes, de leur peur et de leur anxiété constantes. D'autres souffrent d'une perte totale de mémoire et de capacité à se concentrer, ressentant une anxiété intense. Certains

ont même du mal à dormir en raison de cauchemars et de rêves troublants qui découlent de la nature des crimes qu'ils ont subis.

2- Les effets physiques :

La torture subie par le peuple algérien n'a pas seulement eu un impact sur les aspects mentaux et psychologiques, mais elle a également infligé des dommages corporels à de nombreuses victimes. Certains ont perdu des membres tels que les bras, les jambes ou même les yeux. D'autres souffrent de problèmes de santé tels que des ulcères d'estomac accompagnés de vomissements graves et de douleurs qui s'aggravent la nuit. De plus, des crises de respiration soudaine et un rythme cardiaque élevé pouvant atteindre 140 battements par minute peuvent survenir, augmentant le risque de crises cardiaques. Les victimes peuvent également ressentir des tremblements affectant tout leur corps. (فانون, 2008 : 327-328)

Les effets de la torture sur le corps peuvent être très graves, affectant différentes parties du corps. Par exemple, la torture peut entraîner une perte auditive, une vision affaiblie. En outre, elle peut aggraver les problèmes articulaires existants et contribuer au développement de handicaps chroniques. Ces séquelles physiques peuvent être permanentes, nécessitant des soins médicaux spécialisés pour faire face à leurs conséquences et améliorer la qualité de vie des victimes affectées.

2-1 Les effets de la torture sur le peuple français :

L'occupation française et les stratégies de torture mises en œuvre pendant cette période ont également eu des conséquences profondes sur les soldats et les tortionnaires qui ont participé à ces actes barbares. Certains ont été gravement affectés et souffrent de troubles dans leur vie personnelle et familiale. Ces troubles comprennent des menaces de violence conjugale et la maltraitance de leurs enfants, ainsi que des problèmes de sommeil dus aux cauchemars et aux rêves perturbants causés par la nature des crimes qu'ils ont commis. (ارمضانة, 2016 : 243)

La torture est considérée comme l'un des crimes les plus graves qu'un être humain puisse commettre en raison des conséquences graves qu'elle entraîne sur la sécurité physique, mentale et psychologique. Même en en parlant simplement, elle suscite le dégoût et le mépris. Il s'agit d'un crime qui laisse des séquelles permanentes sur les individus et les communautés qui en ont été victimes, rappelant l'importance de lutter contre de tels crimes et de fournir un soutien aux victimes



LA CONCLUSION

Nous avons abouti à d'importantes conclusions sur le sujet de la torture pendant la Révolution algérienne de 1954 à 1962. Parmi les principales conclusions :

Nous avons présenté une image complète de la torture française en Algérie pendant la guerre d'indépendance, montrant comment elle était utilisée comme partie de la stratégie des autorités françaises pour écraser la Révolution de novembre 1954 et en limiter la propagation.

Notre étude a révélé que la torture était présente dès le début de la colonisation française en Algérie et qu'elle a été intensifiée à mesure que la résistance populaire contre la colonisation augmentait. La torture n'était pas une pratique aléatoire, mais elle était soigneusement planifiée et organisée. Des dispositifs spéciales de torture ont été créées et déployées dans toute l'Algérie.

La France a promulgué des lois pour servir ses objectifs, comme la loi sur l'état d'urgence déclarée au début de la Révolution.

Notre étude a confirmé que la torture était pratiquée quotidiennement et officiellement par le gouvernement français dans le but d'obtenir des informations sur la Révolution. Il existait plusieurs types de torture, tant mentaux que physiques, chacun ayant ses propres méthodes.

La question de la torture en Algérie pendant la Révolution ne se limitait pas à une certaine classe de la population. Elle touchait toutes les catégories de la société, en particulier les intellectuels que la France considérait comme vulnérables. Tout le monde était exposé à la torture, quel que soit l'âge ou le sexe, comme en témoignent les récits des combattants vivants. L'élite intellectuelle a joué un rôle majeur pour mettre en lumière la question de la torture en Algérie et en faire un sujet central dans les débats internationaux, français et algériens.

En conclusion, la Révolution algérienne s'est avérée être un événement majeur et crucial dans l'histoire de l'Algérie, aboutissant à la restauration de la liberté du peuple algérien, ainsi qu'au renouvellement de ses valeurs et de son identité nationale. Malgré les pertes et les sacrifices subis par les Algériens, ils ont réussi à obtenir leur indépendance. Cependant, la question de la torture continue de hanter l'âme des Algériens, et la question en suspens est de

savoir qui assumera la responsabilité de ces crimes et comment les pertes humaines subies par l'Algérie seront indemnisées, alors que nous sommes un peuple qui ne pas seulement une mémoire, mais aussi une dignité bafouée par ceux qui ont attenté à notre honneur et à celui de nos femmes, et qui ont violé la dignité de nos hommes.



La liste bibliographique

La liste bibliographique :

1- Les journaux :

1. المجاهد العدد 10 .1957-09-03 .1
2. المجاهد العدد 10 .1957 - 09 -05 .2
3. المجاهد العدد 12 .1957- 11 -15 .3
4. المجاهد العدد 19 .1958-03 -01 .4
5. المجاهد العدد 48 .1959-08 -10 .5
6. المجاهد العدد 70 .1960 - 06 -13 .6
7. للمجاهد العدد 13 .1961-02-89 .7

2-Les témoignages :

1. BOUDJOUR, M. (2023- 10 :00 h). [Enregistrement]. (KOUHOUL, A. OUATAH, Z). la selle de lecteur du musée El Moudjahid Bejaïa.
2. CHELLITE, M (2023 – 09 : 30). [Enregistrement]. (KOUHOUL, A. OUATAH, Z). l a selle de lecteur du musée El Moudjahid Bejaïa.
3. DJAMA, B (2022 : 11.30). [Enregistrement]. (KOUHOUL, A. OUATAH, Z).
4. MAKHEMOUKHANE, M. (2023 - 14 : 55 h). [Enregistrement]. (KOUHOUL, A. OUATAH, Z) la selle de lecteur du musée El Moudjahid Bejaïa.
5. MOUHOUBI, M. (2023 – 13 :00). [Enregistrement]. (KOUHOUL, A. OUATAH, Z). la selle de lecteur du musée El Moudjahid Bejaïa.
6. MSTPHAY, H. (2021 - 10 :30 h). [Enregistrement]. (KOUHOUL, A. OUATAH, Z). a la salle de référence de l’université.
7. Saadi, S. (2023- 10 :30 h). [Enregistrement]. (KOUHOUL, A. OUATAH, Z) dans son bureau.

8. SAIDANI, M. (2023- 10 :13 h). [Enregistrement]. (KOUHOUL, A. OUATAH, Z) dans le bureau de Monsieur SAADI Smaile.
9. ZIDOUNI, M. (2023 – 11 :35). [Enregistrement]. (KOUHOUL, A. OUATAH, Z). a centre bourbaatache,

3-Les sources imprimées :

3-1-Les sources en langue français :

1. ALLEG, H. (2006). *mémoire Algérienne*. Alger. éd Casbah.
2. ALLEG, H. (1980). *La question*. La France. éd : les éditions de minuit
3. ATTOUMI, DJ. (2006). *Le colonel Amirouche la croisse des chemins*. Tome II Bejaia .éd Ryma.
4. ATTOUMI, DJ. (2008). *Chronique Des Années De Guerre En Wilaya III (Kabylie) 1956-1962*. Tome I. (2^e éd). Bejaia. éd Ryma.
5. AUSSARESSES, G. (2001). *Services Spéciaux Algérie 1955-1957*. France. éd perrine.
6. COURRIERE, Y. (2005). *La Guerre d'Algérie*. Tome II. Alger éd Casbah.
7. COURRIERE, Y. (2005). *La Guerre d'Algérie*. Tome III. Alger. éd Casbah.
8. FUNES, N. (2012). *Le Camp De Lodi Algérie, 1954-1962*. Alger .édAram.
9. KADDACHE, M. (2010). *Et L'Algérie Se Libéra 1954-1962*. Alger. d EDIF 2000.
10. MAKACI, M. (2007). *La Croissant- Rouge. Algérien*. Algérie. éd Alpha.
11. NAQUET, P, V. (2001). *les crimes de l'armée française Algérie 1954-1962*. paris. éd la découverte
12. OULD EL HOCINE, M, CH. (2009). *Elément Pour La Mémoire Afin Que Nul N'oublie*. Alger. éd Casbah.
13. YOUSFI, M. (2012). *Le complot (l'Algérie 1950-1954)* .Alger . ENAGR Rghaia.
14. BEAUGE, F. (2006) . *Algérie une guerre sans gloire*. Alger. éd Chihabe.

2-3-المصادر باللغة العربية:

1. ازواوي، ع. (2012). *جومال الطوفان في بلاد القبائل، تر العبد دوان. الجزائر. دار الاكل للطباعة والنشر والتوزيع.*
2. بزيان، س. (2002). *جرائم فرنسا في الجزائر. بوزريعة. دار هومة.*
3. بزيان، س. (2009). *جرائم موريس بابون ضد المجاهدين الجزائريين في 17 أكتوبر 1961. الابيار. ثالة.*
4. بن خدة، ي. (2005). *الجزائر عاصمة المقاومة. الجزائر. دار هومة.*
5. جاكلين، ق. (2013). *مدائشروسجون. الجزائر. رغبة.*

- 6.
7. سارتر، ج، ب. عارنا في الجزائر. بيروت.
8. سيمون، ه. ضد التعذيب. تر بهيج شعبان بيروت. دار العلم للملايين.
9. شريط، ع، ال، والميلي، م. (1985) مختصر في تاريخ الجزائر السياسي والثقافي والاجتماعي. الجزائر. المؤسسة الوطنية للكتاب.
10. عزوي، م، ط. (1996). ذكريات المعتقلين. الجزائر. دار المؤسسة الوطنية للاتصال والنشر.
11. العسلي، ب. (1986). المجاهدة الجزائرية. بيروت، لبنان. دار النفاس.
12. فانون، ف. (2008). معذبوا الارض. الجزائر. تر سامي الدروبي، جمال الاتاسي. دار وحدة الطباعة رويبة.
13. قنطاري، م. (2009). من بطولات المرأة الجزائرية في الثورة و جرائم الاستعمار الفرنسي. الجزائر. دار الغرب للنشر و التوزيع.
14. كافي، ع. مذكرات الرئيس علي كافل من المناضل السياسي الي القائد العسكري 1946-1962. حيدرة الجزائر. دار القصة للنشر.
15. كلود، ل. (2007). العنف، التعذيب والاستعمار من أجل الذاكرة الجماعية. تر الصادق عماري، مراد اعراب. الجزائر. دار القصة للنشر.
16. لعل، ر. (2012). مذكرات مجاهد في جيش التحرير الوطن بالجزائر. دار القصة للنشر.
17. ليتيم، ع. (2014) جرائم فرنسا في الجزائر وجهاد المرأة الريفية الجزائر. دار هومة للنشر والتوزيع.
18. ملاح، ع. (2012) قادة الجيش التحرير الوطني. عين مليلة. دار الهدى.
19. هلايلي، م، ص. (2012) شاهدت على الثورة في الاوراس. وهران. دار القدس العرب.
20. واري، ب. (2010). مسيرة مجاهد من الولاية الثالثة المنطقه الاولى. تر واشق محمد الشريف، عرقوب يوسف. بجاية. دار تلاتتيقت للنشر.
21. وعلي، ع، آل. (2011). أحداث ووقائع في تاريخ الثورة التحريرية بالولاية الثالثة. دار الجزائر للنشر.

4-les ouvrages :

4-1- les ouvrages en langues française :

1. AIT MOUSSA, M. (2009). *L'Algérie en murmure un chier sur la torture*. Algérie. HOGGAR.
2. BATTACHE, A. (2023). *la ville de seddouk de la colonie à l'indépendance*. Algérie. éd EL ASSALA.
3. HUCINE, B. (2007). *La justice répressive dans l'Algérie colonial 1830-1962*. Alger. Ed Houma.
4. BENJAMIN, S. (2004). *Algérie histoire contemporaine 1830-1962*. Alger. éd Casbah
5. BENJAMIN, S (2004). *la guerre d'Algérie 1954-2004*. Alger. éd Chihab
6. HORNE, A (2009). *histoire de la guerre d'Algérie*. Alger. éd Dahlab

7. FRANÇOIS, M et autre. (2012). *François Mitterrand et la guerre d'Algérie*. paris. éd Calmanlévy
8. NADJADI, B. (2015). *les tortionnaires 1830-1962*. Ruiba. Anap.
9. BOUSSELHAM, H. (2001). *Quand la France torturait en Algérie* .éd RAHMA

4-2-المراجع باللغة العربية:

1. احدادن، ز. (2007). المختصر في تاريخ الثورة الجزائرية 1954-1962. القبة. مؤسسة احدادن للنشر والتوزيع.
2. إفيو، ب و بلاشيس، ج. (2013). حرب الجزائر ملف والشهادات. تر بن داود سلامنية. ج2. الجزائر. دار الوعي.
3. بجاوي، م. (2005). الثورة الجزائرية وال قانون 1960-1961. الجزائر. دار الرائد للكتاب.
4. برانش، ر. (2010). التعذيب وممارسات الجيش الفرنسي اثناء الثورة التحريرية الجزائرية. تر بكلي احمد بن محمد. الجزائر. امدوكال للنشر.
5. بلخوجة، ع. (2015). صفحات من ذاكرة التاريخ. تر احمد بن محمد بكلي. الجزائر. الفا
6. بن حمودة، ب. (2012). الثورة الجزائرية ثورة اول نوفمبر 1954. (ب، م). دار النعمان للنشر و التوزيع
7. بو الصفاصفا، ع. (1998). حرب الجزائر و مراكز الجيش الفرنسي للقمع و التعذيب في ولاية سطيف 1962-1954. قسنطينة. دار البعث للطباعة و النشر.
8. بورغدة، ر. (2012). الثورة الجزائرية و الجنرال ديغول 1956-1962 سنوات الحسم و الخلاص. عنابه منشورات بونا للبحوث و الدراسات.
9. بوعزيز، ي. (2004). الثورة في الولاية الثالثة 1954-1962. الجزائر. شركة دار الأمة.
10. بوعزيز، ي. (2009). ثروات في القرن التاسع عشر و العشرين. الجزائر. دار عام المعرفة للنشر و التوزيع.
11. بوعلام، ن. (2007). الجلاون 1830-1962. تر محمد المعراجي. الجزائر. دار هومة.
12. بومالي، أ. (ب، ت). استراتيجيات الثورة في عامها الاول 1954-1962. الجزائر. المؤسسة الوطنية للطباعة و النشر
13. بومالي، (ب، ت). مراكز الموت البطيئ. الجزائر. المؤسسة الوطنية للطباعة و النشر.
14. بومالي، أ. (2010). ادوات التجنيد و التعبئة الجماهيرية اثناء الثورة التحريرية الجزائرية 1954-1962. الجزائر. دار المعرفة.
15. تقيّة، م. (2010). الثورة الجزائرية المصدرة الرمل و المال. تر عبد السلام عزيزي. الجزائر. دار القصبه للنشر.
16. خياطي، م. (2015). معسكرات خلال حرب الجزائر تر عباد فوزية. دار هومة
17. خياطي، م. (2015). سجناء سياسيون خلال حرب الجزائر. تر عباد فوزية. الجزائر. دار هومة
18. خياطي، م. (2015). محتشدات خلال حرب الجزائر. تر عباد فوزية. الجزائر. دار هومة
19. زبير، ر. (2010). جرائم فرنسا في الولاية الرابعة 1954-1962. الجزائر. دار الحكومة للنشر و التوزيع.
20. الزبيري، (1984). الثورة الجزائرية في عامها الأول. قسنطينة. دار الطبعة للنشر.
21. الزبيري، (1999). تاريخ الجزائر المعاصر 1954-1962 (الجزء الثاني). منشورات اتحاد الكتاب العرب.

22. صديق، م، ص. (200) . كيف ننسى و هذه جرائمهم . الجزائر. دار هومة للنشر .
23. عثمانى، م. (2012) الثورة التحريرية امام الرهان الصعب . الجزائر. دار الهدى
24. عمراني، ع، م. (2010) .جان بول سارتر والثورة الجزائرية 1954-1962. الجزائر. دار الهدى.
25. عمورة، ع. (2002). موجز في التاريخ الجزائري. الجزائر. دار ربحانة للنشر والتوزيع.
26. غربي، غ. (2012). فرنسا والثورة الجزائرية 1954-1958. الجزائر. غرناطة للنشر والتوزيع.
27. فركوس، ص. (2005) تاريخ الجزائر من ما قبل التاريخ الي غاية الاستقلال، مراحل الكبرى. الجزائر. دار العلوم.
28. قرصو، م. (2013) التعذيب في ميزان النقاش 1954-1962. الجزائر. منشورات دحلب.
29. قريقور، م. (2013). الفرق الادارية المتخصصة في الجزائر بين المثالية والواقع (1962-1955). ط 01. الجزائر. منشورات السائحي.
30. قليل، ع. (2013) ملحة الجزائر الجديدة. ج 3. الجزائر.
31. قليل، ع. (2013) ملحة الجزائر الجديدة. ج 02. الجزائر.
32. قندل، ج. (ب.ت) إشكالية تطور والتوسع الثورة الجزائرية 1954-1962. الجزائر. دار الثقافة.
33. كورناتون، م. (2013). مراكز التجميع في حرب الجزائر. الجزائر. منشورات السائحي.
34. لزرقي، م. (2010). تعذيب وانحطاط الإمبراطورية من مدينة الجزائر الي بغداد. تر محمد المعراجي. الجزائر. دار الحكمة.
35. عباس، م. (2007) . نصر بلا ثمن، الثورة الجزائرية 1954-1962. الجزائر. دار هومة للنشر .

4- Les articles :

5 1- les articles en langue française :

1. BRA NCHE, R. (2001). *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie 1954-1962*. Paris. Gallimard. SNDL.
1. أرماضنة، (2016) التعذيب أبان الثورة التحريرية 1954-1962. مجلة العلوم الاجتماعية والإنسانية. العدد 12
2. بن موسي، م وشبوب، م. (2019) سياسة جاك سوستال للقضاء على الثورة التحريرية 1955-1962 حوليات الاجتماعية قلمة للعلوم الاجتماعية. مجلد 13. العدد 26. جامعة حسيبة بن بو علي.
3. شعيب، م. (2017) . التعذيب في مذكرات وشهادات الجلادين الفرنسي -بول اوساريس انموذجا - مجلة الحكمة للدراسات التاريخية. مجلد 05. العدد 10.
4. صحراوي، ب. (2019) الموقف الجزائري من التعذيب ابان الثورة التحريرية. مجلة اول نوفمبر. العدد 186.
5. العبيدي، ع، ع، ق. (2016) الممارسات الاجرامية الفرنسية بحق الجزائريين ابان الثورة الجزائرية -التعذيب انموذجا - مجلة الدراسات التاريخية و الحضارية. المجلد 8. العدد 23.
6. فكاير، ع، ق. (2012) التعذيب الفرنسي للجزائريين في السجون والمعتقلات من خلال كتاب (الثورة الجزائرية في الصحافة الدولية) للدكتور عبد الله شريط. عدد خاص. جامعة خميس مليانة.

7. قاصري، م، س. (2017) مدرسة جان دارك سكيكدة وفنون التعذيب الاستعماري الفرنسي في الجزائر 1958-1962. مجلة البحوث والدراسات الإنسانية. المجلد 02. العدد 11.
8. قبايلي، أ. (2008) قانون حالة الطوارئ بالجزائر سنة 1955. مجلة المصادر. المجلد 01. العدد 10.
9. كركب، ع،ال. (2016) . التعذيب الاستعماري خلال الثورة التحريرية 1954-1992 منطقة سيدي بلعباس /نموذج. مجلة الخلدونية. المجلد 09. العدد 2. جامعة تيارت.
10. لونيسي، إ. (2002) سياسة التعذيب الفرنسية في الجزائر واهدافها، دراسة تحليلية من بعض المصادر والشهادات. مجلة عصور. المجلد 01. العدد 01.
11. مجلة اول نوفمبر. (2021) . جرائم لا تأبي النسيان 1830-1962. العدد 190
12. معمر، ن. (2020). نما
13. معمر، ن. (2020) نماذج من الاستراتيجية الاستعمارية في مواجهة الثورة التحريرية 1954-1962. جريدة الوسط الجزائري. جامعة تبسة.
14. مقدر، ن، د. (2016). معتقلات الفرنسية خلال الثورة التحريرية. مجلة الآداب والعلوم الإنسانية. المجلد 01. العدد 15.
15. مقدر، ن، م. (2014) . التعذيب الاستعماري في الجزائر خلال الثورة التحريرية بين المعطي القانوني والتعتن الفرنسي. مجلة الحكمة للدراسات التاريخية. المجلد 2 العدد 3.
16. نايت، ق، إ. (2013) جاك سوستال وسياسته الإدماج في الجزائر. مجلة الباحث. المجلد 02. العدد 05.

7- les dictionnaires :

1. شرفي، ع. (2007). قاموس الثورة الجزائرية 1954-1962. تر عالم مختار. الجزائر. دار القصبه للنشر.
2. مرتاض، ع،م. (2010). المعجم الموسوعي لمصطلحات الثورة الجزائرية 1954-1962. الجزائر. دار الكتاب العربي.

5- les colloques :

1. محمد طاهر لطرش. (1984) المعتقلات والسجون الاستعمارية في فترة ما بين 01 نوفمبر 1954 الي اوت 1956. الملتقى الوطني الثاني لتاريخ الثورة في قصر الامم -طبع ونشر في قطاع الثقافة والتكوين
2. وزارة المجاهدين. (2016) . التعذيب ووسائله خلال الثورة التحريرية 1964-1962، منشورات المركز الوطني للدراسات والبحوث والبحث في الحركة الوطنية وثورة اول نوفمبر 1954. الجزائر. دار الامل للطباعة والنشر
3. وزارة المجاهدين. (2007) .كتاب مرجعي عن الثورة التحريرية 1945-1962. منشورات المركز الوطني للدراسات والبحوث في الحركة الوطنية. الجزائر. دار هومة

6 -les thèses et les mémoires :

بوترعة، ع.(2017). جرائم الاستعمار الفرنسي 1945-1962 ووسائله. مذكرة لنيل شهادة الدكتوراه. جامعة وهران
صحراوي، ب. (2006). معتقل قصر الطير 1956-1962. مذكرة لنيل شهادة الماجستير. جامعة باتنة.
عيادة، ع. التعذيب والسجون في المعتقلات في المنطقة الشرقية اثناء الثورة الجزائرية 1954-1962. اطروحة لنيل شهادة
الدكتوراه. جامعة سيدي بلعباس.

7-les sites :

<http://youtu.be/OWY78ABYK64>.

<http://youtu.be/ri75GGehaz>

<https://youtu.be.com/watch?v>



Les Annexe

Annexe N° 01 :
de copie les doigts

une moyenne de torture



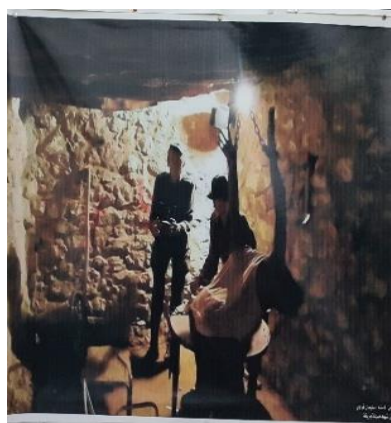
La source : pris par des étudiantes a centre de torture bourbaatache

Annexe N° 02 : La Gégène a été utilisé par l'arme française comme moyenne de torture pendant la révolution.



La source : pris par des étudiantes au musée El Moudjahid Bejaia.

Annexe N°03 : les photos dessinées par M. karoui Slimane montrant les méthodes de la torture



La source : pris par des étudiantes au musée El Moudjahid Bejaia

Annexe N° : 04 quelques témoignages que vu la torture .



El moudjahid : BOUDJOUR Mouhande Elaid



EL Moudjahida : LARBI hnifa

(fufa)

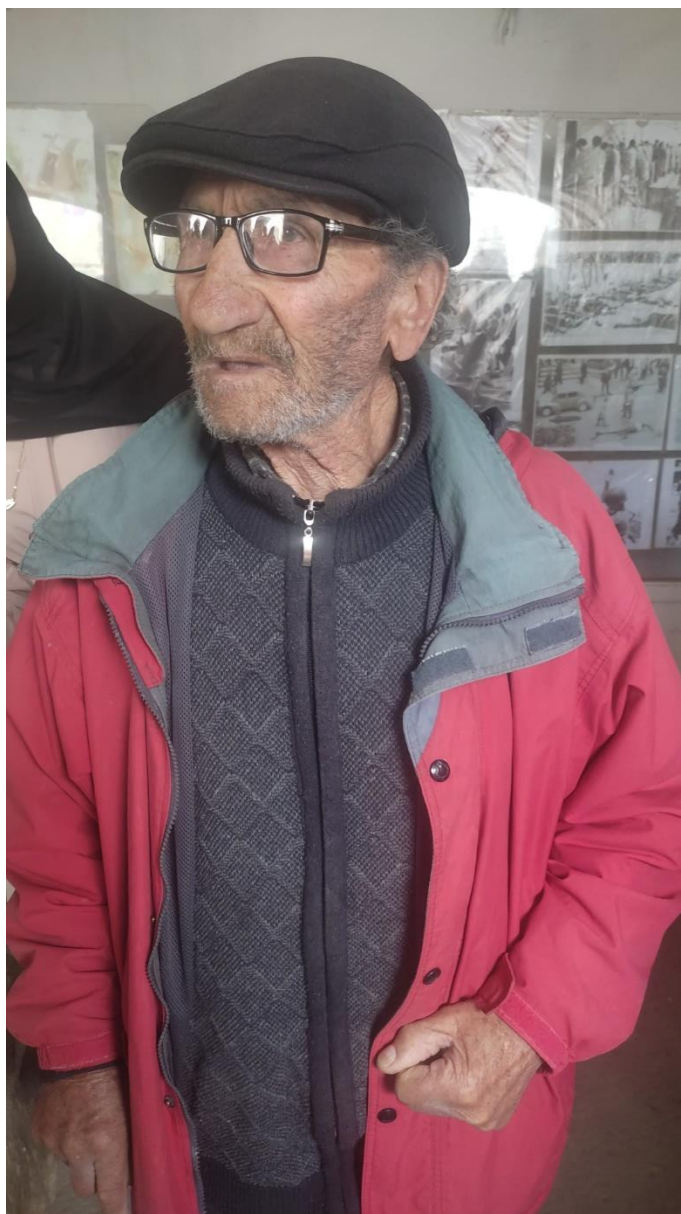


El moudjahid : MOUHOUBI Moustapha



EL Moudjahid : CHELLITE Mohamad

Annexe N° : 05 photo de moudjahid .



La source : prise par des étudiantes a centre de torture Bourbaatache .

Annexe N°6: centre bourbaatache



La source : pris par des étudiantes le 11/05/2023

Annexe N° 07 : puits de bouabecha



La source : pris par des étudiantes le 11/05/2023

Annexe N° 08 : le center de torture Tournou.



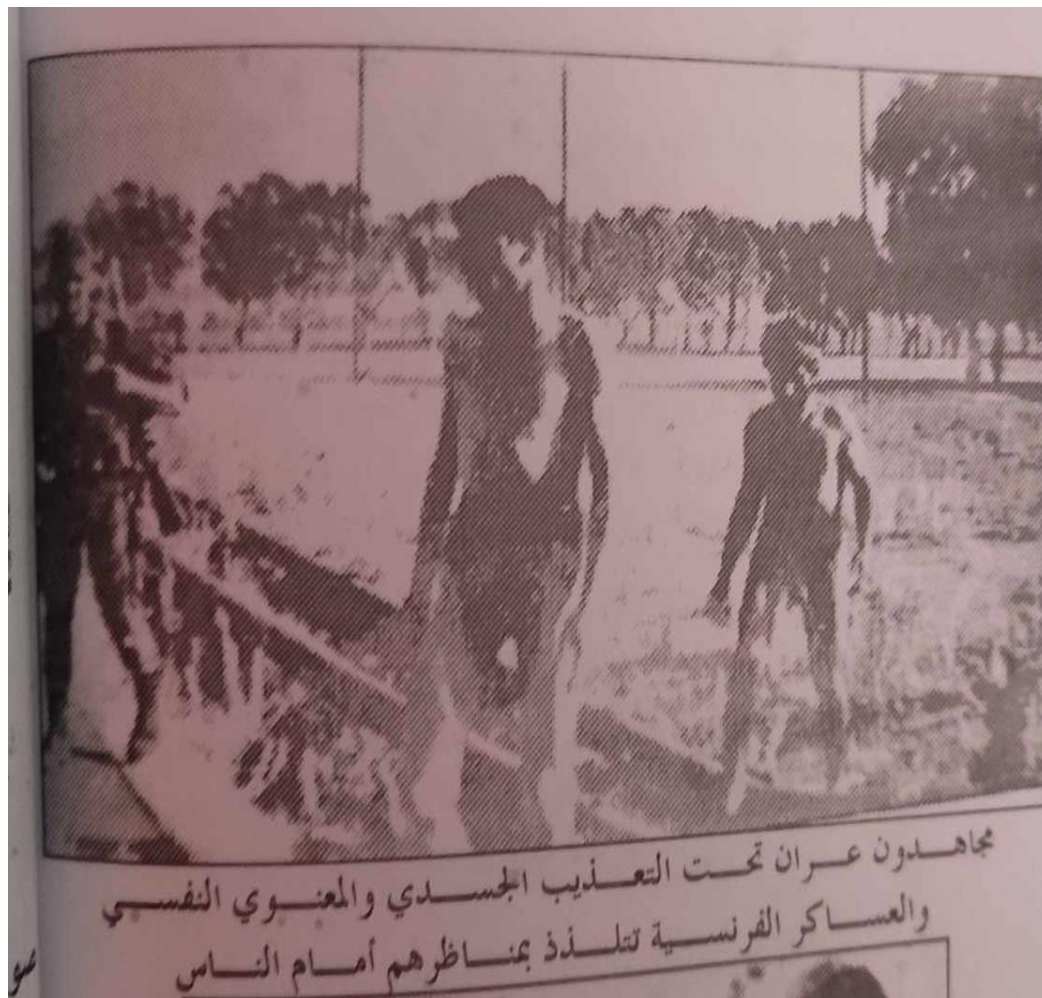
La source ; pris par des étudiantes le 18/05/2022

Annexe N°09 : la torture des enfants par l'arme française



La source : prix par des étudiants le 11/03/2023

Annexe N°10 : les victimes algériennes subie par la torture



المرجع: قنطاري ، م. 176

Annexe N°11 : la femme algérienne a torturé par l'armée française



المرجع : قنطاري ، م . 178

Sommaire

Introduction

✓ **Chapitre I : la torture dans la stratégie coloniale.**

1- Qu'est Ce Que La Torture.	07
1-1- La définition de la torture	07
1-2- Racine de la torture	09
2- l'objective et les institutions de la torture	12
2-1- les objectifs de la torture	12
2-2- les institutions de la torture	15
2-2-1- les dispositives entre 1955-1957	15
2-2-2- les dispositives entre 1957-1961	17
2 3- les branches administratives française	22
2-3-1- la SAS	22
2-3-2- les harkis	28
3- le fondement juridique de la torture	30
3- 1- la loi de l'état d'urgence	30
3 2- la loi de couvre-feux	34
3-3- le principe de la responsabilité collective et les zone interdites	35

✓	Chapitre II : la pratique de la torture pendant la révolution.	
1-	les types et les méthodes de la torture	41
1-1-	les méthodes physiques	41
1-2-	les méthodes psychologiques.....	50
2-	les personnages ayant pratiqué la torture en Algérie	56
2-1-	les généreux	56
2-2-	les tortionnaires.....	60
3-	les établissements de la torture	62
3-1-	les centres de détenues	62
3-2-	les camps.....	73
3-3-	les prisons	77
✓	Chapitre III : la voix de la mémoire sur la pratique de la torture pendant la révolution	
1-	les témoignages.....	82
1-1-	les témoignages Orales.....	82
1-2-	les témoignages Ecrits	93
2 -	Les différentes attitudes et réaction (positions)	94
2-1-	la position des autorités françaises	94
2-2-	la position algérienne.....	106

Table de matière

3- les effets de la torture.	109
3-1- les effets psychologiques	109
3-2- les effets de la torture sur le peuple français	110
La conclusion	112
La liste bibliographique	115
Les Annexes	123
Table de Matière	13

Résumé :

La France a utilisé la torture Pendant la révolution algérienne qui a duré de 1954 à 1962 comme un moyen de réprimer l'esprit nationaliste et révolutionnaire du peuple algérien. Elle a adopté dans sa politique différentes méthodes, qu'elles soient physiques ou psychologiques, laissant des séquelles physiques sur le peuple algérien et des répercussions psychologiques des deux côtés. Ces actes de répression ont été mis en œuvre dans divers centres, y compris les camps de concentration, les prisons et les centres de détention. La torture était pratiquée par des personnalités françaises telles que Aussaresses, Bigeard, Massu, et d'autres. Les Algériens et les Français ont exprimé des positions divergentes et contrastées sur la question de la torture.

ملخص:

اعتمدت فرنسا أثناء الثورة الجزائرية التي استمرت من عام 1954 حتى عام 1962 على استخدام التعذيب كوسيلة لقمع الروح الوطنية والثورية للشعب الجزائري. لجأت في سياستها إلى أساليب متنوعة سواء كانت جسدية أو نفسية، والتي تركت آثارًا جسدية على الشعب الجزائري وآثارًا نفسية على الجانبين. تم تنفيذ هذه الأعمال القمعية في مراكز مختلفة بما في ذلك المعتقلات والسجون والمعتقلات. وتم تنفيذ التعذيب من قبل شخصيات فرنسية معروفة مثل أوساريس وبيجار وماسو وغيرهم. وأبدى الجزائريون والفرنسيون مواقف متباينة ومتضاربة حول مسألة التعذيب.